

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada, and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, lundi 27 janvier 1947

VOLUME XXXVIII — No 20

REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: \*Belair 3331

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 3366

Gérant: Belair 3363

## Première réunion de la Commission des Droits humains

### Le duel fédéral-provincial

### La tâche fondamentale dans l'avènement de la paix

Quelques observations préliminaires — Où les gouvernements, quels qu'ils soient, prennent leur argent — C'est toujours Baptiste qui casque — Les conséquences d'une politique de suicide

Le système "thoroughly vicious" dont parlait M. King en 1929 — Le temps en aurait-il modifié le caractère?

On aura vu dans le *Devoir* de samedi, il y aura d'autres détails aujourd'hui, les derniers incidents de ce que l'on est bien un peu contraint d'appeler le duel fédéral-provincial. L'actuel ministre des Finances, M. Abbott, vient de tenter une nouvelle manœuvre. Sans changer quoi que ce soit au principe de l'opération, il grossit le chiffre des offres faites aux provinces.

M. Duplessis n'a tout de suite fait qu'une demi-réponse. Cela s'entend: il avait à peine eu le temps de prendre connaissance du texte de M. Abbott. Puis, même s'il était déjà personnellement fixé sur l'essence de sa réponse — ce qui serait fort vraisemblable, étant donné que le débat se poursuit depuis assez longtemps —, il est convenable qu'avant de parler au nom du cabinet, il consulte officiellement ses collègues.

Mais, dans la finale de ses premières déclarations aux journaux samedi, le chef du gouvernement provincial a rappelé une vérité d'ordre général qu'il est toujours utile de souligner.

Et M. Duplessis, nous citons le texte de la *Patrie* du dimanche, termes ainsi: "Il est absolument illégitime de prétendre qu'Ottawa, en taxant moins, recevra plus et que les provinces recevront également plus. Il faut que les revenus viennent de quelque part. Personne n'est capable d'expliquer comment en taxant moins on pourrait toucher plus de revenus. L'argent ne peut venir d'ailleurs pour un gouvernement que des taxes que doit payer le peuple."

Il est très vrai que les ressources du gouvernement — de tous les gouvernements — ne peuvent venir que des contributions des citoyens. Le gouvernement, quel qu'il soit, ne possède point de trésor merveilleux où il puisse indéfiniment puiser.

Et, qu'il s'agisse du pouvoir fédéral, des pouvoirs provinciaux ou municipaux, que l'opération soit directe ou indirecte, qu'elle soit accompagnée d'une dose plus ou moins forte de chloroforme, c'est toujours le même contribuable qui paie.

Si, par hasard, ce contribuable reçoit des pouvoirs publics une aide quelconque, c'est toujours de son gousset ou de celui de son voisin que vient cette aide, plus les frais de distribution et de répartition qu'elle implique.

Et, pourtant, combien de gens qui, sûrement, n'oseraient point contester ces évidences, si le problème leur était posé en termes nets, se conduisent et raisonnent comme si elles n'existaient point?

On dirait, à lire maints titres de journaux, que les projets de transactions présentés par les fédéraux comportent un don pur et simple qu'offriraient les financiers d'Ottawa à ceux de Québec, de Toronto, de Winnipeg, etc.

Et, pourtant, c'est toujours Baptiste, Jack Canuck, etc., — en d'autres termes, le contribuable canadien des poches de qui on extrairait l'argent qui prendra le chemin des capitales provinciales.

De cette première, simple et brutale vérité, il en faut rapprocher une autre: c'est que l'argent qu'on a brûlé en bombes, en cartouches, n'existe plus.

Beaucoup de gens qui se plaignent du poids et des conséquences des taxes fédérales, qui sont prêts, suivant l'expression d'un banquier qui joint à un sens aigu des réalités le don des formules qui colent dans la mémoire, beaucoup de gens qui, comme le disait l'autre jour M. Beaudry Leman, sont prêts à se battre pour leur dernier sou, voulaient au cours de la guerre que le Canada se battit jusqu'au dernier sou.

C'est pour avoir par deux fois, et sur une échelle qui dépassait absolument ses capacités, pratiqué cette tactique que le Canada est aculé à la plupart de ses difficultés d'aujourd'hui, c'est pour cela qu'il a fallu si largement, qu'il faut encore si cruellement tailler dans les revenus des contribuables: c'est dans cette politique de suicide que l'on peut retrouver le principe de la plupart de nos malaises financiers: c'est à cause d'elle, des charges énormes qu'elle lui a fait accepter que le gouvernement d'Ottawa demande présentement aux provinces de lui céder une partie de leurs sources de revenu anciennes.

S'il ne comptait point y trouver un sérieux avantage, s'il ne s'estimait contraint par l'état de ses finances de rechercher cet avantage, croit-on que le gouvernement fédéral se livrerait au jeu d'enchères qui est aujourd'hui le sien?

Tout examen détaillé des propositions fédérales doit donc s'accompagner du rappel de ces deux vérités élémentaires: il ne s'agit pas de dons ou d'octrois, mais de la répartition et de la dépense d'impôts qui tous sortent du gousset des contribuables; ces impôts, entre les mains d'Ottawa, serviraient, dans une large mesure, à solder les frais d'une absurde politique de guerre.

Quant au système qui consiste à faire dépenser par un gouvernement de l'argent perçu par un autre, il semble bien qu'il n'ait pas eu de plus terrible critique que M. King lui-même.

C'est notre actuel premier ministre, alors comme aujourd'hui chef du gouvernement fédéral, qui disait en effet aux Communes en 1929:

*I believe that everyone who has given any attention to public finance will agree that it is a thoroughly vicious system to have one body raise taxes and another body expend the money thus secured.*

C'est-à-dire:

*Je crois que toute personne qui a donné quelque attention à la finance publique reconnaîtra que c'est un système complètement vicieux que d'avoir un corps pour prélever les taxes et un autre corps pour dépenser l'argent ainsi obtenu.*

Cela serait-il moins vrai en 1947 qu'en 1929?

Omer HEROUX

outre-mer des vêtements offerts au cours de cette cueillette, dit ne pouvoir expliquer comment cette robe est en définitive parvenue à la maison Portnoy. Les vêtements reçus, dit-il, vont d'abord à des comités locaux et sont ensuite confiés aux entrepôts de la trésorerie, où se font le nettoyage, l'emballage et les expéditions à l'UNRRA.

#### Propagande et pasteurisation

Un tout récent communiqué du ministère fédéral de l'Agriculture à la presse, portant la date du 20 janvier et reçu à Montréal, samedi, le 25, contient cette note:

"La pasteurisation est un procédé dont le nom nous vient du savant Louis Pasteur, par lequel chaque particule du lait est chauffée à au moins 142 degrés pendant au moins 30 minutes, puis rapidement refroidie à 50 degrés au moins, afin de détruire toute bactérie nuisible qui pourrait s'y trouver, cela sans altérer la saveur ni la valeur nutritive."

L'utilisation du nom de Pasteur à propos de la pasteurisation du lait n'est pas un procédé absolument nouveau. Il a servi déjà à la *Health League of Canada*, cette organisation torontoise qui a cru bon de se donner une désignation française: *Ligue Canadienne de Santé*, depuis le jour où elle a entrepris des drives dans la province de Québec aux fins d'obtenir des fonds pour les oeuvres et les missions qu'elle se donne.

Il est aussi dans les habitudes de la *Health League of Canada* de faire publier partout où elle peut que la pasteurisation du lait ne change en rien la saveur non plus que la valeur nutritive de ce dernier. Ce qui est notoirement inexact et faux. Le service de publicité du ministère fédéral de l'Agriculture a-t-il entrepris de faire la publicité de la *Health League of Canada*.

On le pourrait croire, bien que le fait paraîsse incongru, pour ne pas dire d'autant.

On sait en effet la campagne que fait la *Health League of Canada* pour obtenir une loi fédérale qui rende la pasteurisation du lait obligatoire par tout le pays.

De quel droit, le ministère de l'Agriculture pourrait-il se servir des deniers de tous les contribuables pour une propagande d'initiative privée?

Les fonctionnaires de ce ministère ont pourtant assez à faire, par le temps qui court, sans s'occuper des affaires des autres. Résoudre par exemple le très grave problème du blé, le non moins grave problème de l'industrie laitière (lait, beur-

(suite à la dernière page)

#### Le carnet du grincheux

Dieu merci! la province de Québec n'est pas arrivée au point de se mettre à sa rente. Elle fait mille fois mieux de ne pas vouloir se donner à Ottawa, fut-ce en retour d'un beau cheque bien assuré.

Nos vieux qui se donnaient à leurs gendres avaient l'habitude de dire par la suite: Donation équivalente à damnation.

La nature travaille cent fois mieux que les machines. Elle vient de déneger les rues en un rien de temps, et sans charger temps double.

Si l'administration municipale pouvait signer un contrat collectif avec la pluie et le soleil...

Presque tout le monde est venu à un programme radiophonique. Chacun adopte le sien et souvent deux ou trois.

On ne sait plus à quelle heure du jour appeler ses amis au téléphone sans les déranger dans leurs moments d'écoute.

Si vous recevez une réponse sèche au bout du fil, ne cherchez pas d'autre explication: Monsieur fait son quart d'heure de radio et vous l'avez inopportunistement sous-traité à son divertissement sacré.

Le Grincheux

#### Choses d'hier et d'aujourd'hui

"On déshonore la justice quand on n'y joint pas la douceur et la concédence; c'est mal faire le bien."

FENELON

EN PAGE 2 — Lettre de France de M. Alcide Ebroy.

Les terroristes juifs enlèvent un juge en pleine cour — La course aux bases militaires et la guerre des nerfs

Au moment où s'ouvre à Londres une autre conférence sur la Palestine, les terroristes juifs ajoutent à leur guérilla un élément nouveau. Jusqu'ici les groupements clandestins ripostaient aux condamnations portées contre leurs membres par des représailles contre des militaires anglais. Ils ont ainsi à plusieurs reprises fait reculer les autorités palestiniennes, qui n'ont pas osé exécuter des sentences de mort parce que les terroristes menaçaient d'exécuter des otages. Et quand les autorités anglaises ont infligé le fouet à des saboteurs, la résistance juive a riposté en foudroyant des militaires anglais. Cette fois, les terroristes ont enlevé comme otages non plus des militaires, mais un banquier et un juge.

#### Deux enlèvements

Le premier de ces enlèvements a été perpétré hier à Jérusalem. M. H.-I. Collins, 48 ans, ancien officier de cavalerie et ancien fonctionnaire en Palestine, était depuis quelques mois directeur de la "Palestine British Bank", une banque dont le capital et les principaux dirigeants sont juifs. Il a été enlevé près d'un cimetière musulman, au centre de la ville, par quatre jeunes hommes et une jeune femme.

Un membre du groupe Irgoun Zvai Leumi, du nom de Dov Groner, trouvé coupable de participation à une attaque récente contre un poste de police, doit être exécuté demain, et les autorités croient que ces enlèvements sont une mesure pour faire commuer la condamnation. Après avoir fouillé le cimetière, les troupes anglaises portent leurs recherches aujourd'hui dans le quartier Schneller, un quartier résidentiel juif dans le nord-ouest de Jérusalem. Des camions blindés ont parcouru les rues avec des haut-parleurs qui jetaient à la population l'ordre de ne pas sortir des maisons jusqu'à nouvel ordre.

Le second enlèvement, encore plus audacieux que le premier, a été commis ce matin à Tel-Aviv. Dix Juifs armés sont entrés au palais de justice de la ville, et ont enlevé le juge Ralph Windham, à la pointe du revolver.

A Londres, la conférence réunit seulement des dirigeants anglais et arabes. De même que pendant la phase initiale de la réunion, du 9 septembre au 2 octobre 1946, les Juifs s'abstiennent d'y participer, par décision de l'Agence juive. Toutefois le président du comité exécutif de l'Agence, M. David Ben Gurion, est à Londres avec ses collègues, et l'on croit qu'il se prêterait à des conversations non officielles. De même il semble que l'"Agudat Israel", un organisme international de l'orthodoxie juive, et l'Association Anglo-Juive, qui ne sont ni l'une ni l'autre alliées à l'Agence juive, prendront des moyens pour faire connaître leurs vues à la conférence.

La presse anglaise se montre peu optimiste sur les résultats de ces entretiens. Le gouvernement est disposé à étudier tout projet de partage de la Palestine, mais les Sionistes exigent tout le pays ou une partie importante, tandis que les Arabes ne veulent, sous aucune formule, accepter la venue de nouveaux immigrants juifs en Palestine.

Ce problème, très grave en lui-même puisqu'il oppose le monde arabe au monde juif et à une puissante opinion que le propagande juive a suscitée à travers le monde, l'est encore davantage si on le considère dans son contexte international, c'est-à-dire dans la dangereuse instabilité du Proche-Orient.

#### Traité de paix

La conférence préliminaire des quatre puissances, le travail n'avance pas vite. Les vainqueurs, dont les vues sur le sort de l'Allemagne paraissent fort divergentes, ne s'entendent même pas sur la façon dont ils imposeront leurs éventuelles conditions aux vaincus. Les Etats-Unis ont suggéré officieusement que la paix soit imposée par statut et non par traité, afin de ne pas discréditer le futur gouvernement allemand comme le fut la république de Weimar.

La Russie a rejeté ce point de vue aujourd'hui. Elle suggère que les Quatre préparent un traité complet, qu'ils obtiennent l'approbation de tous les pays qui ont été en guerre contre l'Allemagne, et qu'ensuite ils exigent la ratification par un gouvernement allemand qui sera reconstitué, sans doute sous la surveillance des occupants.

Le souci qui a provoqué la proposition des Etats-Unis c'est de ne pas déconsidérer dès le départ le futur gouvernement allemand. Les Soviétiques ne peuvent pas entrer dans ces vues, car plus le gouvernement d'un pays est faible et impuissant, et plus il est facile d'y faire triompher le communisme. Pendant la guerre les Russes avaient monté, avec une cinquantaine de généraux allemands prisonniers, une organisation politique dont le rôle apparent était de miner le régime hitlérien par une propagande radiophonique, mais qui était prête aussi à réorganiser une Allemagne sympathique à l'U.R.S.S.

Cette organisation n'est pas dissoute; il paraît que tout récemment encore ce groupe militaire que dirige le général von Seiditz, recrutait parmi les prisonniers de guerre déportés en Russie, une nouvelle armée allemande. Dans quel but? Pour appuyer un régime communiste en Allemagne ou en vue de la Grande Guerre III?

Pour le traité de paix autrichien, les assistants des Quatre ont pris en principe plusieurs décisions négatives: interdiction de l'Anschluss, interdiction d'une restauration des Habsbourg; mais après deux semaines de délibérations, le texte du projet ne comporte qu'une seule phrase. Le général Clark, qui prend la présidence du conseil cette semaine comme délégué des Etats-Unis a dit ironiquement que c'est un résultat magnifique; on rapporte qu'il veut accélérer le travail, en divisant les tâches et en multipliant les comités d'experts.

#### Armements

La course aux armements se poursuit non seulement

dans le secret des états-majors et des laboratoires, mais dans les nouvelles où elle constitue un élément important de la guerre des nerfs. Fréquemment les grandes puissances, surtout les Etats-Unis, ont depuis la fin des hostilités publié — sans donner les détails techniques essentiels évidemment — l'annonce des découvertes sensationnelles, ou des recherches du genre de celles qui se poursuivent au Nouveau-Mexique avec les bombes allemandes V-2 saisies dans les entrepôts du Reich.

Mais de plus en plus cette publicité prend la forme d'une campagne dirigée contre d'autres puissances. L'une de ces nouvelles concerne tout spécialement le Canada. La radio de Moscou a annoncé hier soir que l'on est en train de transformer ce port de Churchill (Manitoba), et que les autorités navales de Washington sont en train de transformer ce port de la baie d'Hudson en une base d'opération pour l'océan Arctique.

L'émission affirmait entre autres choses que: "Les Américains sont à transformer Churchill en une grande base pour des opérations militaires conjointes, exécutées dans les conditions climatiques de l'Arctique. Environ 1,000 soldats américains et 500 soldats canadiens-français sont là... Des munitions de type spécial sont dirigées vers ce port". Le commentateur a ajouté que les Etats-Unis ont installé 18 camps militaires le long de la route canadienne vers l'Alaska, et que cette route est surveillée aussi par des soldats canadiens.

La radio de Moscou est revenue à la charge aujourd'hui, à propos d'une autre zone de l'Arctique, affirmant que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de retirer leurs troupes de l'Islande et du Groenland, mais qu'ils y font au contraire tout ce qu'ils peuvent pour fortifier leurs bases, et que c'est là "partie d'un programme général de mesures militaires américaines dans l'Arctique".

Tout cela n'est peut-être qu'une campagne militaire pour préparer l'installation de bases soviétiques au Spitzberg. Cette manœuvre de Moscou auprès de la Norvège doit aussi être mise au compte de la course aux bases militaires, navales et aériennes, tout comme les litiges qui opposent les grandes puissances quant au statut des anciennes colonies japonaises et italiennes.

L'affaire du Spitzberg est aérienne pour les Etats-Unis, car l'installation d'une base dans cet archipel placera les Russes à quelque 3,500 milles de New-York par cette étape, la Russie disposerait à l'est du continent américain d'une base d'opération en quelque sorte comparable à celle que la Sibirie lui veut à l'ouest, face à l'Alaska.

#### Droits humains

La Commission des Droits humains, nouvel organisme des Nations Unies, s'est réunie ce matin à New-York pour la première fois. Elle est composée de dix-huit membres et relève du Conseil Economique et Social. Pour cette première réunion, la commission est saisie de plusieurs propositions particulières; mais sa tâche est de grande envergure, puisqu'elle doit réaliser dans les faits les principes proclamés dans la Charte des Nations Unies. Dans l'article 1er, paragraphe 3, la Charte affirme dans l'énoncé de ses "buts et principes": "3o. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion".

Avant la réunion, le délégué anglais, M. Charles Dukes, a dit que dans plusieurs pays ces droits et libertés n'existent que sur le papier; il a dit que la première tâche de la commission ce sera de préciser les droits humains. Il a ajouté qu'une fois l'accord fait sur ces définitions, l'Angleterre préconisera la création d'un corps international qui entendra les appels relatifs aux droits humains.

M. Dukes ne croit pas qu'un tel tribunal serait supérieur à la souveraineté des nations, constituerait une tribune où les gens lésés dans leurs droits fondamentaux pourraient s'adresser à l'opinion publique mondiale. La Commission commencera probablement par établir des sous-commissions pour définir les droits garantis par la charte. Ce sera l'équivalent international d'un bill des droits. Ce groupe doit faire un premier rapport au Conseil Economique et Social pour le 28 février, date de la prochaine réunion du Conseil. Les recommandations iraient ensuite à l'Assemblée générale.

Cette commission entreprend en somme la tâche fondamentale et essentielle de l'O.N.U. Si les divergences de vues à travers le monde, portées sur les seuls conflits d'intérêt, si au moins l'on s'entendait sur quelques principes primordiaux, sur ceux que tous les pays membres de l'O.N.U. ont reconnus dans la charte, la pacification du monde serait possible.

Car, ainsi que l'évêque catholique des Etats-Unis l'affirmait en novembre dernier, il serait possible de trouver des "compromis supportables, bien que durs". Or, cela est impossible parce que dans l'état actuel du monde, les compromis devraient porter sur "le sort de l'homme, en tant qu'homme", c'est-à-dire qu'il faudrait admettre les persécutions et les violations de droits qui sont à la base de l'Etat totalitaire. Les cas les plus flagrants sont évidemment ceux des peuples livrés aux persécutions communistes, des Juifs qui sont expulsés de leur pays ou ceux qui n'osent pas retourner dans leur patrie "libérée", des prisonniers de guerre qui par millions et près de deux ans après la fin du combat sont encore détenus par des vainqueurs. Et enfin, c'est l'immense majorité de la population soviétique qui est privée des droits les plus élémentaires.

C'est aux délibérations de cette Commission des Droits humains qu'il apparaîtra le plus clairement que la Grande Guerre II n'a pas résolu le problème de la paix, parce que la victoire alliée, qui a détruit le nazisme totalitaire, a du même coup fortifié et am-

#### L'actualité

##### L'ouverture d'une session

L'ouverture d'une session parlementaire — que ce soit à Ottawa ou à Québec — comporte toujours une grande attraction. Toutefois, cette curiosité n'est pas la même pour tout le monde.

Aux yeux des uns, ce qui compte, c'est le contenu du discours du trône. Cette pièce rédigée par le premier ministre et dont le gouverneur donne fidèlement lecture, les yeux fixés sur de larges feuilles, énonce la politique ministérielle. Amis et adversaires du pouvoir ont hâte d'en connaître les données et les journalistes s'en disputent le texte pour le fournir en premier à leur journal.

Pourtant, la récitation de ce document austère intéresse médiocrement une bonne partie de l'assistance conviée à ce grand lever de rideau législatif.

On aura reconnu parmi cette dernière classe, ces dames et ces demoiselles venues surtout pour être vues. Car une ouverture de session entraîne une bonne part de mondanité.

La cérémonie, toujours enveloppée d'apparat, recrute son cortège de matous. L'affaire prend l'allure d'une foire aux modes qu'il ne faut pas manquer, à peine d'y mettre le gros prix. De là une course aux invitations auprès des personnages politiques. Le marathon est déjà commencé sur les deux collines où l'on s'apprête à s'asseoir.

Les députés subsistent en ce moment un assaut de demandes. Toute électrice qui s'attribue un peu d'importance sollicite son carré de carton gravé qui lui vaudra l'inestimable plaisir, au moins une fois dans sa vie d'exhiber son meilleur chapeau devant le gouverneur assis dans son grand fauteuil rouge. Cela profite au commerce de l'habillement, car Monsieur qui accompagnera évidemment Madame, devra lui aussi arborer quelque chose de neuf.

Tout ce beau monde — ou qui se croit tel — prendra place un peu avant le moment solennel — 3 heures — sur les sièges que lui a assignés le chef du protocole, suivant un ordre de préséance très rigoureux contre lequel toute protestation n'annonce à rien. Il arrivera finalement de lamentables déconvenues. Madame X séchera d'envie à

la vue de sa vieille rivale, Madame Z, qui occupe un fauteuil plus honorable à l'avant de la pièce, parmi les invités d'honneur.

Un silence se produit. Le gouverneur entre, tout chamarré de décorations. Les ministres de la Couronne l'escortent, car, suivant la maxime britannique: le Roi n'agit jamais seul.

Le gouverneur lit dans les deux langues le papier qu'on lui a préparé. Puis, son rôle étant accompli, il se retire sans autre parole. Le cérémonial a duré une petite demi-heure.

Les élégantes spectatrices venues de loin et pour plus longtemps attendent en vain un autre article au programme. Il ne reste d'autre ressource aux invitées qu'à jeter un dernier regard sur les toilettes de leurs rivales... à se résigner à quitter les augustes lieux.

Tant de dérangement et de dépenses pour si peu. Mais on pourra toujours se vanter auprès de ses voisins du village qu'on a vu ça, et amplifier sur la réalité.

Et puis, sans un peu de snobisme et de vaine curiosité, le rite de l'ouverture manquerait de l'éclat dont on veut entourer les premières d'une session.

L. R.

#### Blocs-notes

##### UNRRA et gâchis

Une dépêche de Rome, il y a une semaine environ, faisait connaître la très grave accusation que S. S. le Pape Pie XII, à l'occasion d'une allocution à un groupe de journalistes des Etats-Unis reçus en audience, portait à propos de la distribution des secours aux victimes de la guerre en divers pays d'Europe. Sa Sainteté avait dit que la distribution avait été subordonnée dans quelques pays au prix de l'adhésion à un parti politique.

Les journalistes qui ont reçu ce message ont compris — bien que l'allocation papale n'ait pas précisé — qu'il s'agissait de secours, sous formes d'aliments et de fournitures de toutes sortes, offerts par l'Amérique par l'entremise de ce organisme créé sous les auspices des Nations Unies et que l'on connaît sous la désignation abrégée UNRRA.

L'accusation portée par le Saint-Père est d'une telle gravité qu'elle exige, de la conscience internationale, de la conscience du monde, une enquête complète, approfondie.

Se fera-t-elle? Il semble en tout cas que le gâchis dans l'oeuvre de miséricorde matérielle de l'UNRRA n'ait pas commencé en Europe, mais bel et bien en terre d'Amérique.

Au milieu de la semaine dernière, l'Agence Associated Press mandait de Washington qu'une commission du Sénat entreprenait une enquête à propos d'une robe offerte à l'UNRRA pour le secours en Europe et que l'on a repêché dans le commerce aux Etats-Unis. Les journaux de là-bas ont reproduit cette nouvelle de l'A.P., mais il ne semble pas en avoir encore été fait mention dans la presse du Canada.

Le cas a pourtant son intérêt. Nous traduisons la partie principale de la dépêche, telle que parue dans le *Sun*, de New-York: "Le sénateur Young (rep. du Dakota N.), a fait part au Sénat de l'histoire de la robe et il a ajouté que la commission sénatoriale des dépenses doit faire enquête à ce sujet. Il a donné lecture d'une lettre dans laquelle Dick Forkney, journaliste de Langdon, D.N., relate les faits:

"Mme Lars Midjaas, de Fairdale, D.N., a donné la robe, en janvier dernier, après y avoir attaché un billet à l'intérieur de la manche. La robe fut ensuite envoyée à un dépôt de cueillette, à Grand Forks. Plus tard, Mme Midjaas a reçu une lettre de Mme Elisabeth Oldhouse, de Hazelton, l'apprenant que la robe, portant toujours ce billet attaché à la manche, se trouvait dans un lot de cent robes usagées qu'elle avait achetées au prix de 18 cents chacune après en avoir vu l'offre dans une annonce publicitaire."

Forkney donne le nom du vendeur, la maison V. Portnoy, de Chicago, qui fait du commerce postal. Nathan Portnoy, le propriétaire, dit qu'il ne peut expliquer ce cas particulier, mais que sa maison achète des marchandises de seconde-main par tout le pays. Peut-être cette robe usagée a-t-elle été donnée à quelque société de charité qui plus tard a pris les meilleures robes pour les envoyer en Europe et qui a vendu les autres, a-t-il dit à un reporter de Chicago.

"Un fonctionnaire de l'UNRRA, qui s'est occupé de la distribution

Lettre d'Europe

La France transformée... Quatrième République ou troisième République réformée ?

Une question d'histoire et de droit constitutionnel — Quelques caractéristiques de la France transformée — Métropole et France d'outre-mer

(par Alcide Ebray)

Le 30 décembre 1946. L'adoption par le peuple français, le 13 octobre, du second projet de Constitution voté, le 29 septembre, par la seconde Assemblée nationale constituante, l'élection, le 10 novembre, de la première Assemblée nationale instituée par cette Constitution, la désignation, le 23 novembre, des membres du collège chargé d'être le Conseil de la République, la réunion, le 24 décembre, de ce Conseil, ont mis fin au provisoire dans lequel la France se trouvait depuis la libération. Il est vrai que le président de la République ne sera élu par les deux Chambres que dans le courant de janvier. Mais, comme la date du 24 décembre est celle de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, elle marque aussi le début de ce qu'on appelle couramment la IVe République.

Mais, tout d'abord, une question se pose, qui est moins obscure, moins purement théorique qu'elle pourrait le paraître. Est-ce une quatrième République qui débute dans l'histoire de la France, comme on l'admet généralement, et comme le langage adopté semble le confirmer? Ou bien s'agit-il simplement d'une réforme de la troisième République?

Si cette question n'est pas oiseuse, parce que de caractère simplement théorique, et encore aujourd'hui elle est importante en ce qu'elle concerne le jugement qu'on aura à porter sur le régime de Vichy, symbolisé par le nom du maréchal Pétain. Un des chefs d'accusation contre ce régime c'est qu'il aurait supprimé la République. Or, l'Assemblée nationale de Vichy avait donné au maréchal Pétain l'autorisation de modifier, par une nouvelle Constitution la structure de la République, mais non de la supprimer. Si donc il ne l'avait pas supprimée, si le nouvel ordre de choses n'était que la troisième République réformée, ce grave chef d'accusation tomberait.

Pour les Français, il n'y a eu dans leur histoire que trois régimes concurrents, et encore aujourd'hui ils n'en conçoivent pas d'autre que ces trois: la Monarchie, la République et l'Empire. Supprimer l'un quelconque de ces trois régimes, cela équivaut pour eux à le remplacer formellement par l'un des deux autres. La Monarchie traditionnelle avait été formellement remplacée, au temps de la Révolution, par la première République. Celle-ci avait été formellement remplacée, en 1804, par le premier Empire, remplacé lui-même en 1815 par la Monarchie restaurée. Les transformations de 1848, 1852, 1871, avaient marqué également le remplacement de la Monarchie, sous sa forme orléaniste, par la seconde République, puis de celle-ci par le second Empire, puis de celui-ci par la troisième République.

La première République, — ceci est à retenir, — avait affecté trois formes différentes: la République simplement parlementaire, le Directoire et le Consulat. Elle avait connu plusieurs Constitutions différentes, ce qui prouve qu'un changement de Constitution ne signifie pas un changement de régime. Sous le régime de Vichy, la troisième République n'a été remplacée ni par la Monarchie, ni par l'Empire. D'après la conception française, elle n'a donc pas été supprimée. Elle avait pris simplement une nouvelle forme, comme la première avait pris la forme du Directoire, puis celle du Consulat.

Telle est la raison pour laquelle on peut discuter au point de savoir si l'ère nouvelle qui s'ouvre pour la France est celle d'une quatrième République, ou celle de la troisième République réformée. Le fait, par le maréchal Pétain, d'avoir donné à la République le nom d'Etat français ne signifiait pas sa suppression, il y a même une opinion, assez répandue, d'après laquelle cette appellation n'était pas malheureuse. Les Français ne seraient pas divisés par une question de mots. D'autre part, les institutions projetées par le maréchal pour l'Etat français n'avaient aucun caractère obligatoire et définitif en ce qui concerne l'avenir. D'aucuns prétendent, il est vrai, que le maréchal Pétain avait l'arrière-pensée d'en arriver à supprimer la République et à la remplacer par l'un des deux autres régimes connus des Français. C'est là une simple supposition qui n'a aucune valeur à l'égard du maréchal.

Pour conclure, on pourra continuer à parler de la quatrième République, puisque le pli en est pris.

Avis de décès

GARIEPY. — A Montréal, le 26 janvier 1947, à l'âge de 77 ans, est décédé Antoine Gariepy, autrefois de la Banque Canadienne Nationale. La dépouille mortelle est exposée aux Salons D. A. G. G., 5610 rue Sherbrooke ouest, N.D.G., service funéraire sera célébré en l'église Notre-Dame de Grâce, angle boulevard Décarie et avenue Notre-Dame de Grâce, mercredi le 29 courant, à 9 heures. L'inhumation aura lieu sitôt après au cimetière de Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNIERE. — A Montréal, le 25 janvier 1947, à l'âge de 70 ans, 11 mois, est décédé Léon, Père Hermann Bourbonnière, O.P. (Dominicain), fils de feu Jacques-Hilaire Bourbonnière et de feu Jessie Courchesne. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant, le corps funéraire partira du monastère des Dominicains, no 5373 avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 heures. Inhumation à St-Hyacinthe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

discutée. Mais il est possible que, avec le temps, l'institution référendaire soit développée et complétée. Cependant, il est peu probable que la France aille jusqu'à admettre l'initiative populaire, cette institution semblant être essentiellement suisse.

En matière de politique coloniale aussi, le nouveau régime a innové dans le sens de plus de liberté accordée au peuple. Toutefois, on ne distingue pas encore exactement comment la pratique correspondra à la théorie, ni s'il sera possible de passer de l'ancien ordre de choses au nouveau sans qu'il en résulte des complications d'exécution, et même des troubles.

De là est résulté le réveil des guerres mondiales, les populations "indigènes" soumises aux puissances coloniales, notamment en ce qui concerne la France, avaient manifesté la prétention d'être moins étroitement soumises à leurs métropoles respectives, et même de devenir indépendantes. Elles se prévalaient du principe du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" qui avait été formulé par le président Wilson. Elles faisaient valoir aussi les services qu'elles avaient rendus à leurs métropoles en prenant part effectivement à la guerre contre l'Allemagne et ses alliés. On a même prétendu que, au contact de leurs maîtres en Europe, ces "indigènes" avaient perdu quelque chose de leur respect pour ces maîtres.

De là est résulté le réveil des populations des colonies et les complications avec lesquelles sont aux prises la France, l'Angleterre et la Hollande. En ce qui concerne la France, c'est le général de Gaulle, alors qu'il n'était encore que le chef de la Résistance, qui a pris l'initiative d'une politique nouvelle comportant de nouveaux droits pour les indigènes, notamment en matière électorale. Il a fait dans le discours qu'il a prononcé à Brazzaville, au Congo français, devenu chef du gouvernement, il a commencé à réaliser cette politique. Les auteurs de la nouvelle Constitution ont parachevé son œuvre.

Il y a d'abord un changement de terminologie destiné à faire oublier le régime colonial. Il n'y a plus de ministre des colonies, mais un ministre de la France d'outre-mer. Il n'y a plus non plus de colonies, celles-ci étant devenues soit des départements, comme la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, l'île de la Réunion, soit des territoires d'outre-mer, comme Madagascar et les autres colonies, soit des Etats associés, comme les pays de protectorat. Quant à l'Algérie, elle continue à être considérée, — fiction géographique et administrative, — comme faisant partie du territoire métropolitain sous la forme de trois départements.

Il n'est plus question d'"indigènes", mais d'"autochtones", ce qui précise, pour ceux auxquels on applique ce terme, leur droit au pays qu'ils habitent. Cependant, en Algérie il n'y a pas égalité complète: la population est en encore divisée en citoyens et en non-citoyens et étant classée en deux collèges électoraux distincts.

Ce qu'on appelait l'Empire français, par analogie avec l'Empire britannique, est devenu l'Union française, qu'on compare volontiers au Commonwealth des Nations britanniques, association de nations égales entre elles. Mais il s'en faut de beaucoup que les parties composantes de l'Union française aient, vis-à-vis de la métropole et vis-à-vis les unes des autres, le même degré d'indépendance que cela est le cas au sein du Commonwealth britannique.

Le président de la République est le président de l'Union française, laquelle comprend la France métropolitaine et la France d'outre-mer. Le Parlement français conserve des droits de législation dans la France d'outre-mer. Quant aux deux organes qui représentent spécialement cette France, le haut Conseil et l'Assemblée de l'Union, ils ont un rôle consultatif plutôt que délibératif.

Il n'est donc pas surprenant que les autochtones d'outre-mer ne soient pas complètement satisfaits du régime nouveau qui leur est octroyé comme un grand bienfait. Au cours de la discussion de la Constitution, un député musulman d'Algérie, M. Ferhat Abbas, a dit que le projet d'Union française "codifiait un néo-colonialisme aussi dangereux que le colonialisme d'hier". Puis il a prétendu que "la politique coloniale de la IIIe République avait été l'une des principales tares du régime d'avant-guerre".

Il n'en est pas moins vrai que le régime colonial nouveau constitue un progrès par rapport au précédent; mais il faudra l'élargir et le perfectionner, si l'on veut qu'il ait pour les autochtones la même valeur que le régime britannique.

Il convient de signaler que, en France comme en Angleterre, ce sont les partis de gauche qui se montrent les plus favorables à l'émancipation des autochtones. Au cours de sa déclaration sur les très graves événements d'Indochine, M. Léon Blum, président so-

Chevaliers de Saint-Grégoire



M. LOUIS CODERE. A son retour de son voyage "ad limina", S. Exc. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, a annoncé que 3 citoyens de son diocèse avaient été nommés chevaliers de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. L'évêque de Sherbrooke a mentionné les noms de M. Edouard Boisvert et M. Louis Codere, de Sherbrooke, et M. Alphonse Cauchon, de Lac-Mégantic.

cialiste du gouvernement, a dit que le rôle colonial de la France devrait cesser quand les populations colonisées seraient à même de se gouverner elles-mêmes. C'est un principe tout nouveau. Peu auparavant, au Parlement anglais, M. Attlee, premier ministre travailliste, avait dit, à propos de la Birmanie, que la Grande-Bretagne devait désirer que toutes les parties composantes du Commonwealth lui restassent attachées, mais qu'elle ne devait pas les y forcer. C'est l'opposé de la formule de M. Winston Churchill: "What we have we hold."

Si les autochtones d'outre-mer se sont vu accorder quelques satisfactions, les autochtones de la métropole, par contre, ont vu s'évanouir, avec le nouveau régime, certaines espérances que le régime Pétain leur avait fait concevoir.

Il s'agit du régionalisme. Le régime Pétain avait entrepris de mettre fin à l'extrême centralisation et à l'unification de la France métropolitaine. Reconstituer les régions naturelles dont elle se compose et les doter de quelque autonomie, tel était le but poursuivi. C'était un peu l'idée de Charles Maurras, pour qui le roi de France devait être le président des Républiques françaises. De cela il n'est plus question avec le régime nouveau. L'article premier de la Constitution est ainsi conçu: "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Or, on sait ce que les partis de gauche, depuis la grande Révolution, entendent par "indivisibilité". C'est l'unification et la centralisation.

A quoi aboutira l'application de la Constitution de 1946? On s'était plaint que celle de 1875 eût créé un état d'instabilité voisin quelquefois de l'anarchie. On avait souvent parlé de la réviser, mais on avait toujours eu peur de faire un saut dans l'inconnu. On suggérait d'augmenter les pouvoirs du chef de l'Etat vis-à-vis du Parlement. D'autre part, on demandait au Sénat, qui était en droit la première des deux Assemblées législatives, de faire un usage plus énergique de ses prérogatives vis-à-vis de la Chambre des députés. Mais la Chambre haute se laissait intimider par le reproche d'être issue du suffrage restreint, et elle baissait souvent pavillon devant la Chambre basse.

Allait-on, en 1946, reviser la Constitution de manière à obvier à cette double imperfection? On l'a révisée, mais dans un sens tout opposé de telle manière que cette double imperfection a été accentuée plutôt qu'atténuée.

L'Assemblée nationale, qui remplace l'ancienne Chambre des députés, est plus puissante vis-à-vis du pouvoir exécutif. Quant au Conseil de la République, qui remplace l'ancien Sénat, il est privé de tout pouvoir effectif, n'ayant plus qu'un rôle consultatif. C'est ce qui a fait dire à M. Paul Reynaud, ancien président du Conseil, que le Conseil de la République était une "force" et que la nouvelle Constitution "diminuait les pouvoirs de l'exécutif, alors qu'il fallait les augmenter".

Le général de Gaulle continue, contre cette nouvelle Constitution, la campagne qu'il avait ouverte par son discours de Bayeux. Mais, comme il ne veut être ni député, ni président de la République, on ne voit pas à quoi son action purement oratoire pourra aboutir. M. André Philip a émis ce jugement: "Les institutions seront ce que feront les hommes qui les perfectionneront". Or, les opérations parlementaires qui ont eu lieu pour la désignation du chef du gouvernement ont montré que ces hommes, répartis en groupes rivaux, étaient trop divisés pour agir rationnelle-

La température

Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval: Région de Montréal: Beau et doux aujourd'hui. Pluie intermittente, neige ce soir. Plus froid demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 34 et 40.

Régions d'Ottawa, des Laurentides et du St-Maurice: Beau puis couvert. Pluie intermittente. Plus froid demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Ottawa: 32 et 38; dans les Laurentides: 30 et 38; dans St-Maurice: 28 et 38.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est: Plus clair cet après-midi. Beau demain, puis couvert avec pluie. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 30 et 38; à Sherbrooke: 30 et 42.

Région du Lac-St-Jean: Nuageux aujourd'hui et demain. Pluie demain. Doux aujourd'hui et demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Chicoutimi: 24 et 36.

CALENDRIER

Janvier 1947. Mardi 28 Janvier 1947. S. PIERRE NOLASQUE, confesseur. Lever du soleil, 7 h. 25. Coucher du soleil, 4 h. 50. Lever de la lune, 10 h. 44. Coucher de la lune, 11 h. 50.

Table of the month of January 1947 with days of the week and numbers.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire — Georges Pelletier directeur-gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Association Press ou à l'Agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRESCRIPTIONS 5 CHIMISTES à votre disposition. Service rapide. SERVICE JOUR et NUIT. PHARMACIE MONTREAL. Charles Duquette, propriétaire. HA. 7251.

Vichy Supreme Une Limonade Gazeuse PURGATIVE. Eau de Vichy pure aromatisée au citron. J. ALFRED OUMET, 84 EST, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Réunions-Conférences

Engineering Institute (Junior Section) — Conférence de M. le Dr J.-S.-A. Bois, à 8 h. 15, à 2050, rue Mansfield. Sujet: "How to Train Your Mind."

McGill University Student Labor Club. — Causerie de Mlle Madeleine Parent, à 5 h., à l'université McGill. Sujet: "Quebec Labor Faces Dupressis."

Le Petit Salon du Bon Parler Français. — Soirée mixte, à 8 h. 30, au salon "E" de l'hôtel Windsor. Conférence de M. J.B. Nowlan, intitulé "Chose du temps."

Lundis des Sagittaires. — Dernière conférence de M. Maurice Gagnon, dans la série sur l'initiation à l'histoire de l'architecture. A 8 h. 30. Sujet: "Les Loui" et l'architecture moderne."

Cours de Technologie. — Par M. Paul Riou, à 4 h. 30, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Entrée libre.

Cours d'administration industrielle. — Cours de M. Marcel Allard, à 8 h., à l'amphithéâtre de l'Ecole Polytechnique, sous les auspices de l'Institut d'information industrielle de la Chambre de Commerce. Sujet: "Le produit."

Cours d'histoire contemporaine des peuples slaves. — Par M. Oscar Halecki, à 7 h. 45, à la faculté des Sciences sociales de l'université de Montréal.

Lundis littéraires et Club Olympique. — Conférences de Mme Juliette St-Mars-Gauvreau et de M. René Demers, à 1378 est, rue Ste-Catherine.

Association des commissaires industriels. Réunion annuelle, à l'hôtel Windsor.

Montreal Camera Club. — Causerie de M. le Dr J.F. Burgess, à 8 h. 30, à 1410, rue Guy. Démonstration de films en couleurs sur les fleurs.

Légion Canadienne. — Réunion

Dans les trois Amériques

Le fondateur de la J.O.C. a fait cet été, comme on le sait, une randonnée dans l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Chargé par le Souverain Pontife lui-même d'exposer la situation des jeunes ouvriers et les meilleurs moyens de leur venir en aide, il a prononcé maintes conférences, présidé des semaines d'étude, conversé avec les chefs de l'Eglise et les dirigeants de la jeunesse travailliste.

De retour en Europe, après un voyage de deux mois, le chanoine Cardijn a raconté brièvement les grandes étapes de cette randonnée et ses principales impressions. L'Ecole Sociale Populaire a cru que ce récit serait goûté au Canada. Elle vient de le publier dans une plaquette qui contient aussi deux causeries du grand apôtre, l'une aux prêtres de Montréal, l'autre à la J.O.C. de New-York, la veille de son départ. Cette brochure dont la couverture est ornée d'une photographie très vivante du chanoine Cardijn se vend 10 sous au comptoir, et 12 sous par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR". OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ A.L. DUPONT LITE.

L'Histoire de notre Famille. L'INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN. A TIRAGE UNIQUE, l'Album de généalogie familiale... acquiert avec les ans l'inestimable valeur d'un bien sacré.



Le mont Mayon, dans l'île Luzon, aux Philippines, est de nouveau en éruption. Cette photo a été prise il y a quelques jours alors que le volcan crachait la lave et la fumée.

Table with 2 columns: Country/Region and Price. Includes Canada (South, Montreal and Quebec), Europe, and Hebdomadaire.

Demain: PLUIE, PUIS PLUS FROID. MAXIMUM et MINIMUM: Aujourd'hui maximum, 40. Minimum, 20.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Faits divers

Quatre-vingts morts dans une douzaine d'accidents d'aviation

La cantatrice Grace Moore et le fils du prince héritier du trône de Suède trouvent la mort au Danemark — Huit des accidents se produisent aux Etats-Unis — Les meurtriers de M. Feigenbaum, assassiné à Montréal, samedi, sont encore au large — Les morts violents dans l'est du Canada

Au cours de la troisième semaine de l'année, la plus douloureuse jusqu'ici en vies humaines, une douzaine d'accidents d'aviation se sont produits, en Danemark, en Allemagne, en Angleterre, en Chine et aux Etats-Unis. On enregistre plus de 80 morts et des blessés.

Au Danemark

Copenhague, Danemark, 27 (A.P.) — Un avion DC-3 de la Royal Dutch Airline, K-L.M., dirigé par M. G. J. Geysendorfer, 54 ans, le pilote des pilotes de la compagnie, un publiciste du Baltimore Sun, de 1927 à 1930, et ancien pilote privé de Van Lear Black, avait à peine pris son vol, jusqu'à une altitude de 150 pieds, qu'il s'est écrasé sur l'aéroport de Copenhague. "Dane-mark" et a pris feu. Les seize voyageurs et les six membres d'équipage sont morts sur-le-champ. Parmi eux, avaient pris place la célèbre cantatrice Grace Moore, âgée de 45 ans, et le prince suédois Gustave-Adolphe, 40 ans, fils du prince héritier Gustave-Adolphe (64 ans). Mme Moore, femme de Valentin Pazera, qui est présentement en convalescence à Moulins, en France, venait de donner un concert devant un auditoire de 4,000 personnes à Copenhague. Le second héritier du trône, actuellement occupé par le roi Gustave-Adolphe, un vieillard de 88 ans, sera dorénavant le prince Carl-Gustave, un enfant de huit mois; fils unique d'une famille de cinq. Le prince était né le 22 avril 1906, et avait épousé la princesse Sibylle de Saxe-Cobourg-Gotha. Sa mère avait été la princesse Margarete de Connaught. Ses quatre filles se nomment les princesses Margaretha, Brigitta, Désirée et Christina.

Les cadavres des victimes étaient si horriblement calcinés et mutilés qu'on pouvait à peine les distinguer. La chute de l'appareil entraîna la mort de douze autres personnes qui se trouvaient sur le sol. (34 morts en tout). Mme Moore et son mari avaient échappé à la mort le 16 décembre 1946, lors d'un désastre ferroviaire survenu près de Lumberton, en Caroline du nord, alors que 73 personnes y perdaient la vie.

Autres accidents d'aviation

(Par la Canadian Press). — Des rapports en provenance de Chungking annoncent aujourd'hui qu'un avion passager de la Corporation nationale chinoise de l'aviation vient de s'écraser, entraînant dans la mort ses 18 occupants, dans la province méridionale de Szé-Chouan, lors d'un voyage de Canton à Chungking.

Samedi, douze personnes, pour la plupart des religieux missionnaires, se dirigeant vers l'Afrique orientale, sont mortes dans l'écrasement d'un avion à l'aéroport londonien de Croydon.

Quatre hommes d'équipage ont perdu la vie lorsque l'appareil dans lequel ils voyageaient est tombé sur le sommet d'une montagne, près de Hong-Kong. Ils transportaient une cargaison de deux millions en pièces d'or.

Un appareil Mosquito, de la R.A.F., tombé près de Kirby Fleetman, dans le Yorkshire, en Angleterre, samedi, a causé la mort de deux membres de l'équipage.

Dans un autre accident aérien, la chute d'un appareil de transport de l'armée des Etats-Unis, à 60 milles au sud de Hambourg, Allemagne, le pilote a subi des blessures mortelles.

Un avion particulier de sept places, transportant cinq hommes, qui revenaient d'une assemblée de géants-vendeurs de district de la Machine Corporation des Etats-Unis, tenue à Lebanon, Indiana, a donné contre une grange, près de Rensselaer, également dans l'Indiana. Tous ont été tués.

bandits qui n'avaient pas eu le temps de lui barrer la route, pendant son sang-froid, lui transperça l'abdomen de part en part et l'atteignit à la main et à la cuisse droite. Le malheureux succomba à ses blessures vers 2 h. 30, dimanche matin, à l'hôpital Général, où il avait été transporté par deux constables de la radio-police, une demi-heure après l'attentat.

La victime, qui avait déjà survécu à un attentat semblable il y a trois ans, n'est pas tombée immédiatement après avoir reçu la balle fatale à l'abdomen. Elle a pu se rendre en titubant jusque chez un de ses amis, Harry Mendelson, qui tient également un magasin de bric-à-brac au No 61 ouest, de la rue Craig. N'ayant pas encore senti la gravité de ses blessures, M. Feigenbaum demanda à son mari d'avertir sa femme et d'appeler la police.

Les policiers, que des passants, ayant entendu des coups de feu, avaient déjà avertis, sont arrivés sous l'effet d'une violente colère et de dépit, lorsque le vieillard est refusé de répondre aux ordres qu'on lui donnait.

Hier, trois suspects avaient été arrêtés et étaient encore détenus par l'escouade des meurtriers, dirigée par le capitaine Georges Allain. Ils ont été longuement interrogés, mais la police n'a pas fait connaître le résultat de l'examen. Les recherches se poursuivent ce matin, par toute la ville.

Ce matin, un jury, en Cour du coroner, a tenu, en absentia, une ou plusieurs personnes responsables du meurtre du regrattier Léon Feigenbaum.

Les morts violentes au Canada

(Par la Presse Canadienne) — Toronto a été le théâtre de six des 11 morts violentes survenues dans l'est du Canada, durant la fin de semaine. Trois des décès sont survenus à la suite d'accidents qui s'étaient produits il y a déjà quelque temps. Trois des morts de Toronto sont dues à des accidents de circulation, tandis qu'une personne mourait d'asphyxie par le gaz d'éclairage, une autre des suites d'une chute d'un toit; la sixième personne est morte après avoir été frappée par une automobile.

Maurice Prévost a été mortellement frappé par une balle, dans un camp de bûcherons, à 55 milles au nord de North Bay, Ont.

Norman Hill, 64 ans, a été trouvé étranglé à mort, sur sa ferme, dans le village de Cameron, non loin de North Bay. Il était malade depuis plusieurs jours.

John Juul, 55 ans, a été tué, samedi avant-midi, lorsque le camion qu'il conduisait a frappé un train à une traverse à niveau, près de London, Ont.

John Whynot, 39 ans, s'est noyé à Liverpool, N.-E., dans une cage à pêcher les huîtres, où il s'était trouvé emprisonné.

Deux suspects relâchés

La Gendarmerie royale et la police municipale, qui font enquête pour retrouver les deux voleurs du précieux film sur le cancer (de l'Université McGill), ont remis en liberté deux suspects qui n'ont pas été identifiés par les internes de l'hôpital Victoria. Les deux voleurs, que l'on recherche encore, avaient été vus peu de temps avant la représentation du film, filant dans un corridor sur lequel donne la porte de la salle de projection. La police a de nouveau exprimé l'avis qu'il ne s'agissait pas dans cette affaire d'un vol par des agents étrangers, mais d'un simple cambriolage.

Nouveau vol de camera

Imitant le vol du film de l'hôpital Royal Victoria, survenu la semaine dernière, Arthur Hardy, dont on ne mentionne pas l'adresse, a tenté de s'emparer d'une camera estimée à \$40, à l'hôpital Général. L'auteur de ce vol a été pris et a avoué sa culpabilité. Il n'a pas voulu expliquer les raisons de son larcin. Il recevra sa sentence jeudi.

Il se rend au sixième coup de feu

Les agents Chariand et Barrette, de la radio-police, ont tiré six coups de feu, au cours d'une chasse à l'homme, avant que le fuyard, Jean Nault, 21 ans, 5639 rue Angers, ne fût déniché d'un hangar où il s'était réfugié. Le jeune homme, qui avait été vu en train de forcer la porte d'un magasin de Ville-Emard, fut pourchassé à partir du no 5599 de la rue Hadley, et

ce n'est qu'une demi-heure plus tard, environ, qu'il se rendit. Il portait un revolver de calibre 22, chargé de cinq balles.

Exploit de cambrioleurs

Rien n'est à l'épreuve de certains voleurs. Durant la nuit de samedi à dimanche, des bandits sont parvenus au cinquième étage de l'édifice Balfour, 3575 boul. Saint-Laurent, en se servant, comme d'un pont, d'une échelle suspendue au-dessus du vide. Ils étaient montés sur un édifice adossé de quatre étages. Ils ont cambriolé pour une valeur de \$2,000 d'effets rares, prises dans les ateliers de "Titte Brand Clothing Co."

Quatre arrestations à la suite d'une bataille de rue

Une autre bagarre a éclaté, à l'angle du boul. Saint-Laurent et de l'avenue Mont-Royal, samedi soir. Un manifestant a eu une jambe fracturée et quatre arrestations ont été opérées par les policiers accourus pour disperser la foule. On ne connaît pas la cause du combat royal qui s'est déroulé à cet endroit.

Deux policiers blessés dans une bagarre

Le sergent Gérard Ferron et l'agent Armand Gagnon, du poste de police no 20, sur l'avenue Laurier, ont été légèrement blessés, vers 2 heures, hier matin, au cours d'une bagarre qui tentaient de réprimer. L'un des agents a dû tirer un coup de feu pour effrayer la foule et rétablir l'ordre. C'est à la porte de la salle de danse Rialto, à l'heure de la fermeture, que la bagarre éclata, lorsqu'un individu, prétendant s'être fait voler ou échanger ses galoches, se mit à accuser tel ou tel. Lorsque les deux policiers ci-haut mentionnés tentèrent de disperser la foule, certains des manifestants les malmenèrent avec violence. C'est alors qu'un coup de feu fut tiré. La foule s'écoula rapidement. L'arrivée des renforts de la police que des passants plus pacifiques avaient appelés. On a arrêté une personne.

Température moyenne à Montréal

Cependant que l'Europe grelotte sous le froid, la fin de semaine, dans l'est du Canada, a été particulièrement douce et marquée de chutes de pluie intermittentes.

L'aéroport de Montréal prédisait, ce matin, que la température demeurerait douce toute la journée, soit environ 40 degrés au-dessus de zéro. Le ciel est clair.

Une veuve trouvée morte

Mme Angéline Mallette, une veuve de 75 ans, vivait seule à 1433, rue Saint-Timothée. Comme la maison semblait déserte depuis quelque temps, des voisins ont alerté la police. Le sergent-détective Jean Gauthier s'y est rendu, vers 1 h. hier après-midi, et a dû enfoncer la porte pour y pénétrer. Il trouva la septuagénaire assise dans un fauteuil. La mort semble remonter à une semaine. Le cadavre a été transporté à la morgue.

Séisme au Salvador

San-Salvador, au Salvador, 27 (A.P.) — Un séisme a tué une personne et causé de grands ravages, vendredi soir, dans l'est du Salvador, un petit Etat sis à l'ouest du Honduras et au nord du Nicaragua, en Amérique centrale. Des édifices ont été endommagés et les services d'utilité publique interrompus, selon des rapports en provenance de Puerto la Union.

Accident de la route

Québec, 27 (D.N.C.) — M. Majella Plante, de Québec, était cette nuit dans un état très critique à la suite d'un accident de la route, survenu au coin des rues de la Canadière et de la Capricieuse, samedi soir, vers 7 heures.

M. Plante, âgé de 38 ans, a les deux poignets, les deux jambes et la cuisse droite fracturées. Il souffre aussi de plusieurs blessures à la tête et de nombreuses contusions par tout le corps.

M. Plante revenait chez lui dans un autobus et descendait à la rue de la Capricieuse. Il a été frappé par un camion.

Il saute du 86e étage

New-York, 27 (A.P.) — David-H. Gordon, Jr, 28 ans, s'est jeté dimanche du haut du 86e étage de l'"Empire State", et dans la chute, son corps est tombé sur une femme qui marchait sur le trottoir à ce moment.

La femme, Mme Mervin-S. Coover, 51 ans, de Ames, Iowa, est dans un état critique à l'hôpital. Elle souffre d'une fracture du cou et de blessures aux bras.

Selon la police, Gordon a fait le plongeon de 1,000 pieds de l'édifice le plus élevé du monde, après avoir dit à l'officier de marine James Lambert, un autre visiteur sur la terrasse d'observation: "Je vais me jeter en bas".

A l'Université — Visite de Son Eminence le cardinal Spellman

C'est la première visite du prélat à Montréal — C'est aussi la première fois qu'un prince de l'Eglise visite l'université de la montagne

Le cardinal François Spellman, archevêque de New-York, de passage à Montréal pour une seule journée, était hier, l'hôte de l'université de Montréal, et en particulier de son recteur, Mgr Olivier Maurault, de son vice-recteur, M. le chanoine Georges Deniger, du surintendant des bâtiments, M. Roland Bureau, l.c., et de l'assistant de ce dernier, M. Bernard Perrault. Le prélat était accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Christopher J. Weldon.

Après avoir parcouru les diverses divisions universitaires, fait connaissance avec les laboratoires, la bibliothèque, les chaufferies, l'amphithéâtre, le hall d'honneur, le cardinal revint au grand salon où, mit sa signature au livre d'or. Ceux qui l'accompagnaient firent de même.

"J'estimais beaucoup le cardinal Villeneuve, dit Mgr Spellman au représentant du Devoir. Je lui ai rendu visite plusieurs fois à l'hôpital de la Miséricorde, à New-York, et je l'ai accompagné à la gare lors de son départ pour la Californie."

"C'est votre première visite à Montréal?"

"Oui, et je regrette de n'avoir que la journée pour voir votre ville, dont cette université n'est pas le moindre orgueil."

"Avez-vous pu vous rendre jusqu'à Ste-Anne de Beauré?"

"J'y suis allé en effet, et j'ai trouvé la basilique magnifique, tout comme l'abbaye Saint-Joseph, où j'ai pu dire ma messe, ce matin."

C'était la première fois qu'un prince de l'Eglise visitait l'Université de la montagne.

Le cardinal visita ensuite le couvent de Jésus-Marie, boulevard du Mont-Royal, dont les religieuses ont une maison à New-York, puis il se rendit à la maison-mère des sœurs de la Miséricorde, à Cartierville. Mgr Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, et Mgr Maurault l'accompagnaient dans cette visite.

Le distingué prélat a aussi visité la maison-mère des Dames de la Congrégation.

Le cérémonial de Mgr Spellman, M. l'abbé Weldon, qui parle un excellent français, a été heureusement nous rappeler qu'il a été le confrère de M. le chanoine Georges Deniger, au collège de Montréal, où il étudia de 1918 à 1924.

Une invitation au cardinal

Québec, 27 (D.N.C.) — S. Em. le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, a été invité par les Pères Rédemptoristes à présider la solennité de la fête de Sainte-Anne, le 26 juillet prochain, à la basilique de Sainte-Anne de Beauré. Il a déclaré qu'il lui serait très agréable de se rendre à cette invitation et qu'il donnerait sa réponse définitive en mars. Le cardinal Spellman a célébré, samedi matin, sa messe dans le grand sanctuaire de l'Amérique du Nord, où depuis une cinquantaine d'années, des millions de pèlerins américains se viennent prier.

Hôte des Pères Rédemptoristes depuis vendredi après-midi, le cardinal Spellman est revenu à Québec sur la fin de l'avant-midi du samedi, pour être reçu à déjeuner au Cercle Universitaire, par S. Exc. Mgr G.-L. Pelletier, vicaire capitulaire de Québec. Il a quitté Québec samedi soir, à 5 heures 50, sur le rapide "Viger" dans un wagon particulier qui fut reconduit par Mgr Pelletier, Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, Mgr Paul Nicole, M. le chanoine Bruno Desrochers et M. C. Lachapelle, son gentilhomme.

Le session provinciale

Préparatifs dans tous les domaines

Québec, 27 (D.N.C.) — La session provinciale de 1947 s'ouvrira mercredi le 12 février. Les préparatifs sont considérables dans tous les domaines. Déjà le premier ministre a annoncé que le travail législatif se poursuivait à grande allure, et que tous les projets de loi ministériels seraient prêts à temps, c'est-à-dire que rien, du côté du gouvernement, ne viendrait retarder les débats.

Parmi les signes avant-coureurs de la prochaine session, mentionnons l'invasion du Conseil législatif par une armée de nymphes, qui ont entrepris de faire disparaître la moindre trace de poussière. Leur travail terminé à la Chambre haute elles passeront à la Chambre basse.

L'agenda de la réunion du Conseil

Refinement de la dernière portion de notre dette — Condoléances pour la mort du cardinal Villeneuve

On a mis à la poste ce matin, à l'intention des conseillers municipaux, l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil qui doit commencer jeudi prochain, à dix heures du matin. Il se compose de seize items, dont quelques-uns, particulièrement ceux qui ont trait au refinancement d'une autre tranche de la dette de Montréal, ont une grande importance.

L'article 2 de l'agenda demande aux conseillers d'adopter une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de Son Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, inhumé à Québec vendredi dernier.

L'item suivant soumet "un projet de règlement pourvoyant à la conversion d'une partie de la dette de Montréal."

On sait qu'il reste encore une somme de \$109,758,000 dans la dette de Montréal qui n'a jamais été refinancée. Cette dette est payable partiellement en argent canadien et partiellement en argent américain. Les membres du comité exécutif croient que le marché est actuellement très favorable à un refinancement et ils veulent profiter des circonstances. Le comité exécutif demande même la permission de procéder à la vente des nouvelles obligations, le cas échéant, sans avoir à passer par les formalités de l'adjudication publique.

Les articles 7 à 9 ont trait à des expropriations ou à l'acquisition d'immeubles et n'ont que très peu d'importance. L'article suivant, le numéro 10, recommande un octroi de \$10,000 à l'Institut Bruchési de Montréal.

Le 22 octobre 1946, le conseil a voté un octroi de \$15,000 à l'Institut mais cette somme n'a pas été versée au comité exécutif de porter l'octroi à \$25,000 afin de diminuer le déficit annuel.

Le département de la santé a fait enquête et a reconnu que l'octroi est nécessaire et pleinement mérité. Le comité exécutif recommande donc que l'octroi soit porté à \$25,000.

Item no 14 soumet un projet de règlement relatif à l'usage des sifflets des locomotives dans les limites de la ville. Ce règlement a pour but de diminuer un peu le bruit dans la ville.

Nominations provinciales

Quatre nouveaux conseillers en loi du Roi — Professeur de résistance des matériaux à l'École des Beaux-Arts de Montréal

Québec, 27. — Le dernier numéro de la Gazette officielle promulgue les nominations suivantes: M. Hugh H. Turnbull, Harold A. Tansey, pratiquant dans la cité de Montréal, Louis-A. Lapointe, avocat, directeur des services municipaux de la cité de Montréal, et Jean Archambault, de Montréal, tous quatre membres du Barreau de la province, sont nommés conseillers en loi du Roi.

Le Dr E. Ouellette agit comme hygiéniste de district au département provincial de la Santé.

M. Henri Labrecque, de Montréal, a été nommé professeur titulaire de résistance des matériaux à l'École des Beaux-Arts de Montréal.

MM. J.-Ernest Gagnon, marchand, F.-A. Binet, notaire, Edgar Dussault, courtier, Jacques Boucher, avocat, tous quatre de Hull, Alfred Maisonneuve, cultivateur, d'Angers, seront membres de la Commission pour l'érection civile des paroisses du diocèse catholique romain d'Ottawa.

Le rappel d'une loi anti-chinoise

Ottawa, 27 (C.P.) — Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, a annoncé aujourd'hui, que le gouvernement a l'intention de rappeler la loi de l'immigration chinoise. Cette loi a réduit de façon considérable l'entrée des Chinois au Canada, depuis quelques années.

M. King a dit qu'au tout début de la prochaine session un projet de loi sera présenté à cette fin, car le gouvernement chinois considère cette loi d'immigration "comme une loi d'exclusion et de nature discriminatoire contre une autre race et contre un pays ami et allié".

M. King a ajouté que le rappel de la loi aurait pour effet de faire disparaître toute injustice à l'endroit du peuple chinois. Les Chinois seront désormais soumis à la loi générale de l'immigration. Les femmes et les enfants non mariés, vivant en Chine, pourront maintenant rejoindre leurs maris et leurs parents canadiens. Jusqu'ici ils n'avaient pas le droit.

Réunion annuelle des Commissaires industriels

Présidence de M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative économique et touristique — Rapports sur les différentes régions

L'Association des Commissaires industriels de la province de Québec tient aujourd'hui, dans le salon E de l'hôtel Windsor, sa réunion annuelle sous la présidence de M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative économique et touristique de la ville de Montréal.

Au cours de l'avant-midi, des représentants de l'Association dans les différentes régions de la province ont fait rapport sur leur région particulière.

Dans son discours d'ouverture, M. Gratton, après avoir rappelé les débuts de l'Association, a décrit le rôle de celle-ci qui est de voir au développement industriel de notre province.

M. Gratton a dit que les industriels étrangers regardent vers le Canada qui possède de très grandes richesses et où l'on trouve la plus grande sécurité de travail.

Le président a révélé que des centaines de demandes étaient faites par des financiers et des industriels pour établir de nouvelles usines dans la province, d'ici les cinq prochaines années, quelque 850,000,000 seront dépensés au développement industriel, dont \$250,000,000 dans la région de Montréal seulement.

En parlant de l'expansion de nos industries, M. Gratton a dit que des développements importants étaient à s'opérer à la Fairchild mais qu'il était impossible pour le moment d'en divulguer la nature. De plus il a révélé que d'ici peu une importante mine sera en opération dans la Gaspésie.

Après l'allocation du président, l'on passa ensuite aux rapports sur les différentes régions qui ont été présentés par M. Marvin Maxwell, pour l'Abitibi, M. Maxwell a parlé surtout des voies ferrées. M. L.-S. rue Workman, s'est plaint, à la sûreté, du vol de 10 poules et d'un coq, par des cambrioleurs qui ont défoncé la porte de son poulailler. Cependant, le plaignant n'a pas entendu ses poules et son coq piailler comme ils auraient dû le faire dans de telles circonstances.

Des officiers de la radio-police ont retrouvé une automobile qui avait été rapportée disparue au cours de la semaine dernière.

Norman Dionne, un chauffeur de taxi, demeurant au no 162, rue Forget, a été soulagé de la somme de \$21 par deux jeunes bandits armés qui se sont ensuite enfuis avec l'automobile. Le chauffeur a été forcé à la pointe du revolver de descendre de son taxi, au coin des rues Peel et Ste-Catherine.

La police municipale a également reçu six plaintes de vols dans des automobiles stationnées durant la fin de semaine.

Cette recrudescence de vols et de cambriolages est surtout attribuable à la douce température qui a prévalu durant toute la fin de semaine.

Par ailleurs, de nombreuses arrestations ont été opérées. On rapporte que dans un seul poste, le no 4, les constables ont opéré plus de trente arrestations pour ivresse.

Deux bagarres d'importance ont été également rapportées au cours desquelles six arrestations en tout ont été opérées.

Un autre bandit a aussi été arrêté, après une chasse à l'homme, qui s'est terminée dans un hangar, où le fuyard s'était réfugié pour échapper aux six balles tirées par les constables lancés à sa poursuite.

Le Dr Harris condamné à 5 ans de pénitencier

Ottawa, 27 (C.P.) — Le Dr Henry Harris, optométriste de Toronto a été trouvé coupable aujourd'hui de deux accusations de conspiration résultant d'une tentative par des agents russes pour obtenir un faux passeport et il a été condamné à cinq ans de pénitencier.

Le Dr Harris, âgé de 54 ans et natif de New-York est la 15ème personne à subir son procès en rapport avec l'affaire d'espionnage russe au Canada. Il est le neuvième accusé à être condamné à la prison. Six autres ont été acquittés et un a été condamné à l'amende.

Le juge de sent A. G. McDougall, en prononçant la sentence a déclaré qu'il y avait assez de preuves pour démontrer que l'accusé avait tenté d'obtenir un faux passeport et que cela était de nature à causer "un danger extrêmement grave pour le pays".

Les deux accusations stipulaient que le Dr Harris avait conspiré pour obtenir un faux passeport et pour falsifier des passeports.

Clartés d'Évangile sur nos sentiers

par Adrien MALO, franciscain

Tous les chrétiens conscients de leur nom ne manqueraient pas de lire cet intéressant ouvrage. C'est l'Évangile avec sa clarté et son irrésistible puissance d'attraction.

Volume de 280 pages. Au comptoir: \$1.25 Par la poste: \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Par ailleurs, Paul Leroux, 2234,

# Les responsabilités des catholiques dans la vie internationale

M. Oscar Halecki au Collège Marguerite-Bourgeoys

Au deuxième thé-causerie de la saison organisée par l'Amicale Notre-Dame du Collège Marguerite-Bourgeoys, hier après-midi, le conférencier invité était M. Oscar Halecki, professeur aux Universités de Montréal, de Fordham et de Varsovie; sa causerie était intitulée: "Les responsabilités des catholiques dans la vie internationale".

Mme Maurice Hudon, présidente de l'Amicale, a présenté le conférencier. Quelle a été l'attitude des catholiques dans la vie internationale entre les deux guerres? Ont-ils joué le rôle qui leur revenait? Ont-ils influencé les événements comme ils l'auraient pu dans le sens des traditions et de la foi catholique? C'est à des questions de cet ordre que le conférencier a répondu et, dit en résumé, le professeur Halecki, si nous voulons Dieu partout, pas seulement dans les sacristies et les chapelles, nous devons Lui faire place également dans la vie internationale du monde entier et nous avons une immense responsabilité. Qui donc introduira un élément d'ordre dans le chaos international?

On aurait dû voir cette responsabilité dès le lendemain de l'autre guerre, dès 1918. Beaucoup d'hommes de bonne volonté se sont mis au travail pour reconstruire le monde, mais selon leurs traditions, leurs doctrines qui ne concordent pas toujours avec celles du catholicisme. La Société des Nations avait en elle-même des bases chrétiennes, tout dépendait seulement de l'application pratique. Dans les années qui ont suivi la fondation de cette société, les catholiques n'ont pas compris ni les responsabilités ni les possibilités qu'ils avaient. Les portes de la Société des Nations leur restaient ouvertes mais ils n'ont pas su en profiter. Quelques groupements catholiques, dont l'Union catholique d'étude internationale, créée en Suisse, et Pax Romana, mouvement d'étudiants, figuraient au répertoire, mais sans proportions avec la tâche qui les attendait. La voix, le travail catholique se faisaient défaut dans le domaine international et les absents ont souvent, sinon toujours tort. Cette passivité inexplicable des catholiques dans le domaine international a été quelque peu compensée par le renouveau catholique qui s'est manifesté en France, en Pologne, en Irlande et de ses succès.

Le grand danger des forces totalitaires était déjà imminent avant la guerre et les catholiques avaient, déjà également, à choisir entre divers régimes de dictatures, comme en Espagne notamment. Et les conséquences de la deuxième guerre entre nations qui s'assassinaient, mais où il y avait des catholiques des deux côtés. Cependant aujourd'hui dans ces conférences qui se multiplient personne n'a jamais songé à inviter le Saint-Père. Il est plus que douteux qu'il eût accepté d'avoir un représentant à ces assemblées, les questions nationales, internationales et religieuses étant tellement enchevêtrées. Dans ces conditions-là, il reste qu'il est plus important que jamais, inspirés par le Vatican, et se fassent entendre quand il le faut. Il faut considérer la vie internationale comme une synthèse des vies nationales.

Le professeur Halecki fait ensuite un relevé de la situation actuelle du catholicisme dans les pays d'Europe envahis ou subjugués par le communisme: Pologne, dont la partie orientale connaît déjà la persécution, par la grâce de Staline, Lithuanie transformée en république soviétique pure et simple; Tchécoslovaquie, dont les Tchèques, profondément catholiques, ont aujourd'hui un président du Conseil communiste; quant à la Slovaquie, la situation est mal connue mais mériterait d'être étudiée;

L'Autriche si durement traitée à cause de la force catholique irréductible; la Hongrie qui, malgré des élections contrôlées a donné la majorité à un parti catholique, ce dont les maîtres actuels ne se soucient guère; la Roumanie, dont la province de Transylvanie renferme une forte majorité catholique, où il y a même de l'église orientale unie à Rome et vouée sans doute à la destruction complète. En Yougoslavie, les Serbes orthodoxes sont en majorité mais les Croates, foncièrement catholiques, ont subi l'oppression comme les Sloènes. La situation critique du catholicisme est à remarquer également dans d'autres pays d'Europe: France, Italie, Belgique, Grèce et Pays-Bas. Quant à l'Organisation des Nations-Unies, l'ONU, comme on l'appelle, et qui tente de remplacer la Société des Nations, tout en étant une création qui mérite nos sympathies, appelée, de la part des catholiques des réserves encore plus justifiées que celles que l'on observait envers la Société des Nations, à cause de la présence dans ses cadres, de l'U.R.S.S. et de ses pays satellites et qui présente, par le fait même, un équilibre singulièrement défavorable au catholicisme. La situation est plus grave cette fois-ci pour cette autre raison que le premier article du programme de l'ONU est du domaine de l'éducation. Et cette commission d'éducation n'est pas formée d'éducateurs ou de professeurs choisis pour leur savoir et leurs mérites mais bien par de simples délégués gouvernementaux. Une politique d'abstention nous mettrait dans notre tort mais une surveillance extrêmement étroite s'impose.

Concrètement, que pouvons-nous faire? Il y a d'abord les principes. Notre participation à la vie internationale doit se baser sur la fidélité aux principes catholiques. Comment concilier un nationalisme légitime et l'internationalisme? Le catholicisme seul a la véritable formule. Au-dessus de tous ces principes il y a la force de la charité. Dans tous leurs rapports internationaux les catholiques ont un devoir strict de charité. Les catholiques ont l'occasion d'apporter à des frères un réconfort moral qui dépasse la valeur matérielle du colis.

4. Employez du beurre ramolli, il s'étend plus facilement et couvre une plus grande surface. 5. Pour les sandwiches, incorporez 1/4 tasse de lait ou d'eau dans la pâte de beurre mou mais non fondu. Beurrer une tranche de pain avec ce mélange et l'autre avec la garniture. 6. Ne mettez pas de beurre sur les biftecks, etc., avant de servir. 7. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse.

8. Graissez les plats avec des graisses douces. 9. Conservez toute la graisse, clarifiée-la et servez-vous en pour la cuisson. Enlevez le surplus de gras des rôtis, biftecks et côtelettes. Conservez toutes les graisses de ménage, elles peuvent être employées dans les mets à la viande, aux légumes et pour la friture dans la poêle. N'utilisez pas de beurre pour la cuisson dans la poêle. Les graisses, de saucisses, de côtelettes de porc, etc., sont excellentes. 10. Dans le rôtissage des viandes et de la volaille, enlevez le surplus de graisse pendant la cuisson, ne laissant que la quantité suffisante pour arroser la viande et faire la sauce. De cette façon, la graisse ne devient pas aussi foncée que si elle était laissée dans la casserole pendant toute la durée du rôtissage. 11. Employez le fromage râpé sur les légumes à la place du beurre. Utilisez du fromage avec de la chapelure pour garnir les mets au gratin, etc.

12. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse. 13. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse. 14. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse.

15. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse. 16. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse.

17. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse. 18. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse.

19. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse. 20. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse.

21. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse. 22. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse.

**POURQUOI SOUFFRIR ?**  
Soignez les HÉMORROÏDES avec du PAZO  
Les hémorroïdes rendent la vie insupportable. PAZO soulage vite. Plus de 10 millions d'autres personnes l'ont fait. Agit de 3 façons: (1) calme la douleur et le démangeaison; (2) lubrifie les parties sèches; (3) tend à diminuer le gonflement et à enlever le sang en excès. Facile à appliquer, avec la capsule perforée spéciale. Ne gêne pas le travail. Demandez de l'Oséphant PAZO aujourd'hui à votre pharmacien. 11F-45

**Activités Féminines**  
DEMONSTRATION CULINAIRE  
A l'École Ménagère Provinciale, entrée 3420 Berri, il y aura mardi, le 28 janvier, à 2 h., démonstration culinaire. Au programme: REVELLON APRES LE SKI: Punch chaud au cidre - Hors-d'œuvres variés - Spaghetti italien - Chop suey au poulet - Steak à la Barbecue - Oignons frits - Bol de salade - Omelette Mont-Royal - Crème guimauve au café.

**COURS DU SOIR**  
Les membres de l'Association professionnelle des Employées de magasin sont priés de prendre note de la réouverture des cours du soir.  
Lundi 3 février, 7 h. 30, modes; mardi, 4 février, 7 h. 30, cours de fantasia et de couture; lundi, 3 février, 7 h. 30, cours de langues.

Vient de paraître  
**Pieds nus dans l'aube**  
Roman de Félix LECLERC  
Volume de 242 pages.  
Au comptoir: \$1.25  
Par la poste: \$1.30  
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

**PRESCRIPTIONS**  
Prenez vos médicaments avec confiance  
Apportez vos prescriptions chez  
**SARRAZIN & CHOQUETTE**  
Le plus grand laboratoire de prescriptions médicales au Canada.  
10 pharmaciens chimistes en service  
JAMAIS DE SUBSTITUTIONS  
Analyse d'urine: 50c  
Service automobile dans toute la ville.  
**SARRAZIN & CHOQUETTE**  
921 est, rue Ste-Catherine — Tél.: PLateau 9622



Une nouvelle étoile de cinéma? Non pas. Nancy Drury a été choisie par les directeurs de la campagne américaine annuelle: "1947 March of Dimes" au bénéfice des victimes de la poliomyélite, comme "poster girl", c'est-à-dire que c'est son effigie qui apparaîtra sur les affiches et panneaux-réclames de la campagne. La petite Nancy qui a 4 ans a été sauvée par les méthodes de la médecine moderne contre la poliomyélite.

## Onze commandements...

Pour économiser le beurre et le fromage

1. Au lieu du beurre dans la préparation des gâteaux, des biscuits, etc., essayez des graisses douces, elles donneront de bons résultats.
2. Utilisez un autre gras que le beurre dans la préparation des sauces pour légumes. Si vous désirez utiliser du beurre dans certaines sauces, essayez de diminuer de moitié la quantité demandée sans faire d'autres changements.
3. Pour la table, divisez en portions individuelles.
4. Employez du beurre ramolli, il s'étend plus facilement et couvre une plus grande surface.
5. Pour les sandwiches, incorporez 1/4 tasse de lait ou d'eau dans la pâte de beurre mou mais non fondu. Beurrer une tranche de pain avec ce mélange et l'autre avec la garniture.
6. Ne mettez pas de beurre sur les biftecks, etc., avant de servir.
7. Choisissez des recettes pour gâteaux, sauces, pour puddings, etc., demandant une quantité modérée de graisse.
8. Graissez les plats avec des graisses douces.
9. Conservez toute la graisse, clarifiée-la et servez-vous en pour la cuisson. Enlevez le surplus de gras des rôtis, biftecks et côtelettes. Conservez toutes les graisses de ménage, elles peuvent être employées dans les mets à la viande, aux légumes et pour la friture dans la poêle. N'utilisez pas de beurre pour la cuisson dans la poêle. Les graisses, de saucisses, de côtelettes de porc, etc., sont excellentes.
10. Dans le rôtissage des viandes et de la volaille, enlevez le surplus de graisse pendant la cuisson, ne laissant que la quantité suffisante pour arroser la viande et faire la sauce. De cette façon, la graisse ne devient pas aussi foncée que si elle était laissée dans la casserole pendant toute la durée du rôtissage.
11. Employez le fromage râpé sur les légumes à la place du beurre. Utilisez du fromage avec de la chapelure pour garnir les mets au gratin, etc.

## Les pigeons s'aiment vraiment d'amour tendre

Il faut faire preuve de tant d'égale d'humeur, de patience, de persévérance, de douceur, de méthode et d'esprit d'observation lorsqu'on possède un colombier, que l'on s'éduque soi-même en éduquant des pigeons voyageurs. Il y avait, en 1939, près de 350,000 colombophiles en Belgique, en Allemagne et dans différents pays, alors que la France n'en comptait que 40,000. De nombreux concours ministériels et autres, dotés de superbes prix, récompensent le zèle des amis de ces oiseaux, qui ne sont pas seulement symbole de paix et messagers d'espoir, mais aussi de précieux auxiliaires de l'homme.

Si l'on habite une ville, un colombier s'installe dans un grenier. Le mieux est de se procurer trois couples de vieux pigeons voyageurs ayant fait leurs preuves, appartenant à des maîtres qui offrent toute garantie, ou sinon une dizaine de pigeonniers d'un mois, n'ayant pas encore volé et dont on connaît l'origine. On ne convertira pas de simples pigeons en bons pigeons voyageurs. Il est indispensable de connaître leur hérédité.

Quiconque désire posséder un ou plusieurs pigeons voyageurs doit, au préalable, en demander l'autorisation à la mairie ou à la gendarmerie (autorisation qui, après enquête, peut être refusée sans motifs apparents) et doit être affilié nécessairement à une société colombophile. Tout pigeon voyageur trouvé vivant ou mort doit être porté aussitôt au commissariat de police, sous peine de sanctions. C'est uniquement par les soins des sociétés colombophiles que se font, en groupes, les lâchers d'entraînement des pigeons qui sont munis d'une bague portant le nom et l'adresse de leur propriétaire. Il en est de même pour les lâchers de concours.

On ouvre les paniers plombés. Les colombes s'élancent vers le ciel où elles tracent une ronde mystérieuse comme pour mieux entendre

**Soulage Merveilleusement**  
L'OBSTRUCTION, L'ENCHIFFREMENT DUS AU  
Instantanément, vous vous sentez soulagés des souffrances dues au catarrhe, lorsque vous vous mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Le Va-tro-nol est si efficace... ses résultats sont si bons... parce qu'il (1) réduit l'enflure des muqueuses, (2) apaise l'irritation, (3) aide à dissiper la congestion... en facilitant ainsi la respiration. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que c'est le meilleur soulagement qu'elles aient trouvé. Vous aussi, vous apprécierez son action! Essayez-en!  
**Catarrhe Aigu!**  
Quelques gouttes agissent rapidement, au siège du mal.  
**VICKS VA-TRO-NOL**

**EATON** Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous terminons à 1 h. le samedi.  
**NOUVEAUX PARDESSUS**  
QUI REFLETTENT LA QUALITE A PREMIERE VUE  
**49.50**  
essiez! Si vous attendiez un pardessus de "bonne qualité", VENEZ TOT MARDI! Choisissez-vous un manteau dans ce groupe superbe. Vous aimerez la texture soigneusement choisie de ces manteaux anglais bleus ou gris, et vous admirerez la coupe impeccable de leurs modèles: devant croisé avec ampleur dans le dos ou devant droit. Tailles petites, régulières et grandes.  
Vêtements pour hommes, au deuxième  
**T. EATON CO LIMITED**  
OF MONTREAL

en laissant sa femelle avec un autre mâle et le concurrent aura de grandes chances de revenir en tête. M. Poulin, président de la Société de Propagande de la 21e Région Colombophile, qui est le propriétaire de colombiers modèles bien connus à La Madeleine-Chevresse et qui a écrit un livre plein de perspicacité et de compétence sur l'éducation de pigeons voyageurs, nous a conté l'anecdote suivante:

"J'avais en 1939 une femelle de six ans, gagnante de nombreux prix, que j'aimais beaucoup. Lorsqu'elle venait d'un concours, elle avait l'habitude de recevoir de ma main une récompense (riz, grains de lin) que je posais dans la cage. Absent plusieurs fois, lorsque ma femme lui donna sa récompense à ma place, elle la toucha à peine, la dédaigna et descendit directement à la mangeoire!" C'est toute une science faite d'observations que de savoir à quel moment faire concourir les pigeons (la date de couvage, de la mue, entre en ligne de compte et il n'y a pas de règle générale). L'hygiène, l'alimentation, les soins à donner en cas de maladie doivent être également très sérieusement étudiés par l'éleveur.

L'extraordinaire sens d'orientation des pigeons voyageurs a été de tous temps utilisé. Après Noé qui envoya la colombe toucher terre, les habitants de Sodome et des villes, que le feu consuma correspondirent, grâce aux pigeons. De même le roi Salomon, Brutus, Jules César employèrent ces gracieux messagers. Pendant les Croisades et les guerres qui suivirent, les pigeons furent de précieux agents de liaison. Pendant le siège de 1870, les assiégés purent, par leur intermédiaire, donner de leurs nouvelles. Enfin, pendant les deux dernières guerres, que de vies humaines furent sauvées, grâce aux pigeons qui, s'élevaient haut dans le ciel, franchissaient impunément les zones de bombardement!

On sait que les pigeons voyageurs sont très réquisitionnés en temps de guerre. Ils furent ainsi de précieux agents de résistance et les Anglais en envoyèrent 20,000, porteurs de messages en France. A ce titre, nos petits amis méritent bien aussi, n'est-ce pas, la médaille de la Résistance!...  
Emmy GUITTES  
(Votre Amie)

## CA ET LA

Au vernissage récent d'une exposition surréaliste, l'ambassadeur de Chine demanda à un monsieur dans des termes les plus courtois et les plus choisis, de lui expliquer cet art pour lui intelligible. Pendant qu'il gaffer, inutile que l'essayé, c'est un casse-tête chinois.

— Non... ce n'est qu'un casse-tête parisien, rétorqua en souriant le diplomate...  
DIFFERENCE

Chez le bijoutier.  
— Un jeune homme, à l'air sympathique et déprimé, entre dans le magasin et demande:  
— Vous souvenez-vous de m'avoir vendu cette bague de fiançailles il y a trois jours?  
— Mais oui, monsieur, parfaitement.  
— Pourriez-vous me la reprendre?  
— Elle ne fait pas l'affaire?  
— Si, si... la bague aurait fait l'affaire, à la rigueur. Mais pas moi...  
SCIENCE MORALE ET SOCIALE

Le chef de police est en conférence avec ses subordonnés:  
— Je suis fort étonné, leur dit-il, de ne pas avoir reçu de vous, depuis trois semaines, un seul rapport pour ivresse ou pour scandale!  
— Bien oui, répond un des agents, c'est honteux comme les gens se conduisent bien!

OBSERVATION EN DEFAUT  
— L'automobile qui a écrasé votre vache allait-elle très vite?  
— Oh! oui, monsieur l'agent.  
— Combien de milles à l'heure, à peu près?  
— Ma foi, je n'ai pas regardé pendant une heure!  
LECON DE MORALE  
— Enfants, dit l'institutrice, soyez diligents et persévérants et vous réussirez. Prenons le cas de Georges Washington, vous rappelez-vous la grosse difficulté qu'il a eue à surmonter?  
— Oui, Madame, il ne pouvait pas dire un mensonge...

**MAMANS!**  
Votre Bébé a besoin  
**DES ALIMENTS HEINZ**  
POUR BEBES  
de Consistance Lisse et Fine  
RECHERCHER LA GAMME COMPLETE  
— 22 VARIETES  
**HEINZ**  
STRAINED ORANGE CUSTARD DESSERT  
57

# Dans le monde ouvrier

## Démision de M. W. Wright, comme secrétaire du conseil national du travail

### Démision de M. Wright

Ottawa, 27 (D.N.C.) — Le ministre du Travail fait part de la démission de M. M. W. Wright comme secrétaire du Conseil national du travail en temps de guerre. M. Wright pratiquera le droit à Ottawa.

M. Wright fut détaché de l'armée canadienne en 1944 afin de devenir conseiller juridique au ministère du travail, relativement à la section de mobilisation du Service sélectif national. Plus tard, M. Wright devenait adjoint administrateur de la Commission de classement industriel et de libération. En 1946, il était nommé secrétaire du Conseil national du travail en temps de guerre.

### A Louiseville

Les Trois-Rivières, 27. — Les négociations collectives sont entamées à Louiseville entre l'Association Textiles de Canada et le Syndicat national catholique du textile de Louiseville, Inc.

Mardi après-midi avait lieu la première séance de négociation au bureau de la compagnie à Louiseville, MM. O.-D. Marc-Aurèle, gérant de l'usine, R. Warner, responsable de la production, et Bruno Germain, secrétaire de "The Silk and Rayon Manufacturers Association", et négociateur habituel de ce groupe d'employeurs occupant du côté patronal.

MM. René Harmégnies, organisateur de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, Inc., Roland Lemire, secrétaire du conseil central des syndicats o.n.c. des Trois-Rivières, René Boucher, président du syndicat n.c. du textile de Louiseville, occupant pour les ouvriers avec les autres officiers de ce syndicat, MM. Josaphat Trudel, Geo. Langlois, J.-P. Coulombe, Lionel Masson et Réal Garneau.

Le syndicat a obtenu son certificat de reconnaissance officielle comme agent-négociateur de la Commission des relations ouvrières le 11 janvier. La presque totalité des 630 employés de l'union concernée sont syndiqués.

Le premier sujet de discussion fut la rétroactivité d'application des conditions de salaires qui seront conclus à l'issue des négociations.

Le Syndicat déposa un mémoire de demandes portant sur la classification des employés, les taux de salaires (réguliers, supplémentaires, prime de nuit), les procédures de règlements des griefs, les droits de seniorité, la sécurité syndicale.

La prochaine séance de négociations aura lieu le 4 février.

### Syndicat national des peintres

Les membres sont convoqués à l'Assemblée du Syndicat national des peintres de Montréal, qui a lieu ce soir.

La réunion sera sous la présidence de M. Lucien Quesnel. M. Joseph Arcand, l'agent d'affaires, présentera son rapport. D'importantes résolutions seront à l'ordre du jour. Initiation de tous les aspirants membres.

### Local certifié

Le Bureau canadien, Union internationale, Ouvriers unis des textiles d'Amérique, annonce que son local 164, à Lachine, est certifié par la Commission des relations ouvrières de Québec comme agent-négociateur pour les employés de l'Ayers, Limitée. Au même temps, la commission a révoqué le certificat du local 9, Ouvriers unis des textiles du Canada, organisation actuellement défunte, dont les membres avaient voté en bloc en novembre dernier, de s'affilier à l'Union internationale. M. Albert Legault, ancien président de l'autre union défunte, devint président du local 164, O.U.T. d'Amérique.

### Conseils aux ouvriers

"Les mains et les doigts sont les parties du corps le plus souvent impliquées dans les accidents du travail", fait remarquer l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail, par l'entremise de son administrateur général, le colonel Arthur Gaboury.

En effet, un fort pourcentage des indemnités accordées par suite d'accidents du travail le sont par suite de blessures aux mains et aux doigts. L'Association recommande alors à tous les ouvriers de bien manier les outils et la machinerie, pour leur propre sécurité et celle de leurs voisins de travail.

Le colonel Gaboury ajoute les quelques conseils suivants, que les ouvriers de toutes classes devraient avoir constamment à l'esprit:

Faites réparer vos outils, et non pas vos mains.

Prenez soin de votre peau. Servez-vous de savon et non de dissolvant.

Il n'y a rien de moins utile au monde que cette partie du corps qu'un homme laisse dans une machine.

Les doigts sont dix excellentes raisons de porter des gants de sécurité.

Avant de nettoyer, huiler ou réparer une pièce d'outillage ou une machine, voyez à ce que celles-ci ne soient pas en mouvement.

### Le besoin d'éduquer les ouvriers

On a suggéré, au déjeuner-causette régulier de l'Association de sécurité, classe 10 (machinerie légère), que les employeurs fassent une revue complète des accidents survenus l'an dernier et vérifient ce qui a été fait, ou n'a pas été fait, pour empêcher qu'ils se répètent. Ce déjeuner était tenu au salon F de l'hôtel Mont-Royal.

Dans une conférence devant le

comité exécutif de la classe 6, M. Thomas H. Miller, assistant spécial du col. Arthur Gaboury, administrateur général de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail, a souligné le besoin d'éduquer les ouvriers et le fait que les employeurs n'ont pas profité de toutes les occasions qui leur ont été offertes d'enseigner aux ouvriers les mesures de précautions nécessaires pour diminuer le nombre d'accidents.

Dans la classe 10, la R.C.A. Victor Ltd a gagné la trophée de la section de la machinerie légère dans le concours de sécurité entre usines, avec une fréquence d'accident de 3,8.

Le plus haut trophée, celui du ministre du Travail, a été décerné à la Dominion Rubber Co. Ltd, son usine de Saint-Jérôme, ayant eu une fréquence d'accident de zéro sur 3,187,452 heures de travail.

La prochaine réunion de la classe 6 sera tenue le 9 avril, et celle de la classe 10 le 27 février. M. Ernie Jones, directeur de la sécurité à la Building Products Ltd, sera le conférencier invité à cette dernière réunion.

## Prochain départ de missionnaires

Saint-Hyacinthe, 27 (D.N.C.) — Cinq religieuses des RR. SS. de St-Joseph, de Saint-Hyacinthe, partiront bientôt pour les missions du Basutoland, en Afrique du Sud. Ce sont les RR. SS. Saint-Marcellin (Marie-Anne Laliberté), de Saint-Valérien de Shefford, qui est nommée supérieure de la mission de St-Martin; Saint-Henri (Lucienne Ménard), de Saint-Lambert, nommée supérieure de la mission de Himeville; Sainte-Hélène (Cécile Dupré), de Saint-Louis-de-Bonsecours, nommée à la mission de Saint-Jacques; Louise-de-France (Eva Morin), de Mariopolis, Manitoba, nommée professeur d'anglais à l'École intermédiaire de St-Jacques; Ste-Marie-Madeleine (Annette Rodier), de St-Barnabé, assignée à l'École industrielle de Saint-Jacques.

Elles s'embarqueront prochainement à New-York, à bord du *Queen Elizabeth*, qui les conduira d'abord en Europe, d'où un navire de racordement les prendra à destination de Durban, à une centaine de milles de la côte est du Basutoland. Quand la date du départ sera fixée, une cérémonie d'adieux aura lieu à la chapelle de la maison-mère de la communauté, laquelle celles qui partent invitent cordialement leurs parents, leurs amis et leurs bienfaiteurs.

Au cours de l'année 1938, quatre religieuses de Saint-Joseph quittaient Saint-Hyacinthe pour jeter les bases d'une première fondation au Basutoland. C'étaient les RR. SS. Saint-François-de-Borgia, Marie-de-l'Annonciation, Ste-Mechilde et St-Michel-des-Anges. Elles arrivaient à Saint-Jacques de Rafolatsane à la fin de janvier 1939, et y devenaient les auxiliaires du R. P. Legendre, O.M.I., supérieur de cette mission. C'est à la suggestion du R. P. Jean-Louis Benoit, O.M.I., l'un de ses missionnaires et un ancien élève des SS. de Saint-Joseph, que S. E. Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., vicaire apostolique du Basutoland, invita dès 1936 ces religieuses à ouvrir des missions dans son territoire. S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, alors évêque de Saint-Hyacinthe et premier supérieur de leur Institut, les autorisa sans délai à prendre leur essor vers l'Afrique.

Avant-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 490 av. St-Denis, Montréal.

## Les élections municipales

### Résultats dans la région maskoutaine

Saint-Hyacinthe, 23. (D.N.C.) — Des nouvelles d'élections municipales nous parviennent encore de divers endroits de la région maskoutaine. Nous les donnons ci-dessous:

**Richelieu, village:** M. J.-Pierre Ostiguy, réélu maire; M. C. Bachann, élu conseiller;

**Richelieu, paroisse:** M. Wilfrid Séguin, réélu maire;

**Saint-Marcel:** M. Albert Nault, élu maire; MM. Rosario Lambert et After Vadnais, élus conseillers;

**Carrobert, village:** M. Adrien Arès, élu maire; MM. Valmore Lacoste, Philippe Langevin, Albert Robert, élus conseillers;

**Carrobert, paroisse:** M. Kilda Roy élu maire, par 52 voix de majorité sur son adversaire, M. Laurier Morin; MM. Eddy Paquette et Hugo Alix élus conseillers, par acclamation;

**Sainte-Victoire:** M. Alexis Leduc élu maire, avec 188 voix de majorité sur son adversaire, M. Joseph Saint-Martin; MM. Albert Pélouin, Antoine Lemoine et Paul-Émile Lavallée, élus conseillers par acclamation;

**Saint-Ours, paroisse:** M. J.-Marie Gendron élu maire, par acclamation, en remplacement de M. René

Lemay, dont le mandat était expiré; M. Oscar Pélouin, réélu conseiller; MM. Gérard Fréchette et Roméo Hébert élus, en remplacement de MM. Jean-Baptiste Boudreau et Edmond Malo;

**Saint-Roch:** M. Octave Dumas élu maire, en remplacement de M. Th. Pélouin; MM. Pierre Chapdelaine et Alfred Dufault réélus conseillers;

**M. Wellie Courtemanche,** élu;

**Saint-Robert:** M. Jean-Baptiste Brouillard élu maire, en remplacement de M. Paul Cournoyer; M. Michel Cournoyer, réélu conseiller;

MM. Gérard Saint-Germain et Roland Rochefort élus, en remplacement de MM. Arsène Delainey et Emile Lemoine;

**Saint-Louis-de-Bonsecours:** M. Auxibe Messier, réélu maire; MM. Louis Saint-Amand, Joseph Forcier et Jean-Baptiste Grenon, réélus conseillers, tous par acclamation.

## L'École des chefs de l'U.C.C.

Saint-Hyacinthe, 27 (D. N. C.) — Organisée il y a quatre ans, sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, l'École des Chefs de l'U.C.C., du diocèse de Saint-Hyacinthe, a rouvert ses portes mardi, 21 janvier. Les cours se donneront jusqu'au 4 février.

Il y eut d'abord une retraite de trois jours, prêchée par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., puis S. Exc. Mgr Douville prit la parole ven-

dredi, 24, donnant d'utiles directives. Les cours proprement dits se présentent comme suit:

**De la lettre des évêques sur le problème rural,** par Mgr Jean-Charles Leclaire, p.r., vicaire général du diocèse, deux cours, le 2 février, dans l'après-midi;

**Importance des équipes d'études,** par le R. P. Saint-Arnaud, aumônier général adjoint de l'U.C.C., 2 cours, le 2 février, dans la matinée;

**Justice et charité sociales,** par M. l'abbé Joseph Poitevin, directeur général de l'Action catholique dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 5 cours, les 25, 27, 28 janvier, 1er et 3 février;

**Les réalisations de l'U.C.C.,** par M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., deux cours, le 31 janvier, dans l'après-midi;

**La coopération,** par M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., 3 cours, le 30 janvier;

**Rôle de la Coopération fédérée vis-à-vis les coopératives locales,** par M. Henri-C. Bois, gérant général de la Coopération fédérée, 2 cours, le 27 janvier;

**Mutuelle-Vie de l'U.C.C.,** par M. T. Belzile, directeur général de cet organisme, 2 cours, le 28 janvier;

**Mutuelle d'Assurances générales,** par M. Roger Brisson, secrétaire général, 2 cours, le 3 février;

**Syndicalisme agricole,** par M. Léopold Paquin, propagandiste général de l'U.C.C., 6 cours, les 28, 29 et 30 janvier;

**Organisation de la ferme,** par M. Jean Hardy, agronome du comté de

Chambly, 3 cours, le 26 janvier;

**Culture de la betterave à sucre,** par M. Louis Pasquier, agronome, gérant de la Raffinerie de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, 3 cours, le 1er février;

**Organisation d'une paroisse sur le plan chrétien,** par M. l'abbé Roland Salvail, aumônier diocésain de l'U.C.C. et de la J.A.C., le 25 janvier;

**Hygiène individuelle et familiale,** par M. le Dr Marc Bergeron, directeur de l'Unité sanitaire de Saint-Hyacinthe et de Rouville, le 27 janvier;

**Les Caisses populaires,** par M. Jean-Guy Lapalme, président de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe, 2 cours, le 31 janvier.

Il va sans dire que tous les cultivateurs de la région, qui désirent assister à l'un ou l'autre des cours, y seront les bienvenus. Dans l'après-midi de samedi, 25 janvier, les élèves inscrits aux cours ont eu l'occasion de visiter la Coopération de Saint-Damase.

## 105,408 visiteurs au Musée provincial

Québec, 27 (D.N.C.) — Le musée de la province a reçu au cours de 1946 un total de 105,408 visiteurs, soit 8 pour cent de plus que l'année dernière. Les visiteurs étrangers forment environ 50 pour cent de ce total.

## Petites fleurs de la vénérable Anne-Marie Rivier

"Ce volume réunit 150 Petites Fleurs cueillies avec respect et amour dans la vie extraordinaire de Marie Rivier."

"Les Filles de Marie Rivier ont formé trois bouquets avec ces petites fleurs embaumées du parfum évangélique."

Au service du Père qui est aux Cieux  
Charité envers le prochain  
Vers les sommets.

Volume de 384 pages.

Au comptoir: \$1.50  
Par la poste: \$1.80

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Collision de tramways à San-Francisco. Onze personnes ont reçu des blessures dans cet accident. De lourds dommages ont été infligés aux deux voitures.

## MOUTON DE PERSE

Manteaux faits de peaux souples, lustrées et d'un noir gai, frisées pour tous les goûts.

\$347 \$447  
\$597

## RAT MUSQUE

Les plus nouvelles teintes de vison et de martre.

\$297 \$347

## SPECIAL!

Groupe comprenant: — MOUTON LAMB, CASTOR, BROADTAIL gris, OPOSUM Américain, CHAT SAUVAGE, SEAL FRANÇAIS, LAPIN brun (couleur rat musqué), etc. — MANCHONS de toutes sortes \$10 à \$25.

\$125



## CHAT SAUVAGE

Le manteau chaud et pratique pour toutes les occasions.

\$167 \$227  
\$297

## PALETOTS DE CHAT POUR HOMMES

Une occasion unique de vous procurer un chaud paletot de chat.

\$397

## MANTEAUX DE GRAND LUXE

Manteaux mouton de Perse brun \$345  
Manteaux renard argenté \$395  
Manteaux zibeline russe brun \$545  
Manteaux loutre brun \$650  
Manteaux renard platine naturel \$850  
Manteaux de vison \$1850  
Manteaux de vison \$2500  
Manteaux de vison (sauvage) \$3200

Si nous n'avons pas en stock le manteau que vous désirez, ou le style qui vous convient, nous vous offrons gracieusement l'attention de dessinateurs experts qui vous confectureront un manteau fait sur mesure, en quelques jours et sans aucun supplément.

Profitez de cette vente avant-inventaire pour réduire le stock; vous y trouverez des valeurs exceptionnelles et vous obtiendrez "plus" pour votre argent.



CH. 3181

1473 RUE AMHERST

## Feuilleton du "Devoir" CANADIENNES D'HIER

(Lettres familières)  
Par Marie Bonenfant — (Mme Michaud-Duval)

46. (Suite)  
On m'en faisait trop admirer, j'éprouvais parfois de la fatigue. Ce jour-là pour un autre motif, j'avais peine à écouter les explications de mon guide. Le moment approchait de lui dire adieu et mon cœur se serrait; je me rendais compte pour la première fois de la force du sentiment qu'il m'inspirait. Je ne savais rien de ces projets d'avenir, je n'espérais rien de précis sinon que, peut-être, l'adieu pourrait se changer en au-revoir. Mon visage devait laisser voir le "trop-plein" de ma tristesse, malgré les efforts que je

Encore un qui avait mieux à faire que de se consacrer à mon bonheur!  
Le coup a été rude, mais je l'ai encaissé sans sourciller, les yeux rivés à un croisillon de fenêtre comme à celui d'un crucifix. J'ai appris en France à montrer du cran. L'exemple ne m'a pas manqué.  
Avant cette dernière déception, j'hésitais à suivre mes compagnes à Constantinople où l'on requiert nos services aux hôpitaux des Alliés. Mais, après cela, je n'ai rien de mieux à faire que de rester à la tâche jusqu'au bout, malgré un peu de fatigue et une forte dépression morale. C'est le meilleur moyen de m'en tirer.  
Il n'est guère probable que je m'éprenne jamais d'un sujet du Grand Turc, mais si cela arrivait, soyez tranquille, Régina, je suis bien sûre que celui-là aussi se déferait comme les autres. Allah lui en ferait un devoir.  
Je ne sais pas combien de temps on aura besoin de nous là-bas. Je voudrais, en revenant, puisqu'on nous débarrasse de Marseille, en

profiter pour voir le Midi et, tandis que je serai en France, visiter aussi la Touraine, la Normandie, la Bretagne... Si rien ne vient contrarier mes projets, je ne retournerai pas au Canada avant la fin de l'année qui va commencer, peut-être même un peu plus tard.  
Je vous tiendrai au courant de mes faits et gestes. Les cartes postales illustrées sont faites spécialement pour les nomades, les passeuses ou les personnes très occupées qui n'oublient pas cependant leurs amis.  
Dès mon arrivée à Québec ou à Montréal, je vous écrirai quand je pourrai profiter de votre invitation, mais je peux vous assurer immédiatement que je l'accepte avec joie. Après ma soeur et sa famille, peut-être même avant eux, vous êtes les seules personnes vivantes qui m'attirez au Canada.  
Dans votre modestie, ma chère amie, vous avez cru nécessaire de me rappeler — oh! délicatement, comme vous savez dire toutes choses — le cimetière de St-Jean pour m'engager à retourner chez vous. Je ne l'ai jamais oublié et de nou-

velles raisons viennent s'ajouter aux anciennes pour me le rendre cher. Mais, même sans ce devoir de piété filiale, j'aurais été heureuse de me retrouver à St-Jean-Port-Joli et dans la maison de madame Tessier avec tout son bon monde. Je la sentirai présente au milieu de nous. Tant que le souvenir de sa rayonnante bienveillance vivra dans le cœur de ceux qu'elle aimait, il les rapprochera, il les unira dans une sorte de fraternité spirituelle. Je n'aurais pas eu besoin de ce lien pour apprécier votre amitié, ma chère Régina; même quand vous n'étiez que la fidèle secrétaire de Mme Tessier, je sentais entre les lignes de ses lettres un courant de sympathie qui gardait votre personnalité et m'attachait à vous.  
La nouvelle de la mort de Jean Leclerc m'a causé une douloureuse émotion, pas comparable cependant à celle que m'avait produite l'annonce de son mariage. Pour moi, c'est cette fois-là qu'il est mort. Je comptais de tout mon cœur au chagrin de sa famille surtout à celui de ses vieux parents, et j'imaginai leur inquiétude en ce qui concer-

ne la succession au "bien des ancêtres".  
Si l'on m'avait dit, il y a cinq ans, que j'en viendrais à remercier Dieu de n'avoir pas permis que j'épouse ce pauvre Jean, je n'aurais pas voulu le croire et, pourtant, je ne voudrais pas être à la place de Pauline à présent.  
Ce pauvre Jean, quand il m'arrivait de penser à lui, depuis deux ans, c'était pour l'accuser de manquer de cœur ou d'intelligence. Cultivateur et père de famille, il était justifiable de rester tranquille sur sa belle terre et d'être professeur de guerre, — sans qu'il y eût de sa faute, d'ailleurs, — mais je ne pouvais pas me défendre de le comparer à ceux de Courcellette et de Vimy, et à son désavantage.  
Sa mort le relève dans mon estime. Il devait se sentir atteint depuis quelque temps déjà, c'est évident. Je me souviens qu'à notre dernière rencontre il m'avait paru fatigué et je me souviens, de plus loin encore, que tante Louise avait pour son "petit", qui était grand et fort, une sollicitude qui paraissait exagérée. Elle avait toujours peur qu'il pren-

ne froid. La bonne vieille maman connaissait le point faible de cette riche nature, elle avait discerné la menace.  
Ce soir, Régina, je demeurerais en votre compagnie longtemps après avoir déposé mon porte-plume. Je vous écris en attendant d'aller, avec deux de mes compagnes, à la messe de minuit à Saint-Roch qui est l'une des plus belles églises de Paris. C'est cependant à la modeste église de St-Jean-Port-Joli que le chant du *Minuit, chrétiens!* va me reporter. Je croirai entendre la voix merveilleuse "du plus joli garçon de la province de Québec". C'est un beau souvenir à conserver, n'est-ce pas, au fond d'un cœur de vieille fille?  
Cette nuit, vous me croirez sans peine, je ne ferai partie d'aucune bande joyeuse qui réveillonnera et dansera dans un restaurant pour oublier le catchement de la guerre. Mes dents et mes déboires sentimentaux aidant, je résiste sans effort à l'appel du turkey trot ou du tango.  
Quand vous recevrez ma lettre, je serai en route pour le Levant. Priez Dieu que j'en revienne.  
(A suivre)





# Le marché est irrégulier à New-York

## BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 253,098 actions et de 706,911 actions minières, en comparaison de 296,533 actions et de 596,074 actions minières la semaine dernière.

ente	Haut	Bas	D. vite	ente	Haut	Bas	D. vite
9254 Albitoli	2015	1954	1954	955 Dryden	1715	1715	1715
12500 Do 1.50 pfd.	215	195	215	955 En. & Heat.	1815	1815	1815
1000 Do p. 2.50 pfd.	41	39	40	395 Fam. Play.	1815	1715	1715
25 Agnew-Simp.	3215	3215	3215	195 Gaitneau	1815	1715	1715
707 Algon. Steel	34	34	34	310 G. L. P.	113	113	113
345 Do pfd.	1015	1015	1015	12 Gen. Steel W. pfd.	106	105	105
402 Alum.	195	193	193	30 Gur.	144	144	144
850 Al Co. pfd.	2615	2615	2615	2900 Do pfd.	84	84	84
10 Amal. Elect.	15	15	15	1892 Hud. Bay Min.	45	43	44
50 A-C Tel. p.	5215	5215	5215	4921 Imp. Tob.	1335	1335	1335
875 Argus Corp.	835	835	835	2900 Do pfd.	84	84	84
15 Do pfd.	94	94	94	925 I. Accept.	335	335	335
600 Do var.	140	140	140	3029 I. Nickel	365	365	365
1108 Asbestos	2715	2715	2715	1925 Int. Pet.	1815	1815	1815
955 Bathurst A.	2215	2215	2215	950 Int. Util.	125	125	125
474 Bell Tel.	188	188	188	826 Lake of the Wood	38	38	38
4253 BC For. P.	415	315	415	130 L. Secord	2015	2015	2015
247 BC For. A.	39	28	29	21 Lindsay	15	15	15
700 Do B.	25	25	25	11053 Mass.-Harris	195	195	195
210 Brulok Silk	29	29	29	1960 McCol-Front.	245	235	245
425 Bldg. Prod.	415	315	415	2015 Do pfd.	2015	2015	2015
537 Bucor.	1615	15	15	530 Mtl. Tram.	40	37	38
1331 C. Cement	2315	2315	2315	2555 Nat. Brew.	405	415	405
20 C. Fong.	1415	1415	1415	3017 Que. Power	2015	2015	2015
47 C. Steams	15	15	15	900 Nat. Steel Car	245	24	24
173 Do pfd.	485	485	485	203 Niagara Wire	26	26	26
5124 C. Brew.	255	255	255	3708 Noranda	255	255	255
85 C. Bronze	44	43	43	240 Do pfd.	28	28	28
15 Do pfd.	108	108	108	625 Ott. C. & A.	5	4	4
785 Can. Car.	1315	1315	1315	51 Page Hersey	31	31	31
410 Do A pfd.	19	18	18	412 Paper Corp.	1115	1115	1115
40 C. Celanese	60	58	60	610 Price Bros.	565	56	56
20 C. Com. B.	42	42	42	510 Prov. Tr.	1615	16	16
25 Can. Cot. pfd.	3015	3015	3015	115 Reg. Kkint	255	255	255
2306 C. Ind. Alc.	1615	1615	1615	16766 St. Law. Corp.	11	10	10
815 Do B.	125	125	125	361 Sun. Paper	1215	1215	1215
1070 Can. Loco.	35	33	35	1805 Shawinigan	24	23	23
3050 C.P.R.	1415	1315	1415	59 Sher. Wil.	28	170	170
480 Cookshutt Plow	1085	1085	1085	3 Do pfd.	170	170	170
3652 C. Smelting	89	84	89	315 Sicks. Corp.	1315	1315	1315
110 C. Glass	415	415	415	300 Stand Chem.	9	9	9
1 Crown Cork	89	89	89	218 Steel C.	80	80	80
175 Davis A.	11	10	10	1802 Stearns	24	23	23
265 Do B.	125	115	125	12 Euckett p.	183	183	183
5645 Dist.-Seagr.	17	17	17	45 Wabasso	77	77	77
647 Dom. Bridge	34	33	34	705 Walker	24	24	24
265 D. Coal p.	1515	15	15	400 Winn. Elect.	14	14	14
247 Dom. Dist.	1015	1015	1015	75 Bankque:	37	37	37
25 Do pfd.	315	315	315	585 Dominion	2215	2215	2215
25 Dom. Glass	40	40	40	100 Comb. Int.	2915	2915	2915
10 Do pfd.	15	14	15	870 Mont. Ind.	2615	2615	2615
2303 D. S. & C. B.	15	14	15	1650 Royale	2415	2415	2415
300 D. Stores	2615	2615	2615				

## Reflets de la Bourse

Le total des ventes à la Bourse et au Curb de Montréal durant la semaine terminée le 24 janvier, a été de 254,836 actions industrielles et de 706,911 actions minières, en comparaison de 296,533 et de 596,074, la semaine précédente et de 35,181 et 1,147,843, l'an dernier. Le nombre des valeurs étrangères a été de 339, dont 150 ont marqué des gains, 83 des pertes, et 106 demeurent inchangées. Comme la semaine dernière, 7 catégories de titres ont atteint de nouveaux hauts et 9 ont touché de nouveaux bas.

Les industriels les plus actifs ont été Albitoli P., 32,505; St. Lawrence Corp., 17,000; B. C. Forest, 14,350; Cdn. Western Lumber, 12,775; Consolidated Paper, 11,914; Massey-Harris, 11,058; Albitoli, 9,294; Quebec Power, 5,217; Cdn. Breweries, 5,114; Brown Co., 5,025.

Les mines les plus actives ont été: Nechi Cons., 94,350; Cons. Central Cadillac, 90,520; Westville, 59,000; Found Lake, 49,300; Jack Lake, 31,200; E. Sol., 29,000; Normetal, 27,600; Heva Gold, 24,250; Sheritt-Gordon, 23,600; Santiago, 20,600.

Les prix du Curb de Montréal a été notifié par Goldvue Mines Ltd. que l'accord optionnel avec Evert E. Ott, de Toronto, couvrant 199,995 actions à 50 cents, a été terminé et que M. Ott a consenti à acheter 25,000 actions à 35 cents, payables le 10 ou le 15 février 1947, avec une option d'acheter 75,000 actions, à 35 cents, et 99,995 actions, à 40 cents, 25,000 actions seront prises le 10 ou le 15 mars 1947, et 25,000 actions, le 10 ou le 15 mai 1947, et 25,000 actions, le 10 ou le 15 septembre 1947.

Heva Gold rapporte qu'un niveau de 275 pieds, un massif de minerai de 210 pieds de longueur par 6,3 pieds de largeur d'une valeur moyenne de \$10,47 la tonne, a été mise à découvert. Au niveau de 400 pieds, on procède aux travaux nécessaires pour déterminer la teneur du massif de minerai repéré. Les percements en travers-bancs et les sondages ont révélé une valeur moyenne de \$9,05 sur une longueur de 70 pieds et une largeur de 16,9 pieds.

Après-demain sera la dernière journée pour les transactions régulières sur les actions privilégiées de Distillers-Seagrass, sujettes au rachat, le 1er février, et le jour suivant et le lendemain, il faudra transiger "au comptant" sur ces valeurs.

Canadian Cannery Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'à partir du 20 janvier, 1947, les actions suivantes étaient émises et en cours: Ordinaires, 181,455; Première priorité, 190,559; Privilegiées convertibles, 311,331.

## Prix des oeufs et de la volaille

Les arrivages d'oeufs sur ce marché continuent d'être très lourds. Au commencement de la semaine les prix ont subi une baisse d'un cent à un cent et demi la douzaine comparativement à la semaine précédente. Etant donné que les marchands achetaient avec précaution, le marché continue d'afficher un ton plus faible et les prix ont baissé chaque jour d'un à deux gros par douzaine pour chaque catégorie. Les marchands de gros sont très occupés à préparer les oeufs pour l'exportation et le volume offert à l'Office des produits spéciaux accroît toujours. Dix chars furent expédiés sur la Grande-Bretagne au cours de la semaine.

On cote les expéditions triées sur puce, caisses gratuites, aux cours suivants: catégorie A gros 35, moyens 33, poulettes 29, catégorie B 29-30, catégorie C 25, emballées pour l'exportation: catégorie A gros 43, moyens 41, poulettes 37.

Les prix du gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: catégorie A gros 39-40, moyens 37-38, poulettes 33-35, catégorie B 34-35, catégorie C 30-31.

Voici les prix du détail aux consommateurs pour les oeufs en carton d'une douzaine: catégorie A gros 42-48, moyens 40-46, poulettes 36-43, catégorie 37-43, catégorie C 33-38.

Le marché de la volaille abattue se maintient tranquille. Les arrivages sont légers et la demande dans le commerce du détail n'est pas très vive. Plusieurs marchands de gros sont occupés à préparer des chars de volailles pour être expédiés sur la Grande-Bretagne.

Dans le commerce de revente en gros on offre les volailles en caisses aux prix suivants: poulets de 5 livres et au-dessus, catégorie A de lait 33-33½, catégorie B de lait 33-33½, 27-29, en dessous de 5 livres, catégorie A de lait 33-34, catégorie B de lait 31-32, catégorie C 29-30, catégorie C 26-28; poulets de grill de 6 livres et au-dessus 27-29, 5-6 livres, 25-26, au-dessous de 5 livres 22-24; poulets de grill 2½ livres et au-dessus 26-27, au-dessous de ce point 25-26; poules de 5 livres et au-dessus 25, 45 livres 23-24, poids légers 18-20; coqs 17-18. Les prix payés aux expéditeurs sont d'un à deux cents plus bas.



M. Fernand de Haerne, C.L.U., de Montréal, qui a été élu président de Life Underwriters Association of Canada, à l'assemblée annuelle tenue à Toronto, le 24 janvier.

**FIDUCIAIRES**  
DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

EXÉCUTIFS  
TESAURIERS  
ADMINISTRATEURS

AGENTS FINANCIERS  
FIDUCIAIRES

349 RUE ST-JACQUES OUEST - TEL. 111-1111 - MONTREAL

## Les changes

New-York, 27 (A.P.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé à un escompte de 4½ pour cent au taux américain, à l'ouverture des marchés du change étranger. La livre sterling est aussi demeurée inchangée à \$4.03.

## Bourse de New-York

New-York, 27 (A.P.) — Le marché des obligations était irrégulier à l'ouverture de la Bourse à New-York, aujourd'hui.

Des hausses ont été enregistrées par American Telephone, U.S. Steel, Bethlehem, Anaconda, General Motors, Southern Pacific, N.Y. Central, International Harvester et Air Reduction. De légers gains ont été effectués par Graham-Paige, Westinghouse, Fajardo Sugar et Santa Fe.

## Bourse de Montréal

Le marché des obligations était calme à l'ouverture de la Bourse de Montréal, ce matin. Un peu plus tard, les compagnies de papier ont enregistré une légère baisse. De ce nombre, on compte International, Consolidated, Great Lakes, Donnacona, St. Lawrence Paper, Bathurst et M. and O. Albitoli a enregistré une avance de 1-8.

## Cours des huiles

Admiral	Alberta Pacific	Anacanda	Anglo Canadian	Offre	Dem.
Admiral	3	5	5	102	102
Alberta Pacific	3	5	5	102	102
Anacanda	3	5	5	102	102
Anglo Canadian	5	102	102	102	102

British om. 17 19  
Calmont 23 27  
Calgary Edm. 15 18  
Command 14 16  
Constat Oil 15 18  
Commonwealth 34 38  
Dalhousie 30 32  
Eastern 5 6  
Footills 210 220  
Grand Croix 42 45  
Highwood Sarcos 7 8  
Home Oil 275 300  
Lethbridge 15 18  
Madison 15 18  
McDougal Secur 6 7  
McLeod Oil 3 4  
Mercury Oil 35 38  
Mill City 515 520  
Model Oil 175 200  
National 15 18  
Okalta 42 45  
Phelps 7 7 1/2  
Richford 21 25  
Rosana 75 80

## AVIS

La Caisse Nationale d'Économie donne avis qu'elle adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour demander des amendements à sa charte, comme elle le fait depuis 1935, chapitre 93 de la Loi, ch. 121, 3 Geo. V, ch. 130, 11 Geo. V, ch. 121, 10 Geo. V, ch. 130 et 4 Geo. VI, ch. 124, aux fins d'obtenir le pouvoir de faire de l'assurance et de la réassurance sur la vie, contre les accidents, l'invalidité, la maladie et tous autres risques de même nature, de modifier la composition du mode d'élection des membres de son Conseil d'administration, d'être autorisée à faire certaines conventions avec la Société catholique Saint-Jean-Baptiste de Montréal relativement aux revenus administratifs et au partage des bénéfices, ainsi que certaines conventions avec la Société Nationale de Fiducie administrative et pour autres fins se rapportant aux objets ci-dessus.

Montréal, 25 janvier 1947.

Les procureurs de la requérante, VANIER & VANIER LACHAPPELLE & LACHAPPELLE

## LE CURB DE MONTREAL

Valeurs	Haut	Bas	Vente	Valeurs	Haut	Bas	Vente
250 Acme Glove	835	815	815	16 Mt Royal Hotel	103	103	103
235 Atlas Steel	1115	1115	1115	293 Orange Crush	22	20	22
1075 Brand & Mil	3	2	2	1355 Pal Serv.	215	195	215
112 Brand-Hend	1315	1315	1315	115 Pow. C. pfd.	110	110	110
462 BA Oil	2615	2615	2615	30 Do pfd.	59	59	59
10 BC Pack B.	30	30	30	Mines (cote en cents)	10	10	10
20 BC P. & P.	52	48	52	5000 Alca	70	70	70
3 Do pfd.	153	145	153	4000 Amaque	70	70	70
5125 Brown Co.	1215	1215	1215	1200 B. & S.	40	40	40
113 Burns B.	1215	1215	1215	1000 Beat. R. L.	8	8	8
420 Do pfd.	83	79	83	1000 Beaucourt	335	335	335
5 Calg. P. pfd.	1065	1065	1065	700 Bouvair	10	10	10
8 CN Pow. p.	111	110	111	100 Bufadison	142	142	142
125 C. Vingar	14	14	14	5300 Car-Malartic	7	5	7
155 C. Dredge	2315	2315	2315	20700 Can. Min.	39	39	39
3 C. Gen. El.	270	270	270	6700 Cheskir	23	23	23
85 C. Ingersoll	64	64	64	90520 C. Cent. Cad.	56	51	56
54 Can. Light	1215	1215	1215	10700 Cortez	21	18	20
226 C. P. & P. Inv.	275	250	275	7225 Courier	33	30	33
70 Do pfd.	1235	1235	1235	505 Dome	21	19	21
13 C. Silk P.	20	27	27	2500 Duvay	19	19	19
210 C. Vickers	28	27	27	1800 East Sullivan	365	365	365
85 Do pfd.	140	140	140	2900 Elder	120	112	113
245 C. Westingh.	455	435	455	3000 Eldons Gold	94	73	94
100 Cattell Food	225	225	225	2500 Fontana '45	14	13	14
400 Claude Neon	40	40	40	8100 Formaque	86	81	86
100 Can. Bakery	19	19	19	49000 Found Lake	85	71	85
44 C. Div. Sec.	35	34	35	500 Francor	37	30	37
16 Do pfd.	17	17	17	17600 Gold Beam	41	39	40
250 C. Lithogr.	1815	1815	1815	15000 Goldvue	41	39	40
11908 Cons. Pfd.	1815	1715	1815	24250 Heva	5315	5315	5315
200 Cons. Textile	9	9	9	4000 Hollinger	11	10	11
210 Dom. Enr.	435	42	435	2200 J. M. Cons.	4	4	4
50 D. Maiting	25	25	25	4300 Jollet-Que.	82	78	80
115 Dom. Ollioth	38	37	38	4000 Lake Shore	28	27	28
80 Dom. S. Corp.	375	375	375	105 Lake Shore	14	14	14
287 Dom. Wood	15	14	15	100 Langman L.	112	112	112
1921 Donnacusa	165	175	165	2700 Louvain	270	270	270
2 East Wood P. pfd.	23	23	23	2200 Macdonald	450	425	450
300 East Steel	11	10	10	1200 Min. Corp.	10	9	10
19 Elm. M. p. d.	10	10	10	500 New Louvre	108	105	105
1039 Fairchild	3	2	3	27000 Normetal	205	189	193
75 F. Farmer	61	57	61	19000 Norsemal	12	12	12
1585 Fleet	515	45	515	11900 Norsemal	225	182	228
733 Frazer	505	45	505	12000 Norsemal	515	500	515
1614 Gt Lakes Paper	2815	2815	2815	1200 Pen-Rey	27	24	27
3060 Do A pfd.	2815	2815	2815	1300 Perron	16	15	16
6 Hotel de LaSalle	40	40	40	9100 Pitt	16	15	16
200 Hubb Pelt	435	435	435	1000 Quement	20	20	20
100 Hydro-Elect.	16	16	16	11500 Rochette	9	9	9
5 Journal P.	3	3	3	2000 Rochette	9	9	9
292 MacLean	16	16	16	20000 Sher-Gord.	267	240	255
527 M. L. Mill	1415	1415	1415	4000 Sladen Mal.	60	60	60
9 Mar. T. & P.	2015	2015	2015	1600 Soma-Duvernay	18	16	18
155 Mass.-Harris p.	2915	2915	2915	3025 Stadacona	72	70	72
21 McCall Fr. pfd.	104	104	104	4000 Sullivan	250	240	250
50 Molchers	13	13	13	3050 Westville	915	8	915
397 Do pfd.	1415	1415	1415	530 Wright-Harg.	330	330	330
2160 M. & O. Paper	18	17	18	12000 Homestead	5	5	5
17 Do 1 pfd.	1515	1515					



Le nouveau commandant du navire "Queen Elisabeth", le capitaine C.-M. Ford, à gauche, serre la main de son prédécesseur, sir James Bissett, 63 ans, qui a pris sa retraite.

## M. Duplessis et les nouvelles propositions fiscales aux provinces

**Le Dominion demande "la cession de droits définis, pour un temps défini, mais en établissant sa demande sur des données indéfinies" — La question des subsides — Cinq ans au lieu de trois ans — Collaboration, mais non assimilation — Comment Ottawa pourra-t-il taxer moins et donner plus aux provinces?**

A la suite des nouvelles propositions fiscales adressées par le Dominion aux provinces, M. Maurice Duplessis a fait la déclaration suivante aux journalistes réunis à son bureau, samedi matin:

"Ce n'est qu'hier, à Québec, que j'ai reçu les propositions du gouvernement d'Ottawa. Et voici que suis à Montréal aujourd'hui. Vous admettez avec moi que je n'ai pas eu encore le temps de considérer ces dites propositions.

"Je puis déclarer toutefois que je vais, avec l'aide de mes collègues, étudier les nouvelles propositions fédérales en détail, à la lumière de la constitution, en tenant compte des droits des provinces et des droits du pouvoir central.

"Ce qui m'a frappé en lisant les résolutions, précise le premier ministre, c'est qu'Ottawa demande aux provinces la cession de droits définis, pour un temps défini, mais en basant sa demande sur des données indéfinies.

"En d'autres termes, Ottawa demande de la certitude, tout en demandant de l'incertitude. En effet, dans l'état soumis par M. Abbott, lorsqu'il s'agit des montants que les provinces recevront, il y a un renvoi noté par la lettre (A). Et on peut lire dans ce renvoi "qu'il s'agit là d'un montant approximatif et sujet à révision". Evidemment, ceci n'est qu'un aspect, mais fort important, on l'admettra.

"Je constate, de plus, que les provinces de Québec et d'Ontario, qui fournissent plus de 75 pour cent des revenus fédéraux, ont été les dernières à recevoir les nouvelles propositions d'Ottawa.

"Il est également à noter, qu'au début de la conférence fédérale-provinciale, en août 1945, Ottawa demandait la cession de droits de taxation pour trois ans, et aujourd'hui Ottawa demande deux ans de plus, soit cinq ans.

**Les subsides**  
"Il ne faut pas oublier qu'Ottawa demande l'abandon de plusieurs droits importants de taxation pour les remplacer par des subsides. C'est là une politique qui est contraire à celle préconisée par sir Wilfrid Laurier.

"En effet, on se souvient que vers 1883, sir Wilfrid Laurier, venant d'être choisi comme chef libéral fédéral, à Somerset (aujourd'hui Plessisville), dans le comté de Mégantic, fit une déclaration, dans ce sens, laquelle on peut vérifier dans le livre d'un de ses amis, Ullric Barthe, livre intitulé: *Wilfrid Laurier à la tribune*, à la page 398 ou 399.

**Collaboration, mais non assimilation**  
"En résumé, poursuit M. Duplessis, nous sommes en faveur d'une franche, loyale et constitutionnelle coopération. Mais nous sommes opposés à une assimilation ou cen-

tralisation déguisée ou apparente. M. Abbott a fait une déclaration publique quelques heures seulement après que sa lettre me soit parvenue, à Québec. Il est donc clair que, dès le début, certains faits essentiels soient également mis devant le public.

"Je l'ai dit et je le répète. L'esprit même de la Confédération est fondé sur la collaboration bien comprise entre toutes les parties composantes. Et cet esprit est formellement opposé aux tractations, au marchandage de quelques parties seulement du tout. Cette question intéresse toutes les provinces et je trouve que les tactiques adoptées au moyen de procédés individuels pour régler un problème collectif sont malheureuses et regrettables.

"Depuis la dernière session de la Conférence fédérale-provinciale, en mai dernier, je n'ai jamais reçu de la part d'Ottawa de communication, si ce n'est celle de vendre à la dernière minute, déclare M. Duplessis.

**D'où viendra l'argent?**  
Et M. Duplessis termine: "Il est absolument illogique de prétendre qu'Ottawa, en taxant moins, recevra plus et que les provinces recevront également plus. Il faut que les revenus viennent de quelque part. Personne n'est capable d'expliquer comment en taxant moins on pourrait toucher plus de revenus. L'argent ne peut venir ailleurs pour un gouvernement que des taxes que doit payer le peuple".

**Des haut-parleurs dans les tramways?**  
De nombreuses expériences poursuivies avec des haut-parleurs ont été entreprises dans la métropole par la Compagnie des Tramways de Montréal, ainsi que dans d'autres villes, mais à date aucun appareil n'est arrivé à maturité. La principale difficulté est que, dans un espace restreint, comme dans un tramway ou un autobus, la voix provenant du haut-parleur rebondit de nouveau dans le microphone, causant un galimatias qui nullifie une claire prononciation de ce qui est annoncé.

De nouveaux développements dans des appareils amplificateurs de la voix sont actuellement éprouvés aux Etats-Unis et la Compagnie des Tramways de Montréal suit de près ces épreuves.

La Compagnie a aussi étudié avec soin l'idée de mettre des affiches au-dessus des grands sièges en long dans les tramways, annonçant la capacité de ces sièges. Et l'on a trouvé qu'il est difficile de déterminer le nombre de personnes qui peuvent s'asseoir, car ce nombre varie grandement advenant le fait que les voyageurs soient des adultes ou des enfants et aussi suivant les saisons de l'année.

De plus, la Compagnie peut annoncer que, d'après des expériences faites, les voyageurs, d'ordinaire, ont tendance à se diriger vers l'avant, et il y a de l'espace, lorsque les passagers aux tramways ou d'autres voyageurs leur demandent de ce faire.

## COMMERCE et FINANCE

### Profits accrus pour "Laurentide Acceptance Corporation Ltd"

**Le septième rapport annuel indique que les profits nets se chiffrent à \$50,695 contre \$23,238, l'an dernier — Commentaires du président, M. Roland Thérien**

Le septième rapport annuel de Laurentide Acceptance Corporation Ltd pour l'année terminée le 31 octobre 1946 montre des revenus de services, après déduction pour pertes contingentes, de \$106,950 contre \$87,340 pour l'année précédente; les profits nets se montent à \$50,695 à comparer à \$23,238 pour les douze mois terminés le 31 octobre 1945.

Le bilan au 31 octobre 1946 montre un actif total de \$1,319,526 dont \$1,221,770 représentent des billets recevables. La réserve pour pertes contingentes, au montant de \$42,450 représente près de 4 p. c. de la totalité des recevables.

Dans ses commentaires aux actionnaires le président, M. Roland Thérien, dit ce qui suit:

"Le chiffre d'affaires de l'an dernier a été près de \$3,000,000, le plus élevé depuis les débuts de votre société. Les bénéfices de \$50,695 montrent une augmentation de plus de 100 p. c., par comparaison à ceux de l'année précédente. Après le paiement des impôts et des dividendes réguliers sur les actions privilégiées, il a été porté un solde de \$10,576 au compte "surplus". Vos

administrateurs ont maintenu les réserves pour mauvaises créances au chiffre maximum permis par la loi.

"Les grèves de toutes sortes ont beaucoup retardé la production d'automobiles et des autres marchandises de grande consommation; il semble que ces marchandises deviendront plus abondantes dans un avenir prochain et vos administrateurs entendent pour les prochaines années le maximum d'affaires que lui permettent ses disponibilités. Si l'on considère l'augmentation d'affaires toute particulière à votre société, en plus de l'augmentation générale du commerce de finances qui doit nécessairement accompagner la production et la vente des marchandises d'avant-guerre, il devient évident que les sommes dont votre société dispose présentement ne lui permettent pas de bénéficier entièrement des avantages qui s'offrent. Ainsi, vos administrateurs ont l'intention d'augmenter immédiatement le capital et de créer une émission de billets ou de débentures à long terme".

## La première année d'après-guerre; collection de graphiques

Revue mensuelle de "The Bank of Nova Scotia", pour janvier 1947

Ce qu'il y a de plus frappant lorsqu'on compare les indicateurs de la situation économique au Canada et aux Etats-Unis, c'est la forte divergence récente entre les montants des prix dans les deux pays, en contraste avec la ressemblance marquée de leurs courants économiques au cours de la guerre, dit la Revue de The Bank of Nova Scotia, dans son numéro courant. Cette livraison de la revue porte surtout sur un groupe de graphiques montrant le développement économique du Canada dans l'après-guerre, en regard des chiffres atteints pendant la guerre; mais, au rapport, on a aussi des données sur notre économie et celle — plus puissante — de nos voisins du sud, on présente d'utiles comparaisons entre les deux.

Dans l'un et l'autre cas, les indices d'embauchage pour l'industrie manufacturière atteignent leur sommet tard en 1943, tombent au plus bas niveau d'après-guerre au premier trimestre de 1945, et commencent à remonter au printemps de 1946. Ceux des ventes au détail ont procédé presque à l'unisson jusqu'à ce que se fit sentir l'effet de la forte majoration des prix aux Etats-Unis. Les mouvements des prix — sauf pour la date ultérieure de la première hausse résultant de la guerre aux Etats-Unis et la stabilité relative peu plus grande de l'indice canadien du coût de la vie — ont aussi été semblables, au moins jusqu'à juillet dernier, alors que s'amorça l'impétueuse montée des prix aux Etats-Unis.

Cette montée, dit la Revue, qui suivit l'abandon presque entier des contrôles alors que la demande, tant domestique qu'étrangère, dépassait encore de beaucoup les stocks disponibles, indiquait clairement l'entrée de l'économie américaine dans une nouvelle période: une ère de prix de vente et de revient — ère d'instabilité marquée. Quand et à quel niveau on établira un meilleur équilibre, combien de temps la demande suffira à supporter l'échelle présente des prix, et combien de recul du commerce actuel des Etats-Unis le rétablissement d'un meilleur équilibre pourra entraîner, tout cela est discutable. Mais les implications en sont extrêmement importantes pour le Canada, car elles nous donnent à décider cette question fondamentale: Quand l'ajustement de nos niveaux de prix avec ceux des Etats-Unis — qui est inévitable à la longue — devrait-il avoir lieu, et combien cet ajustement affecterait-il la transformation de notre économie de guerre en économie de paix?

Les graphiques contenus dans la Revue font voir que, jusqu'ici, cette transformation a procédé sans disloquer sérieusement l'économie nationale. Bien qu'un fort déplacement ouvre se soit produit entre l'été de 1945 et celui de 1946, alors qu'au-delà d'un million de personnes recevaient congé des services militaires ou des usines de guerre, le chômage a été relativement faible. En juin 1946, environ 900,000 personnes de plus qu'en 1939 avaient un emploi rémunérateur, y compris les emplois militaires. L'un des aspects les plus marquants de ce progrès sur les chiffres d'avant-guerre, et l'un des plus encourageants, c'est que l'effectif ouvrier de l'industrie manufacturière a conservé un bon pourcentage de ses gains du temps de guerre et qu'au 1er novembre, date des dernières statistiques procurables, cet effectif total dépassait encore de 71 p. cent le nombre d'emplois en 1939.

Le haut degré d'activité économique résulte du fait que le revenu et la dépense nationale se sont bien maintenus. Le produit national du Canada, c'est-à-dire la valeur globale de toutes les denrées ou marchandises achevées et de tous les services produits annuellement en ce pays a dépassé le niveau de \$11 milliards, plus du double des chiffres d'avant-guerre, mais moins que le maximum atteint au cours des hostilités. La réduction des déboursés gouvernementaux, résultant de la chute précipitée des dépenses de guerre, a été compensée en grande partie par l'augmentation des dépenses des groupes producteurs et

consommateurs, et par l'expansion à un haut degré de nos exportations de paix.

Divers graphiques servent à illustrer cette situation. Celui des exportations montre, par exemple, que malgré la cessation presque absolue des exportations de matériel de guerre, qui avaient un temps figuré pour beaucoup dans nos chiffres, le total de l'exportation de 1946 fut de plus touché les \$2400 millions, plus du double des chiffres d'avant-guerre.

Le graphique du bâtiment montre que les dépenses commerciales en immobilisations continuent à un rythme accéléré, les adjudications de l'année entière 1946 se montent à environ \$663 millions, soit \$254 millions de plus qu'en 1945. Le graphique des ventes au détail fait voir que les dépenses des consommateurs sont également à un niveau record; les ventes de 1946 accusent une forte augmentation sur 1945, et le mouvement semble vouloir se continuer dans le même sens.

La Revue remarque que ces diverses augmentations de dépenses représentent, jusqu'à un certain point, des augmentations de prix. Vu la pénurie encore quasi universelle de produits fondamentaux tels que denrées alimentaires, textiles, combustibles, matériaux de construction, la hausse apportée à divers articles de première nécessité, et le mouvement de hausse des articles de durée; la montée des prix à l'étranger; avec un surplus considérable du pouvoir d'achat — la pression montante contre le niveau des prix a continué de s'exercer fortement en 1946.

En même temps, la politique du gouvernement était d'abandonner les divers contrôles, y compris les subventions, dès qu'il pourrait le faire "sans créer de désarroi", c'est-à-dire sans tronquer l'équilibre relatif de l'économie nationale. Il s'ensuivit une hausse notable des prix. L'indice du coût de la vie monta de 6 pour cent dans les 11 premiers mois de 1946, comparativement à une avance de 4 pour cent dans les quatre années précédentes; et l'indice des prix de gros avança d'environ 7 pour cent, après avoir progressé de moins de 1/2 pour cent durant les deux années précédentes et de 11 pour cent environ entre l'imposition des prix de plafond en décembre 1941 et le début de 1946.

La dernière section de la Revue traite d'importants aspects de la situation financière, y compris une forte augmentation des dépôts de banque l'année dernière, et l'accroissement, qui se continue rapide, des placements des Banques à Chartre.

**Nationalisation et organisation corporative**  
La question de la nationalisation des entreprises, posée dans tous les pays au lendemain de la guerre, ardemment préconisée par les partis de gauche en Europe et réalisée déjà dans un bon nombre d'industries, continue à être l'objet de vives discussions. Pie XII a cru bon, lors de la Semaine sociale de Strasbourg, en juillet dernier, d'aborder ce sujet. Il l'a fait avec discrétion, mais clarté et fermeté. On a surtout remarqué que, sans condamner les nationalisations partielles, il affirmait cependant que les associations corporatives constituent un moyen beaucoup plus efficace d'atteindre la fin recherchée.

Ce jugement de Pie XII, qui confirme les directives données par son prédécesseur dans "Quadragesimo anno" et Divini Redemptoris sur l'organisation corporative, est d'une grande importance. Il a provoqué de profondes réactions en plusieurs milieux. La "Civiltà Cattolica" vient de l'analyser dans un long article. Le M. C. W. C., le grand organisme des Etats-Unis, a qualifié l'appel en faveur du mouvement corporatif. Cet événement ne peut passer inaperçu chez nous. Il comporte trop de leçons pratiques pour les catholiques du Canada. L'Ecole Sociale Populaire lui consacre sa brochure mensuelle de décembre. On y trouvera, outre le texte complet de la lettre du Pape et de l'article de la revue italienne, quelques pages sur l'organisation corporative en marche et un commentaire de la déclaration américaine. Cette brochure de 22 pages est en vente au prix de 15 sous au comptant, et 18 sous par la poste.

**SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"**

## CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

ET COMPAGNIES FILIALES

**Rapport annuel du conseil d'administration**

**AUX ACTIONNAIRES:**  
Vos administrateurs ont l'honneur de vous soumettre le dix-neuvième compte-rendu annuel des affaires et de la situation financière de votre Compagnie pour l'exercice financier terminé le 30 novembre 1946.

En regard d'un bénéfice de \$1,080,146.11 pour l'exercice précédent, le bénéfice net du présent exercice, déduction et impôts fédéraux déduits, est de \$2,178,522.52, ce qui représenterait un bénéfice de \$2.17 par action des nouvelles actions privilégiées. Pendant l'exercice, les dividendes furent payés aux actionnaires privilégiés au taux de 6 1/2 % par année.

L'année 1946 fut excellente pour l'industrie de la construction. D'après les statistiques publiées, la valeur des contrats de construction conclus pendant l'année fut plus forte qu'au cours de toute année précédente, sauf 1929. Les livraisons furent parfois retardées, mais, à la fin de l'année, presque toutes les commandes reçues avaient été exécutées. C'est dans la province d'Alberta que l'augmentation dans la demande fut la plus forte. Dans l'espoir que la demande en Alberta reste en moyenne meilleure qu'avant la guerre, nous procédons actuellement, à votre usine d'Exshaw (Alberta), à des travaux d'expansion qui, nous l'espérons, seront terminés en 1947. Nous agrandissons aussi l'usine de Montréal-Est, et les travaux doivent être terminés dès le début de 1947.

Le solde des obligations 4 1/2 % en cours, échéant en 1951 et représentant une somme de \$8,500,000.00, fut remboursé au cours de l'exercice. Une nouvelle émission de \$3,500,000.00 d'obligations sériees à 2 1/2 %, remboursable en cinq ans au rythme de \$700,000.00 par année, fut vendue.

Il est fait mention, dans le bilan consolidé qui vous est présenté, de la subdivision des actions privilégiées de votre Compagnie. Une assemblée générale des actionnaires fut convoquée dans ce but le mercredi, 21 août 1946, et vous trouverez à la fin du bilan des notes explicatives au sujet de cette subdivision.

Les dépenses d'exploitation ont continué d'augmenter au cours de l'année, pour atteindre leur maximum en la fin de l'année. La moyenne du coût de production sera donc en 1947 substantiellement plus élevée qu'en 1946. On s'attend à ce que les produits de votre Compagnie soient en grande demande au cours du prochain exercice. Il faudra des matériaux de construction en abondance pour accomplir tous les travaux de construction qui sont projetés.

Au cours de l'exercice, nous avons eu le malheur de perdre deux de nos administrateurs: MM. Morris W. Wilson et Gordon C. Edwards.

Le président,  
J. D. JOHNSON.

**BILAN CONSOLIDÉ AU 30 NOVEMBRE 1946**

ACTIF	
Disponibilités:	
Stocks de ciment, fournitures et matériaux, tels que déterminés et certifiés par la direction, évalués au coût de revient ou au-dessous (soit en dessous du marché) .....	\$ 1,844,446.18
Comptes à recevoir (moins réserve contre les mauvaises créances) .....	1,562,029.12
Comptes des clients .....	15,000.00
Autres comptes .....	161,633.65
Fonds d'Etat (valeur négociable \$16,000.75) .....	16,000.00
Espèces en main et en banque .....	1,902,906.42
Fonds pour l'entretien du dividende privilégié (reçus en banque) .....	800,000.00
Partie remboursable de l'impôt sur excédent de bénéfices .....	849,671.10
Assurances en valeurs mobilières et autres dépenses payées d'avance .....	78,809.60
Immobilisations:	
Terminées: usines, immeubles et outillage, etc. (d'après l'évaluation de MM. Ford, Bacon & Davis, Inc., fondée sur la valeur commerciale le 30 septembre 1947, soit \$28,267,508.11) et l'immeuble Canada Cement au prix coûtant, avec le coût des additions subséquentes, les moins les amortissements des sommes réalisées au cours de ventes immobilières .....	\$60,025,807.11
Moins les réserves de dépréciation .....	28,849,702.51
	\$31,186,104.60
	\$37,539,056.72

PASSIF	
Exigibilités:	
Comptes payables .....	\$ 835,870.24
Intérêt couru sur obligations .....	5,689.18
Impôts (revenu, excédent de bénéfices, etc.) .....	326,402.89
Hypothèques sur l'immeuble Canada Cement .....	441,574.17
Remboursable par versement semestriel, et le solde dû en 1948 .....	256,000.00
Obligations en paiement (hypothèques):	
Autorisées .....	\$20,000,000.00
Série "A", émise et remboursée .....	118,500,000.00
Obligations sériees 2 1/2 %, série 1946, dont \$700,000 échéant annuellement, de 1947 à 1951 — émises .....	\$ 3,400,000.00
Moins: remboursées .....	19,000.00
	3,400,000.00
Réserves:	
Assurance contre l'incendie .....	\$ 500,000.00
Réparations et renouvellements extraordinaires .....	850,000.00
Capitalisations:	
Actions privilégiées, remboursables et cumulatives, valeur au pair \$20 chacune, dividende annuel au taux de 6 1/2 % (voir Note 1) — Autorisées (dont \$21,000,000 émises) .....	\$25,000,000.00
En cours — 1,004,245 actions .....	20,084,900.00
Actions ordinaires:	
Autorisées: 750,000 actions sans valeur nominale .....	\$ 6,400,904.75
Emises: 600,000 actions .....	26,490,804.75
Excédents (Voir Note 2):	
Excédent accumulé, d'après l'état ci-joint .....	\$ 3,654,244.39
Excédent différé (partie remboursable de l'impôt sur excédent de bénéfices) .....	340,671.10
Versé au fonds d'entretien du dividende privilégié .....	800,000.00
	4,794,915.49
	\$37,539,056.72

**Etat consolidé des profits et pertes et du surplus accumulé pour l'exercice terminé le 30 novembre 1946**

Bénéfice d'exploitation, après déduction de \$2,225,000.00 pour la dépréciation mais avant de tenir compte des items ci-dessous .....	\$ 4,322,635.19
Rémunération de la direction .....	95,424.96
Jetons de présence .....	11,430.00
Frais juridiques .....	2,201.80
	\$ 4,720,628.43
Plus:	
Revenu provenant des placements .....	62,216.23
Bénéfice sur la vente de valeurs en placement .....	97,704.73
	\$ 4,880,449.41
Moins:	
Intérêt sur obligations (net) .....	\$ 328,636.59
Intérêt sur hypothèques .....	13,300.00
Contribution à la Caisse de Retraite .....	100,000.00
Proportion des frais de remboursement d'obligations (1938) .....	100,000.00
Provision pour l'impôt sur le revenu et sur excédent de bénéfices (partie remboursable de l'impôt sur excédent de bénéfices \$16,400.00) .....	2,165,000.00
Bénéfice net pour l'exercice, après déduction des impôts .....	\$ 2,178,522.52
Moins:	
Versement au Fonds pour l'entretien du dividende privilégié .....	800,000.00
Solde des bénéfices .....	\$ 1,378,522.52
Excédent accumulé au 30 novembre 1945 .....	\$ 3,485,081.08
Plus: Sommes transférées des réserves:	
Remboursement des actions:	
Privilégiées 6 1/2 % .....	\$ 25,000.00
Assurances contre l'incendie .....	220,000.00
Accidents Industriels .....	56,800.00
Imprevus .....	400,000.00
	762,700.00
	\$ 4,247,781.08
Moins:	
Solde des frais de remboursement d'obligations (1938) .....	\$ 660,000.00
Primes et frais de remboursement d'obligations (1946), et frais du compromis ou arrangement avec les actionnaires .....	106,410.80
	666,410.80
Dividendes pour les actions privilégiées .....	\$ 4,599,583.11
Excédent accumulé au 30 novembre 1946 .....	1,303,648.92
	\$ 3,654,244.39

Notes annexées au bilan consolidé:  
(1) D'après le compromis ou arrangement sanctionné à l'assemblée générale spéciale des actionnaires, le 21 août 1946, et confirmé par des lettres patentes supplémentaires le 23 septembre 1946, chacune des actions privilégiées et autorisées, à dividende cumulatif de 6 1/2 % et d'une valeur au pair de \$100 chacune, fut subdivisée en cinq actions privilégiées, cumulatives et remboursables, d'une valeur au pair de \$20 chacune; et les arriérés de dividendes, s'élevant à \$40.25 par action, furent effacés.

Les actions privilégiées peuvent être appelées au remboursement à \$20 par action; mais la Compagnie n'aura pas le droit d'échapper le remboursement d'aucune action avant le 1er octobre 1951; et, par la suite, la Compagnie n'aura pas le droit d'acheter ou d'appeler au remboursement un nombre d'actions privilégiées tel que le reliquat des actions en cours soit réduit à moins de \$15,000,000 avant le 1er octobre 1952, ou à moins de \$10,000,000 avant le 1er octobre 1951.

(2) Aussi longtemps qu'il restera des actions privilégiées en cours, aucun dividende ne sera payé aux actionnaires ordinaires lorsque le Fonds d'entretien du dividende privilégié s'éleva à moins de \$2.00 par action alors en cours; et, de plus, on ne pourra faire servir au paiement de dividendes aux actionnaires ordinaires ni une somme de \$75,000 du montant d'excédent accumulé à la date du 30 novembre 1946, ni aucune part de l'excédent différé (\$390,671) à la même date.

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES:**  
Nous avons examiné les livres et les comptes de la Canada Cement Company Limited et de ses compagnies filiales pour l'exercice se terminant le 30 novembre 1946, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications dont nous avons eu besoin; et nous faisons rapport qu'il nous a été remis le bilan ci-dessus, accompagné des notes qui y sont annexées, et préparé de façon à établir un tableau exact et véridique des affaires de la Canada Cement Company Limited et de ses filiales à la date du 30 novembre 1946, et que l'état des profits et pertes donne exactement le résultat des opérations combinées, d'après les explications et renseignements qui nous ont été fournis par les livres des compagnies.

PRICE, WATERHOUSE & CO., vérificateurs.  
Montréal, le 10 janvier 1947.

Approuvé par le Conseil d'Administration:  
J. D. JOHNSON, administrateur.  
F. B. KILBOURN, administrateur.



Le service rapide avec l'hélicoptère. Avant de s'embarquer à bord du navire, qui la conduira à Paris, Mlle Harriet Wilneky dessinatrice de Boston, reçoit son courrier de Boston.

# Le Canadien l'emporte sur les Bruins de Boston par 4 à 1

## Toe Blake aide la cause du Canadien

Toe Blake, le vétérinaire capitaine des Canadiens, a eu un regain de jeunesse samedi soir et il y est allé de deux points contre le Boston, pour permettre à son club de gagner et de s'approcher à quatre points seulement des meneurs de la ligue, les Leafs de Toronto, qui ont perdu par 1 à 0 contre les Rangers.

Le Canadien a pris l'excellente habitude de battre le Boston régulièrement cette saison et samedi soir il n'a pas voulu déroger à une tradition vieille déjà de sept parties. Tous les amateurs de hockey savent, en effet, que la première partie entre les deux clubs a été nulle et que le Canadien a gagné les sept autres par des résultats plus ou moins humiliaires pour les perdants.

Samedi le compte a été de 4 à 1 et ce n'est qu'à la fin de la troisième période, 85 secondes avant la fin de la partie, que Joe Carveth a pu tromper la vigilance de Bill Durnan, qui a été magnifique du commencement à la fin de la joute.

On peut d'ailleurs faire pareil éloge de Brimsek, car c'est grâce à lui si la soirée n'est pas devenue une déroute pour le club visiteur. Les Canadiens ont de fait eu le meilleur dans tous les domaines et ils ont fréquemment pris d'assaut les filets ou Brimsek montait bonne garde. Il lui a toutefois été impossible d'arrêter tout ce caoutchouc que Montréalais lui lançaient et il a laissé compter 4 points contre son club.

Blake, nous le disions plus haut, a compté deux points et Elmer Lach, ce joueur de centre unique, a obtenu une assistance sur chacun de ces deux points. Maurice Richard, le non moins unique ailier droit du Canadien, a réussi son 29e but de l'hiver et Léo Gravelle a compté l'autre point de son club.

Le jeu a été lent au début de la partie et les spectateurs commencent à craindre une autre exhibition monotone, mais tout a changé de face après le premier point du Canadien, compté par Blake après 15 minutes et 49 secondes de jeu dans la première période. Léger a monté la rondelle jusqu'à la ligne bleue, l'a passée à Lach, qui a lui-même combiné à Blake. Ce dernier a lancé un coup de revers et Brimsek n'a pu rien faire pour le bloquer.

La première période s'est terminée au compte de 1 à 0 pour le club local. Pendant ce premier engagement, Henderson et Léger ont été tour à tour punis pour avoir retenu des joueurs adversaires.

La deuxième période a littéralement été celle du Canadien, qui s'est joué de ses adversaires sans la moindre difficulté. Brimsek a été vraiment sensationnel et c'est grâce à lui si le Canadien n'a pu faire mieux que d'enregistrer un seul point à la fin de cette période.

Gravelle a finalement réussi à compter, sur une passe de Billy Reay, après 15 minutes et 43 secondes d'efforts surhumains, qui venaient tout se briser sur cette forteresse qu'était le gardien de buts des Bostonnais.

Schmidt, le joueur de centre étoile du Boston, était absent samedi et c'est Bill Cowley, revenu au jeu après quelques absences, qui l'a remplacé. La ligne ainsi formée de Dumart, de Cowley et de Bauer a été tenue en échec par celle formée de Mosdell, de Peter et de Filion et n'a pu rien faire de bon.

Pendant cette deuxième période, Jerry Reardon, Toe Blake, Egan et Filion ont été envoyés au pénitencier par l'arbitre Gravel. Notons que c'était la première punition de la saison décernée à Toe Blake qui était jusqu'ici un candidat très sérieux au trophée Lady Bing, décerné chaque année au joueur le plus gentilhomme en même temps que le plus utile sur la glace.

La troisième période était à peine commencée que Blake, avec l'aide de Lach et de Bouchard, réussit son deuxième point, le troisième de son club. Il y avait à peine 53 secondes de jeu d'écoulées dans cette période finale. Bouchard a monté jusqu'à la ligne bleue adverse et a confié la rondelle à Lach, qui a su traverser la défense ennemie et combiner à Blake, qui était en excellente position. Le vétérinaire ailier du Canadien a eu l'œil juste et Brimsek a été absolument impuissant devant son lancer.

Enfin, après 16 minutes et 4 secondes de jeu, Richard a complété le pointage en déjouant Brimsek sur une passe de Richard depuis le début de la saison actuelle.

Tous les spectateurs étaient convaincus que Durnan allait obtenir un autre blanchissage, mais Joe Carveth est venu dissiper ces espoirs en déjouant notre gardien de buts, moins de 2 minutes avant la fin, à la faveur d'une mêlée devant les buts Smith et McGill ont obtenu des assistances sur ce point.

Alignement des équipes: BOSTON: Brimsek; Egan, Henderson; Schmidt; Bauer, Dumart; Gallinger, Guidolin, Carveth, McGill, Crawford, Flamon, Barry, Marquess, Smith et Reardon. CANADIEN: Durnan; Lamoureux et Bouchard; Reay, Peters et Chamberlain; Filion, Blake, Harmon, Richard, O'Connor, Lach, Léger, Reardon, Mosdell et Gravelle. Arbitres: Georges Gravel; Ernie Munday et Ray Gettiffe. Première période: 1. Canadien, Blake, Egan et Léger (Lach) 15.40. Punitions: Henderson, Léger. Deuxième période: 2. Canadien, Gravelle (Reay) 15.43. Pun.: T. Reardon, Blake, Egan et Filion. Troisième période: 3. Canadien, Blake, Egan (Lach et Richard) 53. 4. Canadien, Richard 16.04 (O'Connor). 5. Boston, Carveth 18.35 (Smith et McGill). Punitions: Henderson, T. Reardon et Bouchard.

## Les Royaux l'emportent sur Ottawa

Ottawa, 27. — Les Sénateurs semblaient devoir l'emporter facilement sur les Royaux de Frank Carlin, samedi soir, dans la joute de la Ligue Senior disputée en cette ville, à l'Auditorium, les joueurs de Jimmy McCaffrey prenant une avance de 2 points sur les Montréalais à la première période, mais un ralliement des visiteurs à la reprise finale changea une défaite en une victoire pour les Royaux, car ceux-ci enregistrèrent 4 points et l'emportèrent sur les gars de la Capitale par le résultat de 4-2.

Cette rencontre fut dénuée de rudesse et donna lieu à une belle lutte car de chaque côté l'on cherchait à vaincre le rival et les courses étaient rapides, les passes faites avec précision et les lancers bien dirigés.

La partie donna lieu à un beau duel entre les deux cerbères mais McNeil s'affirma supérieur et, avec le concours de Locas et de Riopelle les Royaux ont pu s'affirmer les maîtres.

Composition des équipes: ROYAL: — Buts: McNeil; défenses: Galbraith et Harvey; centre: Haggarty; avants: Curry et Pepin. Subs.: Locas, Campeau, Plamondon, Casavant, Morin, Laforce, Malone, Fleet. OTTAWA. Buts, Fraser; défenses, Stahan et Mathers; centre, Tudin; ailes, Slowinski et Check. Subs.: Trainor, McLean, Geisebrecht, Irvine, Smart, Smith, Turick, Howe, Tind. Arbitres: Hap. Shouldice, George Seed.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include Ottawa, Smart (Irvine), 4.36, and various periods of play.

## Leafs et Concordia vainqueurs

Les Leafs de Verdun ont causé une véritable surprise hier après-midi lorsque les joueurs d'Arthur Therrien ont réussi à infliger un blanchissage au Royal car si on lui concédait des chances de vaincre son adversaire hier aucun fervent du hockey, pas même le plus chaud partisan du Maple Leaf n'espérait voir ce club l'emporter par une aussi forte marge, car c'est par le résultat de 6 à 0 que le club de la ville voisine a eu raison des Royaux dans la première partie à l'affiche.

À la deuxième rencontre au programme le Concordia a eu facilement raison des Cyclones, les joueurs de Sylvio Mantha l'emportèrent par 6 à 1.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include Verdun, Cabana, 16.03, and various periods of play.

## Ils l'emportent par un point

Sherbrooke, 27. — Les Aigles de Verdun ont donné la frousse aux partisans du Saint-François, samedi soir, en cette ville, lorsqu'ils forcèrent les meneurs de la Ligue Provinciale à se dépêcher du commencement à la fin afin d'éviter l'échec. Les locaux réussirent à l'emporter sur les visiteurs par le résultat de 7 à 6 après un ralliement de 4 points des Aigles à la manche finale.

VERDUN: Ritchie; Ward, Tremblay; Meagher; Tamminen, Theriault; Bourcier, Kelly, Vallières, Burr, Lauzon, Planché, Tomalty et Burr. SHERBROOKE: Barefoot; Goupille, Heindl; H. Carnegie; O. Carnegie; McQuillan; G.M. Morehouse; Hayes, Bastien, McDougall, Denault. Arbitres: Murray et Prince. Première période: 1. Sherbrooke, Demers 19.24 (Lazrouk et Bastien). Punitions: Heindl et Goupille. Deuxième période: 2. Sherbrooke, O. Carnegie 46. 3. Sherbrooke, Morehouse 13.93. 4. Sherbrooke, Demers 19.28. 5. Verdun, Planché 19.43. Punitions: Tremblay et Heindl. Troisième période: 6. Verdun, Burr 9.01. 7. Verdun, Planché 9.15. 8. Verdun, Burr 9.25. 9. Verdun, Burr 10.08. 10. Sherbrooke, O. Carnegie 14.00. 11. Sherbrooke, O. Carnegie 15.00. 12. Sherbrooke, Demers 18.19. 13. Verdun, Burr 18.20. Aucune punition.

## Un quatrième blanchissage pour Rayner

Toronto, 27. — Les Leafs de Toronto recevaient samedi soir la visite des Rangers de New-York et les protégés de Happy Day espéraient pouvoir l'emporter afin d'augmenter leur avance en tête de la Ligue Nationale de Hockey ou tout au moins conserver leur avantage sur le Canadien mais à la grande surprise des amateurs torontois les protégés de Frank Boncher parvinrent à causer une désagréable surprise aux joueurs de la Ville Reine lorsqu'ils s'assurèrent la victoire par le compte de 1 à 0 pour donner à Chuck Ranger son quatrième blanchissage de la saison.

Un but compté par le vétéran Bryan Hextall avec l'assistance de Bill Moe, environ cinq minutes avant la fin de la première période, a suffi au club new-yorkais pour triompher. Rayner a été sensationnel en bloquant 3 lancers, 6 de plus que Broda. Dans la dernière minute Rayner a failli compter un but. Broda avait été retiré de sa cage pour être remplacé par un avant, Rayner sortit à une trentaine de pieds de son filet pour s'emparer du caoutchouc et manquer le fillet ennemi par à peine un pied.

Alignement des équipes: TORONTO. Buts, Broda; défenses, Thompson et Mortson; centre, Apps; ailes, Ezinicki et Watson. Subs.: Stanowski, Kennedy, Meeker, Klukay, Poile, D. Metz, Stewart, Modnar, N. Metz. RANGERS. Buts, Rayner; défenses, N. Colville et Juzda; centre, Watson; ailes, Hextall et Bell. Subs., Laycoe, Trudel, Pike, Cooper, Demarco, Russell, Moe, Laprade, Warwick, Leswick. Arbitres: Pratt, Young, McCabe. Sommaire: Première période: 1-Rangers: Hextall-Moe 15.58. Aucune punition. Deuxième période: Aucune punition. Pun.: Klukay. Troisième période: Aucune punition. Aucune punition.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include Toronto, Smart (Irvine), 4.36, and various periods of play.

## Le hockey

### HIER:

Table with 2 columns: League/Team and Score/Points. Rows include Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Senior, Ligue Provinciale, Ligue Junior (A Verdun).

### SAMEDI:

Table with 2 columns: League/Team and Score/Points. Rows include Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Senior, Ligue Provinciale, Ligue Junior.

### CLASSEMENT:

Table with 2 columns: Team and Points. Rows include Toronto, Canada, Boston, Rangers, Detroit, Chicago, etc.

### Deux parties de St-Laurent

Deux parties seront à l'affiche dans la ligue de hockey Dépression ce soir, à St-Laurent. Les Grands sont opposés aux Sages, tandis que les Hobos en viendront aux prises avec le Commerce. La ligue est très favorisée pour la première place et les résultats de ce soir pourraient apporter quelques changements.

En effet, une défaite pour les Hobos et une victoire pour les Sages permettrait à cette dernière équipe de monter seule en première place du circuit Bernier. A tout événement, ces deux joutes suscitent beaucoup d'intérêt et elles promettent d'être très intéressantes. Camil Desrosches, publiciste du Forum, mettra la rondelle au jeu.

## Les Québécois ont triomphé des Braves

Valleyfield, 27. — Les Braves de Valleyfield se sont défendus courageusement hier après-midi alors qu'ils en venaient aux prises avec les As de Québec mais ils durent s'avouer vaincus par les protégés de Lex Gook qui s'assurèrent la victoire par le compte de 10 à 6, en cette ville. La partie d'hier marqua les débuts de Ludger Tremblay sur la défense des Québécois et l'ancien porte-couleurs des Barons de Cleveland a créé une excellente impression.

Sur l'attaque les gars de la Vieille Capitale se sont affirmés supérieurs aux joueurs de Lucien Leduc mais ce sont particulièrement Nil Tremblay, Roy Heston et André Charest qui ont fait le plus beau travail, comptant chacun deux points pour les vainqueurs. Gruhn, Garriher, Boorman et Renaud ont été les autres compteurs des As.

Marcel Bessette et Dan Porteous ont obtenu chacun deux buts pour les perdants; Ken Strain et Fernand Majeau ont réussi les autres, Eddie Gougeon et Renaud ont été respectivement fourni trois et deux assistances.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include Québec, Gruhn, 5.18, and various periods of play.

## Les Aigles perdent par 10 à 5 hier

Les Tigres de Victoriaville se sont affirmés trop puissants pour les Aigles de Verdun hier après-midi, à l'auditorium de Verdun et les visiteurs remportèrent facilement la victoire par le compte de 10 à 5, dans une joute régulière de la Ligue Provinciale.

Norman Dussault a dirigé l'offensive des Tigres en réussissant le tour du chapeau, tandis que Hayden et Valenti se sont distingués avec une paire de buts chacun. Gauthier, Thibault et Boyer enregistrèrent les autres buts des vainqueurs. Burr fut le meilleur des Aigles avec deux buts, Planché, Tamminen et Lauzon obtinrent les autres.

Alignement des équipes: VERDUN: Buts: Ritchie; défenses: Ward et Tomalty; centre: Tamminen; avants: Bourcier et Burr. Subs.: Tremblay, Theriault, Lauzon, Vallière, Planché, Bleau, Lessard. VICTORVILLE: Buts: Nadeau; défenses: Mercier et Boyer; centre: Burnett; avants: Gauthier et Hayden. Subs.: Valenti, Hébert, Dussault, Gagnon, Marcotte, Roberge, Duffault, Thibault, Lorrain.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include Verdun, Burr 12.58, and various periods of play.

### Programme double à l'Arena Roussin

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include 1-Lachine, Bougie 12.20, 2-Concordia, Richard 21, 3-Rapides, Desmarais 36, etc.

## Les Eperviers annulent avec des Torontois

Chicago, 27. — Les Leafs de Toronto croyaient avoir la victoire en mains à la fin de la première période de la joute d'hier soir en cette ville lorsqu'ils menaient par 3 à 0 mais ils comptèrent sans le ralliement des locaux à la deuxième période alors que, profitant d'une punition imposée à un joueur adverse les protégés de Johnny Gottselig se sont lancés résolument à l'attaque pour enregistrer quatre points pour annuler l'avance prise par les meneurs du circuit Campbell et dans la période finale les locaux purent tenir tête aux visiteurs et lorsqu'il fut fini le compte était de 6 à 6, donnant un résultat nul.

Après 9 minutes et 30 secondes dans la dernière reprise un but de Kaleta a donné l'avance aux Eperviers mais Kennedy a compté à son tour quelques secondes plus tard pour égaliser de nouveau le compte.

C'était la neuvième joute entre les deux clubs, Toronto en avait gagné sept et les Eperviers en ont profité pour compter trois buts. Max Bentley a égalé le compte quelques secondes après le retour de Meeker sur la glace. Le Chicago a ainsi enregistré quatre buts en l'espace de 2 minutes de jeu.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include Toronto, Stanowski, 11.03, and various periods of play.

## Dans les séries des Juniors

Les amateurs qui ont été témoins des joutes de la Ligue Junior, samedi après-midi, au Forum, ont pu applaudir les clubs Lachine et Canadien après que ceux-ci eurent triomphé de leurs adversaires, le Concordia et les Wing heels. Les Rapides ont vaincu les équipes de Sylvio Mantha par le compte de 6 à 1 dans la joute initiale, pendant que le Bleu Blanc Rouge l'emportait sur les anciens champions de la Ligue Mont-Royal par 7 à 2, dans la finale.

Howie Morenz s'est rapproché de la 1ère place des compteurs en comptant deux buts et fournissant 4 assistances. Laplante, Lépine, Patten, Newson, Trudel ont compté les autres buts du Canadien. Legrove et Mullins ont enregistré les buts des perdants.

Composition des équipes: PREMIÈRE PARTIE: LACHINE. — Buts: Morrisette; défenses: Pilon et Chabot; centre: Deneault; avants: Duranseau et Bougie. Subs.: Tranquille, Lacroix, Gauthier, Boulet, Lassalle, Lacroix, Sarré, Desmarais, Vokoy. CONCORDIA. — Buts: Bleau; défenses: Desrosiers et Major; centre: Bernaquet; avants: Richard et Geoffrion. Subs.: Menard, Marchand, Pepin, Landry, Laliberté, Cyr, Laframboise, Contant, Paradis.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include 1-Lachine, Bougie 12.20, 2-Concordia, Richard 21, 3-Rapides, Desmarais 36, etc.

## De nouveau les Sénateurs sont défaits

Les Royaux de Frank Carlin ont eu raison des Sénateurs d'Ottawa hier après-midi, au Forum, car le club montréalais a vaincu les représentants de la Capitale qui durent laisser pavillon devant leurs adversaires de la Ligue Senior de Québec lorsque devant une assistance nombreuse les protégés de Frank Carlin triomphèrent par 2 à 1 pour diminuer l'avance des meneurs du circuit Slater dans la course au championnat.

Les Fraser et Jerry McNeil défendirent courageusement leurs filets mais le cerbère du Royal fut de nouveau le dessus sur son rival, car samedi les Montréalais parvinrent à vaincre les joueurs de McCaffrey.

Même s'il a mérité quatre punitions, Doug Harvey a joué un grand rôle dans cette victoire. Il a été très solide sur la défensive et il a appliqué de solides coups d'épaules. Il a aussi su déblayer son territoire. Harvey a de nouveau prouvé qu'il était prêt pour la Ligue Nationale.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include 1-Royal, Locas 18.32, 2-Royal, Riopelle 5.22, 3-Ottawa, Smith 6.28, etc.

## Le club Boston s'est repris hier contre Détroit

Boston, 27. — Les Bruins de Boston ont subi un échec samedi soir contre le Canadien, à Montréal, mais hier soir, en cette ville, les hommes d'Arthur Ross se sont repris lorsqu'ils ont vaincu les Ailes Rouges de Détroit par le compte de 4 à 3 et cette victoire a de nouveau placé les Bostoniens en troisième position dans la course au championnat de la Ligue Nationale de Hockey.

Carveth a enregistré deux buts dont le point décisif et il a permis aux Bruins de remporter une victoire bien méritée sur les visiteurs, qui occupent la cinquième place. Woody Dumart a ouvert le pointage au bout de deux minutes de jeu en déjouant Lumley sur un lancer de dix pieds. Jack Stewart a égalé le compte, deux minutes plus tard en prenant Brimsek en défaut sur un lancer de la ligne bleue. Carveth a enregistré son premier but de la joute au bout de 14.45 minutes de jeu.

Gordie Howe a de nouveau égalé le compte en déjouant Brimsek au bout de 1.14 minute de jeu avec l'aide de Sid Abel. Ted Lindsay a donné l'avant aux Ailes Rouges, cinq minutes plus tard. Ce but a été compté pendant que Détroit jouait à court d'un homme.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include 1. Boston, Dumart 1.46, 2. Détroit, Stewart (Lundy) 4.51, 3. Boston, Carveth 14.45, etc.

## Beau ralliement du Sherbrooke

Lachine, 27. — Le St-François de Sherbrooke a mis une autre victoire à son crédit hier après-midi en cette ville lorsque les meneurs de la Ligue Provinciale, du président Comte, ont triomphé des Rapides de Lachine ar le compte de 6 à 4, après un duel enlevé.

Grâce à un ralliement à la deuxième période les visiteurs ont pu enregistrer quatre points et s'assurer la victoire sur leurs courageux rivaux.

Côté fut le joueur le plus en évidence dans cette partie car ce joueur compta trois des six buts des vainqueurs. Tony Demers, Carnegie et Frank Haynes furent les autres compteurs du St-François.

Meronek, Swede Paulsen et Joe Fitzpatrick réussirent les buts des Rapides. Cliff Goupille joua de façon brillante à la ligne bleue de Sherbrooke.

SHERBROOKE. — Buts: Barefoot; défenses: Goupille et Beindl; centre: H. Carnegie; avants: O. Carnegie et McIntyre. Subs.: Demers, Bast, Lauzon, Gôté, Hayes, McDougall, Morehouse, Denault. LACHINE. Buts: Leclerc; défenses: McCurry et Hamell; centre: Meronek; avants: Fitzpatrick et Paulsen. Subs.: Larochele, Phillips, Morin, Raymond, Maher, Costigan, Vinet, Perron, Ramsay. Arbitres: Murray, Breen.

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include 1-Sherbrooke, Demers 1.40, 2-Lachine, Morin 2.15, 3-Sherbrooke, O. Carnegie 9.30, etc.

### Programme double à l'Arena Roussin

Table with 2 columns: Team/Player and Score/Points. Rows include 1-Lachine, Bougie 12.20, 2-Concordia, Richard 21, 3-Rapides, Desmarais 36, etc.

LE FORUM W.L. 6131 Ce soir, à 7 h. 45 Ligue de Hockey Junior LEAFS vs WHEELERS CANADIENS vs NATIONALS Billets en vente MAINTENANT. Prix: 1.00, 50, 25.

### Les jeunes Chambres viendront à Montréal

Leur congrès national aura lieu ici les 29, 30 et 31 mai prochain

Montréal aura cette année l'honneur d'être le siège du congrès national de la Chambre de Commerce Junior du Canada, et déjà un comité spécial a été choisi au sein de la Jeune Chambre locale pour préparer le succès de cet événement de grande portée.

M. Maurice-T. Cusseau, secrétaire de l'Œuvre des Terrains de Jeux, a accepté de présider ce comité, et s'est entouré d'une vingtaine de collaborateurs, dont M. Louis Martel, comme secrétaire, le conseiller R.-Marcel Lafaille, comme vice-président, et M. Roland Barrette, comme publiciste.

La Chambre montréalaise s'est fixé comme objectif d'organiser le congrès le plus marquant de toute l'histoire des Jeunes Chambres au Canada, et l'on tient à ce que plus de 1,000 délégués participent à ces assises, dont la date a été fixée aux 29, 30 et 31 mai prochains.

Le thème général du congrès portera sur le bilinguisme, et on ne pouvait vraiment trouver un centre plus propice que Montréal à cet égard. Durant ces trois jours, toutes les délibérations se feront dans les deux langues officielles au pays et le désir ultime des organisateurs est de montrer à leurs collègues venus de tous les coins du Canada, que rien n'est plus facile que d'en venir à l'unité de sentiment et à l'harmonie de vues quand chacun y va de sa bonne volonté.

M. Valmore Grafton, directeur de l'Office d'Initiative de Montréal, a accepté d'être avisier technique du congrès, et l'on profitera de l'occasion pour faire connaître Montréal à ces centaines de visiteurs. Le but est de montrer que Montréal n'est pas uniquement la métropole canadienne, mais aussi un centre progressif au point de vue culture française, dans une atmosphère d'hospitalité typiquement québécoise.

Le comité d'organisation est actuellement à mettre la dernière main au programme de ce congrès, où l'on tient à ce qu'alternent les séances d'études, les amusements, les visites et prises de contact, non seulement pour les visiteurs, mais pour tous les participants.

### "La Famille"

SOMMAIRE DE JANVIER 1947

Editorial: Neoud gardien. R. T. Information familiale... Valère Massicotte Education: Y a-t-il des écoles qui forment des mères? Mademoiselle a ses chouchous.

Béatrice Clément Droits de la famille et de l'Eglise en éducation. Mgr A. Douville Clubs familiaux. Petite chronique de psychologie.

Le bibliophile familial. Edouard Lemay Pour les jeunes: Sont-ils fiancés? Jean-Debréuf Laramée

Jeunes gens d'aujourd'hui. Pol Santé Le miel de Maisonneuve Robert Cuisine et santé. Carnet du mois.

Divers: L'entreprise conjugale. Jeanne et Gérard Corbeil Mamans, avec moins de fatigue.

La plus belle famille du monde. Marie-France Ce qu'il faut penser de l'Eugénisme.

Chagrin d'amour. Mireille Fortier Une lecture écrite à Marie-France Petit monde et grands problèmes.

Le front contre la tempête. Michelle Le Normand Economie domestique: La couture chez soi; Lingerie pour nos petits.

Couverture: Et puis, on recommence. Au comptoir: \$0.10 Par la poste: \$0.13

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

### Nos relations avec la Suisse

Causerie du ministre de Suisse — Commerce et immigration

"Je suis heureux de constater que les relations entre la Suisse et le Canada sont très heureuses, mais il ne semble pas que nos pays se connaissent suffisamment et il y aurait encore beaucoup à faire dans ce sens". Ainsi parlait à New-York, samedi soir, le Dr Victor Nef, ministre de Suisse au Canada, à l'issue du dîner annuel de la Société suisse de cette ville.

Le ministre est d'avis que tous les efforts qu'on tenterait pour rapprocher les Suisses et les Canadiens tomberaient dans un sol fertile, car il s'aperçoit que nous nous intéressons non seulement aux paysages de la Suisse, mais aussi aux problèmes des langues, au commerce, à l'entraînement militaire et à la forme du gouvernement de ce pays. Réciproquement, les Suisses sont aussi désireux de mieux connaître notre pays.

"Le Canada est si vaste, dit M. Nef, que la Suisse, en comparaison, ne fait qu'un point sur la carte; cependant nos deux pays ont des problèmes communs, et dans le champ économique ils se complètent harmonieusement puisque le Canada produit d'énormes quantités de matières premières dont nous avons besoin et qu'en retour la Suisse exporte des articles manufacturés, tels que des montres, des instruments de précision et des produits chimiques qui ne sont pas fabriqués au Canada". Le ministre en déduit que les possibilités commerciales sont donc excellentes et qu'on devrait au plus tôt faire disparaître les restrictions, néces de la guerre, qui entravent toutes les opérations.

M. Nef dit aussi que plusieurs de ses compatriotes voudraient s'établir au Canada parce que notre pays "avec un gouvernement et une politique stables, avec des institutions scientifiques hautement développées et un système démocratique basé, comme le nôtre, sur une Confédération, offre aux Suisses beaucoup d'intérêt". Il espère que notre pays leur ouvrira ses portes.

### W. J. McKell succédera au Duc de Gloucester

Camberra, 27 (C.P.) — L'Australie célèbre aujourd'hui, par une fête légale, le 159e anniversaire du débarquement, en 1788, du capitaine Arthur Phillip et de la fondation de Port Jackson, premier établissement anglais en terre australienne.

Le "Joar de l'Australie" a été célébré sur la côte de l'Etat de Queensland, malgré les inondations tandis qu'à l'intérieur des terres et dans les parties environnant l'Etat de New South Wales, on souffre de la sécheresse.

Certaines nominations officielles doivent marquer cet anniversaire tandis que le pays attend la nouvelle du premier ministre Chifley sur la nomination d'un Australien comme gouverneur général devant succéder au Duc de Gloucester qui est retourné en Grande-Bretagne la semaine dernière.

L'on s'attend à ce que le nouveau gouverneur général soit William James McKell, premier ministre de l'Etat de New South Wales, âgé de 55 ans, qui, à l'âge de 13 ans, était apprenti dans la fabrication des bouillottes.

### Elus maires

M. Elzéar Côté a été élu maire de Rimouski par acclamation, succédant à M. P.-E. Gagnon. Il est président de l'Association des marchands détaillants du Bas-Saint-Laurent.

A Nicolet, Me J.-A. Gaudet a été réélu maire par acclamation, succédant à M. Napoléon Rousseau a été réélu échevin, et le Dr Herman Châtillon et M. Laurent Proulx sont les deux nouveaux échevins élus.

### M. Duplessis et la grève de Noranda

Le premier ministre dénonce le "check-off"

M. Maurice Duplessis a fait une déclaration samedi à propos de la grève de Noranda.

Le système de perception des cotisations d'union, rendu obligatoire pour les employés, est un fouteur pour persécuter et insulter l'ouvrier honnête et consciencieux, a-t-il dit.

Le premier ministre souligne que la grève tombe sous la juridiction du ministre fédéral du travail et qu'il appartient à Ottawa de la régler. Au sujet des troubles qui pourraient se produire, M. Duplessis déclare que la loi sera respectée dans la province de Québec, aussi bien par l'employeur que par l'employé.

"Nous verrons, dit encore M. Duplessis, à ce que la force ne soit pas le droit, mais le droit la force. La police provinciale n'est entrée en scène à Noranda qu'à la demande expresse des autorités municipales, pour maintenir l'ordre dans la ville et sur les terrains de la compagnie. "On ne peut empêcher le propriétaire d'aller dans sa maison, ajoute M. Duplessis. Avec une telle politique, nous irons vite à l'anarchie. Et Québec n'a jamais été et ne sera jamais la place où les anarchistes s'en donneront à cœur joie.

Une chose est certaine, poursuit le premier ministre, nous sommes en faveur de la démocratie. Et la démocratie est contre le régime de la censure. En démocratie, toutes les classes sont écoutées et respectées. J'ai cru comprendre que l'union réclamait le "check-off" (perception obligatoire des dus d'union par le patron). Cela revient en somme à la prise du pouvoir par un groupe. Le pouvoir, en démocratie, appartient aux représentants du peuple et non pas à quelques personnes ou à une caste.

### La colonie chinoise en deuil

Mercredi après-midi auront lieu les funérailles de M. George Hum, personnalité bien en vue de la colonie chinoise de Montréal, décédé le 8 janvier dernier.

De ceuil touche de près presque tous les membres de la colonie chinoise car M. Hum, qui était âgé de 45 ans, était un restaurateur bien connu, trésorier de la société Min Shih Tang. Il avait de plus rempli les fonctions de délégué national de la Min Shih Tang et avait été secrétaire de l'hôpital chinois de Montréal. Il avait en outre été secrétaire de la société chinoise d'aide bénévoles.

M. Hum était domicilié à 1116 rue Chenneville. Sa dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Omer Duquette, 6528, rue Chambord. Les funérailles ont été retardées jusqu'à mercredi afin de permettre à des délégations de l'extérieur de pouvoir y assister.

Lui survivent sa femme, née Fong (Eng), un fils, Lyman, et une fille, Nola.

### Le R. P. Bourbonnière, O.P., décédé à l'âge de 70 ans

Le R. P. Benoît Bourbonnière, O.P., succombé à une très longue maladie, samedi, le 25 courant, au couvent des RR. PP. Dominicains, de Notre-Dame-de-Grâce.

Il était âgé de 70 ans. Né à Saint-Germain de Grantham, le 14 février 1876, il a fait ses études au séminaire de Nicolet. En 1896 il entra au couvent des RR. PP. Dominicains de Saint-Hyacinthe et il y faisait profession le 30 octobre de l'année suivante. Il a fait ses études cléricales à Saint-Hyacinthe et à Ottawa.

Le Père Bourbonnière a occupé le poste de vicaire à Saint-Hyacinthe et à Fall River. Il a été procureur de plusieurs maisons. Il fut supérieur de la maison de Sackville, N.-B., puis nommé à la cure de la paroisse des SS. Pierre et Paul, à Lewiston, Maine, charge qu'il occupa de 1928 à 1931. Il a ensuite été élu prieur à Saint-Hyacinthe pour un terme de trois ans.

Jusqu'à ces derniers temps, le P. Bourbonnière a rempli les fonctions de syndic provincial. Doué d'un tempérament très actif, il s'y mêla constamment à ces divers emplois, l'office de la prédication.

Les funérailles auront lieu demain, à 9 h., en l'église Notre-Dame-de-Grâce. Inhumation à Saint-Hyacinthe, demain également.

### Syndicat de l'automobile

Ce soir, à 8 h. 15 au local habituel, 1231 est, rue Dumontigny, aura lieu l'assemblée du syndicat de l'automobile. D'importantes questions sont à l'ordre du jour.

### FORUM SUR L'IMPOT

Savoir s'y débrouiller — Forum dirigé par M. J.-A. Doucet

Le temps approche bientôt où chacun se voit dans l'obligation de préparer son rapport d'impôt sur le revenu. Mille petites questions surgissent alors et cela devient vite un casse-tête.

Ce soir, à l'Institut Duvcray, en la salle 15 du Monument National, 1182 St-Laurent, M. J.-A. Doucet dirigera un forum gratuit au cours duquel on discutera des problèmes que pose l'impôt sur le revenu pour un père de famille.

M. Doucet répondra à toutes les questions se rapportant à l'impôt. On obtient des renseignements supplémentaires en s'adressant au secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182 St-Laurent, P.L. 4131.

### Reprise de la campagne antivénéérienne

Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire

Mardi, le 28 janvier 1947, aura lieu la reprise de la campagne antivénéérienne par l'organisation d'une soirée d'offensive dans la paroisse Notre-Dame du Rosaire, située au numéro 7637 de la rue Boyer, coin de la rue Du Rosaire, à 8 h. 30 du soir.

Organisée conjointement par la Société St-Jean-Baptiste, section F.-X. Garneau, et le service de santé, cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. le curé J.-B. Ramoger.

Il y aura présentation d'un film sur les maladies vénériennes et de films récréatifs. Les élèves de radio-petit-monde, sous la direction de Mme Jean-Louis Audet, ainsi que quelques artistes invités seront également au programme.

Tous les paroissiens sont cordialement invités. L'entrée est libre, mais les enfants de moins de 16 ans ne seront pas admis.

### Décès à North Bay du juge J.-A. Valin

North Bay, Ont., 27 (C.P.) — Le juge Joseph-Alphonse Valin, pionnier de la région de Nipissing, est décédé hier à sa demeure, à l'âge de 89 ans. Son état était critique depuis quelques jours.

Le juge Valin était un ancien président du bureau des gardiens des jumelles Dionne. A l'âge de 35 ans il avait été nommé juge de l'une des plus grandes régions judiciaires de l'Ontario. En 1933 il se retira après avoir siégé sur le Banc pendant 49 ans.

En 1934, le gouvernement ontarien le nomma président du bureau des gardiens des jumelles Dionne. Ami intime de la famille Dionne, il était beaucoup aimé des quintuplés.

Lui survivent, outre sa femme, née Provencher (Beatrice), ancienne garde-malade des quintuplés, un fils, Georges J. Valin, de Sudbury, et deux petits-fils.

### Feu M. R.-René de Cotret

M. Roger-René de Cotret, mari de Léontine Chagnon, est décédé samedi matin à l'hôpital Notre-Dame, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 52 ans.

Il laisse dans le deuil, outre sa femme et son fils Claude, ses frères, MM. Hervé et Marc de Cotret; ses sœurs, Mme Donat Kavanagh (Yvette) et Mme Alfred Labelle (Marguerite).

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Desjardins, angle Saint-Denis et Mont-Royal. Les funérailles auront lieu à 8 h. 30 mardi matin, en l'église Saint-Denis, rue Laurier. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

M. de Cotret était photographe-expert à la Rapid-Grip and Batten Co., depuis 15 ans.

### Caquets champêtres

par Jeanne DAIGLE Intéressant livre de contes avec illustrations.

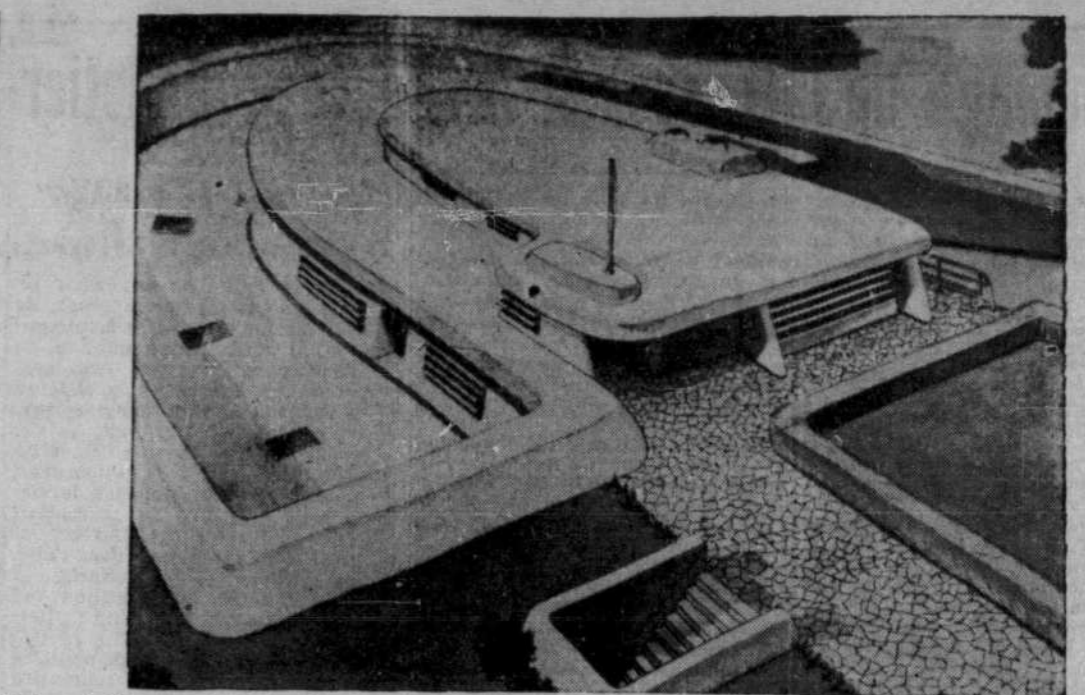
AIGRETTE ET ROUSPILLE LE BLOND ET LA GRISE LE SOUVENIR DU CERBEAU.

Volume de 135 pages. Au comptoir: \$0.75 Par la poste: \$0.85

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

### Tuée dans un accident d'avion

Grace Moore, étoile de l'opéra, de la radio et de l'écran, qui a perdu la vie, en fin de semaine, lorsque l'avion dans lequel elle voyageait, s'est écrasé à Copenhague, au Danemark.



Maison à l'épreuve de la bombe atomique! Telle est la conception de la maison de l'avenir, selon Jackque Martial, de New-York. Elle coûtera quelque \$40,000.

### Soirée de famille à l'hôpital Notre-Dame

L'association des employés d'hôpitaux organise une soirée de famille qui aura lieu mercredi le 3 février prochain, à 8 h. 30 du soir, en la salle des gardes-malades, 2205 rue Maisonneuve.

La soirée sera sous la présidence du Dr Donatien Marson. M. Emile Boucher, de la maison Dupuis, Frères Limitée, prendra la parole. Le programme artistique a été confié à la troupe de radio-petit-monde et à M. Ernest Michault, chanteur. Invitation à tout le personnel de l'hôpital Notre-Dame.

### Un grand prix pour l'érablière

A la suite de l'intérêt de plus en plus grandissant de la part des cultivateurs à pratiquer la sylviculture dans leur terre à bois ou dans leur érablière, l'Association forestière a cru nécessaire de créer un nouveau Grand Prix qui s'appliquera uniquement à l'érablière.

Le nouveau prix qui consistera en un chèque de \$100.00 et un magnifique trophée sera remis au gagnant.

### ANNONCES MUNICIPALES

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par D. & C. Clothing, no 57 rue Prince-Arthur est, pour permission d'installer une chaudière de 30 c.v., sur les lots nos 964-P-2-1, 3, P-1 et 964 P-2 et 1 de la division cadastrale du quartier St-Louis, Quartier St-Louis, no 57 rue Prince-Arthur est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par S. Coorsh, no 228 rue Ontario est, pour permission d'installer une chaudière de 35 c.v., sur les lots nos 964-P-2-1, 3, P-1 et 964 P-2 et 1 de la division cadastrale du quartier St-Louis, Quartier Crémazie, no 228 rue Ontario est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Simon St-Jean, no 874 avenue Henri-Julien, pour permission d'installer une chaudière de 30 c.v., sur les lots nos 164, 165 et 167 du lot no 643 de la division cadastrale de la paroisse de Saint-Laurent, Quartier Villary, avenue Casgrain, coin Estouard, coin Liège et le boulevard Crémazie.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par The T. Eaton Co. Limited, (Montréal) no 485 rue St-Catherine ouest, pour permission d'installer une chaudière de 400 c.v., sur les lots nos 1298 à 1302, 1302-A, 1302-B, 1302-C, 1302-D, de la division cadastrale du quartier St-Antoine, Quartier St-Jean, no 687 rue Jeanne-Mance.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Premier Matchs Limitée, no 6667 rue Jeanne-Mance, pour permission de garder en place une chaudière de 15 c.v., sur le lot no 1392-B, 1392-C, 1392-D, de la division cadastrale du quartier St-Antoine, Quartier St-Jean, no 6667 rue Jeanne-Mance.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Georges Clavette, no 5623 avenue Christophe-Colomb, pour permission d'emmagasiner de l'essence pour usage personnel (à réserver 500 gallons), sur le lot de subdivision no 179 du lot no 6 de la division cadastrale du village incorporé de la Côte St-Louis, Quartier St-Etienne, no 5623 avenue Christophe-Colomb.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

### Soirée de famille à l'hôpital Notre-Dame

L'association des employés d'hôpitaux organise une soirée de famille qui aura lieu mercredi le 3 février prochain, à 8 h. 30 du soir, en la salle des gardes-malades, 2205 rue Maisonneuve.

La soirée sera sous la présidence du Dr Donatien Marson. M. Emile Boucher, de la maison Dupuis, Frères Limitée, prendra la parole. Le programme artistique a été confié à la troupe de radio-petit-monde et à M. Ernest Michault, chanteur. Invitation à tout le personnel de l'hôpital Notre-Dame.

### Un grand prix pour l'érablière

A la suite de l'intérêt de plus en plus grandissant de la part des cultivateurs à pratiquer la sylviculture dans leur terre à bois ou dans leur érablière, l'Association forestière a cru nécessaire de créer un nouveau Grand Prix qui s'appliquera uniquement à l'érablière.

Le nouveau prix qui consistera en un chèque de \$100.00 et un magnifique trophée sera remis au gagnant.

### ANNONCES MUNICIPALES

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par D. & C. Clothing, no 57 rue Prince-Arthur est, pour permission d'installer une chaudière de 30 c.v., sur les lots nos 964-P-2-1, 3, P-1 et 964 P-2 et 1 de la division cadastrale du quartier St-Louis, Quartier St-Louis, no 57 rue Prince-Arthur est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par S. Coorsh, no 228 rue Ontario est, pour permission d'installer une chaudière de 35 c.v., sur les lots nos 964-P-2-1, 3, P-1 et 964 P-2 et 1 de la division cadastrale du quartier St-Louis, Quartier Crémazie, no 228 rue Ontario est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Simon St-Jean, no 874 avenue Henri-Julien, pour permission d'installer une chaudière de 30 c.v., sur les lots nos 164, 165 et 167 du lot no 643 de la division cadastrale de la paroisse de Saint-Laurent, Quartier Villary, avenue Casgrain, coin Estouard, coin Liège et le boulevard Crémazie.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par The T. Eaton Co. Limited, (Montréal) no 485 rue St-Catherine ouest, pour permission d'installer une chaudière de 400 c.v., sur les lots nos 1298 à 1302, 1302-A, 1302-B, 1302-C, 1302-D, de la division cadastrale du quartier St-Antoine, Quartier St-Jean, no 687 rue Jeanne-Mance.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Premier Matchs Limitée, no 6667 rue Jeanne-Mance, pour permission de garder en place une chaudière de 15 c.v., sur le lot no 1392-B, 1392-C, 1392-D, de la division cadastrale du quartier St-Antoine, Quartier St-Jean, no 6667 rue Jeanne-Mance.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

#### AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Georges Clavette, no 5623 avenue Christophe-Colomb, pour permission d'emmagasiner de l'essence pour usage personnel (à réserver 500 gallons), sur le lot de subdivision no 179 du lot no 6 de la division cadastrale du village incorporé de la Côte St-Louis, Quartier St-Etienne, no 5623 avenue Christophe-Colomb.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 25 janvier 1947.

### Cartes professionnelles

ASSURANCE HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous invitons les communautés religieuses à se révéler de nos services particuliers. 441 St-François-Xavier. Montréal. Tél. MARquette 2383-2384

### BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE EN TOUTS DOTS MARION & MARION Raymond A. Robit, J.-Alfred Haslen 761 ouest, rue St-Catherine MONTREAL

### MANUEL DE L'INVENTEUR

Le Manuel de l'Inventeur est formé de preuve d'invention 100% d'invention ALBERT FOURNIER PROCUREUR EN BREVETS D'INVENTION 954 ST-CATHERINE MONTREAL

### COMPTABLES

Béanger, Verner & Viger Comptables Publics - Vérificateurs 266 ouest, rue Saint-Jacques PL. 6843 Mon-treal

### CARON & CARON

Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Barthélemy Massé, L.S.C., C.A. 365, rue St-Jacques MONTREAL

### Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés - Chartrés - Comptables Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A. A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A. Léon Côté, C.A. Gérard Marcotte, C.A. Lucien P. Béaur, C.A. Lionel Roussin, C.A. Jacques Anzera, C.A. Dollard Huot, C.A. Albert Garneau, C.A. Guy Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A. Percy Anzer, C.A. H. Bourgeois, C.A. Roger Roy, C.A. Montréal Québec Rouyn

### Georges LAFONTAINE

B.A., L.S.C., C.A. Comptable Agréé 486, rue St-Jean - Montréal

### Lucien VIAU, C.A.

Comptable agréé 159, Craig ouest - Montréal

# L'hommage de la presse à M. Georges Pelletier

Toute la presse a voulu rendre hommage à M. Georges Pelletier. Nous commençons aujourd'hui la publication des articles parus dans les journaux à la mémoire de notre directeur:

## "Un deuil pour le journalisme"

"Montréal-Matin", le 21 janvier

"Il y a un peu plus de trois ans, la carrière d'un éminent confrère, M. Georges Pelletier, directeur du *Devoir*, était brutalement interrompue. M. Pelletier se trouvait à Edmonton quand il fut victime d'une attaque de paralysie. Durant un certain temps, on espéra que le malade reviendrait à la santé; il y avait tant d'énergie chez lui. La Providence en avait décidé autrement et, hier, il nous quittait après plusieurs mois de souffrances endurées avec résignation.

"Durant de nombreuses années, Georges Pelletier fut l'un de nos chroniqueurs parlementaires les plus brillants. Sa plume était alerte et l'on relira longtemps encore quelques-uns de ses "Portraits" de nos hommes politiques, véritables petits chefs-d'œuvre du genre. Editorialiste de talent, il écrivait parfois avec frénésie et vigueur; jamais cependant il ne frappa l'adversaire en bas de la ceinture. Même dans les polémiques les plus violentes il sut faire preuve de courtoisie et d'égards.

"Il se révéla excellent administrateur lorsqu'un jour on lui confia la direction du *Devoir*. Toutefois, il demeura journaliste avant tout et surtout. Ainsi, rien ne paraissait lui faire plus plaisir que de rencontrer ses confrères, les plus obscurs comme les plus célèbres, pour causer avec eux des choses de métier. Sa disparition est un deuil pour le journalisme canadien.

"La direction et le personnel de *Montréal-Matin* prient la famille du défunt et le journal *Le Devoir* d'accepter leurs respectueuses condoléances."

## "Décès d'un remarquable journaliste"

Traduit du "Gazette" du 21 janvier

"Georges Pelletier, du journal de langue française le *Devoir*, mort hier à la suite d'une longue maladie, était l'un des mieux doués parmi les nombreux journalistes qui se groupèrent autour d'Henri Bourassa lorsque le fameux chef nationaliste et son brillant second, Armand Lavergne, il y a près de 40 ans, rompirent avec sir Wilfrid Laurier, le premier ministre libéral, déployèrent le drapeau du nationalisme et brisèrent l'emprise de Laurier sur la province de Québec.

"La révolte de Bourassa et de Lavergne ouvrit une nouvelle page dans l'histoire canadienne, car elle permit au parti conservateur conduit par sir Robert Borden de prendre le pouvoir aux élections de 1911 en brisant la phalange solide des députés libéraux de Laurier appartenant à cette province.

"Le journal le *Devoir* a été fondé par M. Bourassa et ses amis à cette époque en vue de prêcher une doctrine qui attaquait surtout Laurier sur la formation d'une marine canadienne et sa tendance à l'impérialisme. Omer Héroux, qui mania encore une plume tranchante, et Georges Pelletier, avec leur chef Henri Bourassa, dirigèrent un groupe brillant dont les articles étaient lus avec une égale avidité par les amis et les adversaires. Le jeune Pelletier de cette époque fut le représentant du *Devoir* pendant plusieurs années à la tribune de la presse parlementaire à Ottawa; il accomplit alors son meilleur travail dans les correspondances qui paraissent sous sa signature en première page du *Devoir*.

"Lors de la retraite d'Henri Bourassa à la direction de son journal, Georges Pelletier en devint le chef actif, jusqu'à ce qu'une maladie qu'il supporta courageusement l'eût frappé il y a environ trois ans.

"Il a vécu une période fascinante de l'histoire politique québécoise et a joué un rôle prépondérant dans la formation de l'opinion de ses compatriotes sur les questions provinciales et nationales.

"Si sujettes à la critique de la part de ses contradicteurs qu'aurait pu être ses opinions, aucun d'eux n'a mis en doute la sincérité et l'honnêteté de ses convictions politiques. L'amour de ses compatriotes et de sa province ont toujours été le motif directeur d'une carrière qui a fait honneur à la profession à laquelle il appartenait."

## "Monsieur Georges Pelletier"

La "Patrie", le 21 janvier

"La mort de M. Georges Pelletier, directeur du *Devoir*, ravit au journalisme canadien-français l'une de

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

**J. A. DÉSÉ,**  
(Limité)

Qualité supérieure

Montréal

(BERNIER & SES FILS)

**RANCHEMONTAG**

460 St-Julien  
MONTREAL

IMPORTATEURS EN GROS  
TOILES LAINAGES & COTONS

BE. 2531-2

ses figures les plus connues. Successeur de M. Henri Bourassa, il exerçait encore ses fonctions au moment de sa mort, bien que son état de santé précisaire l'eût empêché, ces dernières années, de donner l'effort soutenu auquel il s'était astreint durant sa longue carrière. M. Pelletier, on s'en souvient, avait été frappé soudainement par la maladie au cours d'un voyage qu'il faisait en 1943 à titre de membre du bureau de direction de la *Canadian Press*; c'est donc en plein travail qu'il avait été atteint et l'on peut dire, à son égard, qu'il est mort à la tâche usé prématurément, sans aucun doute, par les doubles fonctions éditoriales et administratives qu'il exerçait simultanément depuis nombre d'années. Journaliste avant tout, M. Pelletier laisse une œuvre écrite considérable, dispersée surtout dans des pages de journal, toute consacrée à la défense des idées dont il était l'ardent protagoniste. Depuis plus de dix ans, M. Pelletier avait, en outre, contribué activement au développement de l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, devenue faculté, où il avait fondé et occupé jusqu'en 1943 l'une des chaires de journalisme. Nous nous inclinons sur la tombe de notre confrère et nous prions sa famille ainsi que ses collègues du *Devoir* d'agréer l'expression de nos condoléances."

## "Feu Georges Pelletier"

Traduit du "Montreal Star" du 21 janvier

"Comme tant de journalistes, M. Pelletier a commencé sa carrière en faisant autre chose que du journalisme. Il connut d'abord la tranquillité relative de l'étude légale. Mais bientôt le jeune avocat préféra la fièvre des machines à écrire, et abandonna la pratique du droit et, au moment de sa mort hier, il avait servi durant près de quarante années la profession de journaliste. Il a passé tout ce temps, sauf un an ou deux, au journal de langue française "Le Devoir", de Montréal.

"Comme directeur du *Devoir*, depuis la retraite en 1933 de M. Henri Bourassa, le chef nationaliste dont la plume et la langue acérées avaient donné à ce journal un prestige plus étendu que celui qu'aurait pu lui valoir son tirage, Georges Pelletier est demeuré fidèle aux idées de son prédécesseur. Mais les conceptions de M. Pelletier dépassaient de beaucoup l'étroite voie du nationalisme, et au cours des années, il s'affirma comme un commentateur respecté dans des questions canadiennes très variées.

"Ses *Silhouettes d'aujourd'hui*, publiées sous le pseudonyme de Paul Dulac, sont des portraits assez impitoyables de personnalités canadiennes.

"M. Georges Pelletier aurait certes pu faire une brillante carrière dans le droit ou dans la politique. Il commença sa brève carrière légale comme associé de feu M. Ernest Lapointe, qui devait devenir le premier repère, tant du Canada français à Ottawa, et il connut le domaine de la politique en qualité de secrétaire de M. Louis-Philippe Pelletier, ministre des Postes, dans le cabinet Borden. Mais en 1908, le jeune homme qu'était M. Pelletier profita avec joie d'une occasion de quitter le droit et la politique pour entrer dans le journalisme comme rédacteur à l'*Action catholique* de Québec. C'était le début d'une carrière honnête et utile. Bientôt il passa au *Devoir*, où son nom est demeuré inséparable des idées de ce journal, durant 37 ans. Il était un charmant camarade de travail, et ses collègues le regretteront."

## "Le journalisme en deuil"

Le "Canada" du 22 janvier

"M. Georges Pelletier, qui vient de mourir, occupait un rang élevé dans le monde du journalisme du Canada français, et ce rang était reconnu de tous depuis fort longtemps. Polémiste redoutable, admirablement doué pour faire ressortir l'éloquence des faits en quelques phrases étonnantes de clarté, le directeur du *Devoir* se réservait d'intervenir dans un débat au moment qu'il savait psychologique.

"Ses articles généralement fouillés et dans lesquels chaque question était ou paraissait être traitée de façon exhaustive avaient un effet considérable pour les causes qu'il défendait.

"Grâce à M. Pelletier, le *Devoir* devait connaître au lendemain du départ de M. Bourassa, une période non moins fertile que la précédente dans le domaine de la maintenance des idées nationalistes.

"Des formules que l'on tenait pour exsangues et épuisées depuis longtemps reprenaient leur éclat sous la plume alerte de M. Pelletier dont l'érudition était inépuisable. Ceux qui ne partageaient pas ces idées nationalistes lisaient cependant Georges Pelletier pour le plaisir qu'il leur procurait en débattant dans ses propos au *Devoir* son bagage inusité de souvenirs politiques et littéraires du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

"Il est trop tôt pour savoir ce à quoi cette œuvre, dans son ensemble, devait aboutir ou ce qu'elle devait apporter de neuf et de constructif dans un pays où la Confédération est viable et unanimement acceptée. Si persuasif qu'il fut, Georges Pelletier n'est pas toujours parvenu à tout expliquer là-dessus. "Mais il a eu au-dessus de tout le courage de ses opinions. Il fut entier. Il fut aussi un excellent serviteur de la langue française, et un non moins bon professeur de journalisme. Sa perte, qui est un deuil pour l'ensemble des Canadiens français, qui comptent si peu de véritables intellectuels, sera irréparable aux yeux de plusieurs."

## "Feu Georges Pelletier"

(Du "Nouveliste", le 22 janvier)

"Georges Pelletier ne devait jamais, en dépit de son courage, se relever du choc reçu à Edmononton, où il guidait une mission de bonne entente, il y a trois ans. Après un assez long repos, il tenta de se remettre à cette tâche de journalisme quotidien qui toute sa vie le passionna et à laquelle il sacrifia la pratique du droit. Il donna quelques articles à son journal, le *Devoir*, mais à le lire on se rendait compte qu'il n'en reviendrait jamais: il avait du plomb dans l'aile. Après quelques mois d'efforts, il renonça à toute collaboration et délégua même ses pouvoirs d'administrateur. Ses amis espéraient qu'un long repos lui permettrait de reprendre son poste, mais toute son énergie secondée par l'art de la médecine ne pouvait rien contre le mal qui le minait. D'ailleurs, Georges Pelletier avait compris depuis plusieurs mois qu'il avait perdu la partie.

"Georges Pelletier était un des grands noms du journalisme français au Canada. Il y était venu de bonne heure, à l'*Action catholique*, après un peu de pratique du droit. Son goût pour les problèmes économiques et sociaux s'afficha dès ses premiers articles au quotidien québécois. Le *Devoir* était à peine fondé qu'il se voyait invité à seconder Henri Bourassa. Il devait y passer toute sa vie: courriériste parlementaire, rédacteur, puis administrateur et enfin directeur-gérant quand M. Bourassa décida de prendre sa retraite.

"Georges Pelletier avait la passion du journalisme personnel. C'était une formule qui lui plaisait et à laquelle il demeura toujours fidèle. En plus de l'article au *Devoir*, Georges Pelletier publia plusieurs intéressantes études sur l'immigration, le coût de la vie, etc.

Son nom demeurera dans l'histoire du journalisme français au Canada. "Nous prions Mme Pelletier et le *Devoir* de bien vouloir accepter l'expression de notre profonde sympathie dans ce deuil qui les atteint si douloureusement."

## "La Presse"

(Le 22 janvier)

"Une longue maladie, dont il ressentait les atteintes il y a plus de trois ans, à l'automne de 1943, vient d'emporter M. Georges Pelletier. En sa personne disparaît un journaliste dont la carrière s'étend sur une longue période d'années; il embrassait cette profession en 1908, et y a tout près de quarante ans, et il lui est demeuré constamment fidèle. Les études et les obsèques de côté qu'il eut l'occasion de donner à son travail, lui ont fourni en outre la matière de plusieurs publications qui lui ont valu d'être élu à la Société Royale du Canada. M. Pelletier ne limita pas ses activités à la pratique du journalisme. Il accorda son appui aux campagnes de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, contribua à la fondation du Cercle universitaire de la métropole et pendant une vingtaine d'années il a été professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal. C'était un homme fort actif, qui a dû tout particulièrement souffrir de la paralysie dont il fut frappé en octobre 1943. A Mme Pelletier, aux frères et aux sœurs du défunt va l'assurance de nos sentiments de condoléance."

## Décès au Vermont de M. l'abbé A. Vézina

Fall River. — On nous informe que M. l'abbé L.-Albert Vézina, doyen du clergé catholique au comté de Rutland, est décédé à Rutland, Vermont. Il a succombé à une hémorragie cérébrale.

Né à Danville, province de Québec, le fils de feu Régis Vézina et de feu dame Zoé Lefrançois-Vézina, il est venu à Fall River dès son jeune âge.

Ordonné prêtre le 18 février 1900, en la basilique de Québec, M. l'abbé Vézina célébra sa première grand-messe en l'église Sainte-Anne le 20 février de la paroisse du Sacré-Coeur de Marie, à Rutland, Vt., depuis 1920.

Il laisse deux frères, M. Alfred Vézina, de cette ville, et M. Alphonse Vézina, de Pawtucket, R.I., ainsi que plusieurs neveux et nièces à Fall River.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin et une messe de requiem a été célébrée à 10 heures, par S. E. Mgr Edward F. Ryan, évêque de Burlington.

## La destinée tragique d'un monarque pacifique

par Louis DELABAYS

lauréat de l'Académie française

La vie à la fois glorieuse et douloureuse de l'empereur-roi Charles d'Autriche-Hongrie.

Un livre lumineux écrit dans un style animé, extrêmement vivant, qui nous fera admirer ce prince "orné de toutes les vertus chevaleresques."

Volume de 250 pages. Au comptoir: \$1.50 Par la poste: \$1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## Blocs-notes

(suite de la première page)

re, fromage), sont des tâches qui leur seraient normales. Et s'il leur restait, après cela, des loisirs, ils pourraient se mettre décidément à la recherche d'un régal possédant à la fois la compétence technique et la connaissance des deux langues officielles, l'anglais et le français, pour le poste vacant à la ferme d'expérimentation de Kapuskasing.

Emile BENOIST  
27-1-47

## Au Conservatoire

Paul Loyonnet, maître du piano et fin causeur

Ce n'est pas seulement une instructive conférence qu'a donnée samedi soir l'illustre pianiste français Paul Loyonnet, c'est aussi un concert admirable qui a enchanté tous ses auditeurs de la salle du Conservatoire, rue Saint-Denis.

M. Loyonnet a d'abord parlé de la musique française en général. "Elle n'est pas précisément de la musique pure, a-t-il dit. Elle est plutôt intellectualisée, descriptive; elle tend le plus souvent à suggérer des images."

Tout en poursuivant une des plus intéressantes causeries qu'on puisse imaginer sur "les constantes de la musique française", M. Loyonnet a illustré ses propos par l'interprétation d'œuvres de Couperin, de Debussy et de Fauré.

Couperin, — explique avec clarté, charme et élégance M. Loyonnet — contrairement aux romantiques qui font des images, suggère seulement. Il ne cherche pas à causer des émotions fortes. Son art est d'une grande sensibilité, mais réservé, raffiné.

Cette délicatesse, ce raffinement, Paul Loyonnet les a fait sentir de façon ravissante en interprétant *Les moissonneurs*, *Les langoureux tendres*, *Les barricades*, *Les bergers* (triumph d'un art subtil et charmant) et *Le moucheur*, qui suggère bien en effet le vol du petit insecte.

Quant à Debussy, le même génie français qui caractérisait Couperin se retrouve chez lui. Mais le romantisme a bouleversé les vieilles notions musicales, et Debussy est l'un de ceux qui ont le plus complètement révolutionné la musique. "Je suis certain, dit M. Loyonnet, que Debussy se serait parfaitement acquitté d'un devoir de contrepoint. Mais il a eu le mérite de sortir — et de sortir brillamment — des sentiers battus. Sa musique, contrairement à celle de Fauré, ne parle pas au cœur précisément, mais s'adresse à l'intelligence et à la sensibilité."

Le pianiste-conférencier illustre lumineusement, par l'exemple des *Danseuses de Delphes* (qu'il joue au piano) comment il est possible d'interpréter un système particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "Voiles", puis *Le vent dans la plaine*, *Les collines d'Anacapri* (qui illustre particulièrement un bas-relief représentant des danseuses grecques, à la façon romantique et à la façon impressionniste; un romantique aurait décrit des femmes dansant relement; Debussy s'est contenté de traduire l'impression qui se dégageait pour lui du bas-relief représentant les danseuses. Le piano, sous les doigts de l'éminent artiste, peint ensuite ces diaphanes "